

JUIN 2010



MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Aides publiques à la RDI

Levier de croissance
pour l'économie



■ EDITORIAL

La compétitivité de l'économie luxembourgeoise ne connaît toujours pas d'amélioration sensible



■ 10 ANS 1,2,3 GO

Zoom sur 10 start-ups innovantes de la Grande Région



■ FORMATION

Coopération entre la LSC et la Hochschule für Ökonomie und Management: une réponse aux besoins de l'économie

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site **www.bcee.lu**.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

La compétitivité de l'économie luxembourgeoise ne connaît toujours pas d'amélioration sensible

Selon les résultats du World Competitiveness Yearbook (WCY 2010) mené par l'International Institute for Management Development (IMD), la nette dégradation de la situation compétitive de l'économie luxembourgeoise observée depuis 3 ans a connu un coup d'arrêt. Le Luxembourg a avancé d'une place dans le classement international (il est aujourd'hui à la 11^e place), même si sa position en matière de compétitivité est encore loin de ce qu'elle a été en 2007 et 2008, ce qui illustre les difficultés du Grand-Duché à renouer, au sortir d'une année 2009 particulièrement éprouvante pour l'ensemble des économies mondiales, avec une compétitivité retrouvée.

Dans l'édition 2010 du rapport, l'IMD a étoffé son analyse en effectuant un «Debt Stress Test». Cet indicateur exprime l'horizon temporel au terme duquel les économies nationales sont susceptibles de retrouver un niveau «supportable» de dette publique, estimé en l'occurrence à 60 % par rapport au PIB. Il est fondé sur la prise en compte de la nature des créanciers des pays évalués (institutions nationales ou internationales), mais également sur des éléments tels que les risques de change auxquels sont exposés les économies, leur capacité de remboursement ou encore leur balance entre actif et passif étrangers. Ainsi est mis en lumière le problème de la crédibilité des politiques publiques et, du lien entre dette publique et compétitivité nationale. Le Grand-Duché apparaît en la matière comme un pays relativement vertueux, avec un niveau de dette inférieur à 20 %, à l'opposé de pays comme le Portugal, l'Italie, la Grèce et la France. Ce classement est néanmoins à relativiser dans la mesure où le niveau de dette luxembourgeoise a doublé ces deux dernières années et qu'il ne tient par ailleurs pas compte du niveau de dette dite «implicite», qui a l'inverse élevée. Il reste que le maintien d'un niveau de dette supportable et donc aisément remboursable à long terme est un des éléments qui permet de renforcer la compétitivité.

Le Grand-Duché reste cependant à la porte du Top 10 du classement IMD, même s'il gagne une place par rapport à l'édition 2009. Cette évolution préoccupante expose la perdurance de faiblesses structurelles du Grand-Duché qui risquent d'être plus préjudiciables au développement socio-économique du Luxembourg en période de crise. La persistance de lacunes structurelles relève de l'absence de mesures s'attaquant à ces problèmes, mesures qui seraient susceptibles de renforcer durablement la compétitivité des entreprises luxembourgeoises. Les réformes structurelles incisives restent plus que jamais d'actualité, que ce soit dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, de la sécurité sociale, de la fiscalité, des finances publiques ou des infrastructures. Elles devront vraisemblablement s'opérer dans un contexte où les marges de manœuvre seront quasi inexistantes en raison des conséquences de la crise et de la nécessité de remettre les finances publiques sur une trajectoire soutenable de laquelle le Grand-Duché a grandement dévié.

Le classement effectué par IMD repose sur l'examen de quatre séries d'indicateurs que sont les performances économiques (*Economic performance*), l'efficacité des pouvoirs publics (*Government efficiency*), l'environnement des affaires (*Business efficiency*) et la qualité des infrastructures (*Infrastructure*).

Le positionnement du Luxembourg s'est très fortement dégradé sur un versant habituellement très porteur pour lui dans les classements internationaux de la compétitivité, à savoir celui des **performances économiques**. Il est passé du 4^e au 11^e rang. Les indicateurs relatifs à la performance économique illustrent la qualité dans le temps des réformes structurelles condui-

tes au niveau national. Montrant des faiblesses structurelles chroniques sur bien des aspects de son économie, le Grand-Duché a fini par être sanctionné dans le classement en matière de performances de l'économie domestique, de commerce extérieur, d'investissements internationaux, de prix et d'emploi. Le tissu économique du Grand-Duché demeure dominé par le secteur financier et la crise économique a montré les limites d'un développement monolithique et la nécessité d'aller chercher une croissance plus qualitative sur de nouvelles niches à la fois sectorielles et de compétences.

La catégorie «**government efficiency**» s'améliore quelque peu, et passe du 16^e au 12^e rang, après la dégradation constatée en 2008 et en 2009. Globalement, des améliorations et des réformes restent possibles. L'environnement fiscal ne constitue pas l'atout principal pour attirer des entreprises au Luxembourg. Des réformes encourageantes avaient été entreprises en 2009 par le Gouvernement, mais les mesures envisagées en 2010 et en 2011 suite à la crise ne seront pas profitables au développement des affaires.

L'amélioration d'une place au niveau du ranking en général est directement liée à l'amélioration substantielle au niveau de la catégorie «**business efficiency**», catégorie où sont repris des indicateurs tels que somme des bilans bancaires par rapport au PIB ou bien productivité totale du travail (y compris secteur financier). Si le Luxembourg remonte mécaniquement dans le classement (du 15^e au 6^e rang), c'est à mettre au compte de la relative résistance de son secteur financier comparativement à d'autres économies.

Par ailleurs, à côté de la dégradation des performances historiques traduites par la famille d'indicateurs «**economic performance**», le pays perd notamment des places en ce qui concerne les infrastructures scientifiques (25^e place en 2010/14^e place en 2009) c'est-à-dire un des principaux vecteurs de croissance futurs et un des leviers phares de la stratégie UE2020. En ce qui concerne les infrastructures de base, le Luxembourg a perdu 7 places (24^e/17^e). Suite aux coupes annoncées récemment concernant certains grands projets infrastructurels, cet indicateur risque d'ailleurs de continuer de se dégrader, même si plusieurs aspects restent favorables: un nombre toujours élevé de brevets déposés par l'industrie proportionnellement au nombre d'habitants, l'adéquation entre les compétences linguistiques nationales et les besoins des entreprises tournées à l'international, la vitesse effective de l'internet large bande et la proportion relative des personnels de R&D.

Ainsi, l'édition de WCY 2010 confirme qu'il n'y a pas eu d'amélioration structurelle en ce qui concerne la compétitivité luxembourgeoise. Absent du Top 10 de ce nouveau classement, le Grand-Duché, au vu de l'absence de réformes structurelles, de l'échec de la Tripartite et de l'adoption de mesures nocives pour la compétitivité de ses entreprises, risque de glisser peu à peu vers le milieu du classement dans les rankings internationaux en matière de compétitivité et d'attractivité des sites économiques. Or, les enjeux de compétitivité sont précisément cruciaux pour une économie de taille réduite et largement ouverte sur l'extérieur comme le Luxembourg. Et pour cause, sans qualités compétitives, moins d'investisseurs étrangers choisiront le Luxembourg. De plus, notre pays risque de ne pas pouvoir exploiter totalement les opportunités de développement et les potentialités offertes en cas de reprise conjoncturelle européenne et mondiale, en particulier si la demande internationale de biens et services devait s'adresser davantage à ses compétiteurs en raison de la capacité de ces derniers à mieux maîtriser les coûts de leurs facteurs de production. ■



DOSSIER

- 4 Un soutien accru à la recherche, au développement et à l'innovation en faveur de l'économie luxembourgeoise**

DOSSIER

- 4** Un soutien accru à la recherche, au développement et à l'innovation en faveur de l'économie luxembourgeoise

10 ans 1,2,3,GO

- 14** Zoom sur 10 start-ups innovantes de la Grande Région!

FLASH

- 22** LL.AA.RR. la Grande Duchesse Maria Teresa et le Grand-Duc Henri visitent le stand de la Chambre de Commerce
- 25** Un tirage au sort vient de désigner les dix heureux gagnants du Grand Quiz de la Chambre de Commerce organisé dans le cadre de la Foire de Printemps 2010
- 26** En bref
- 26** L'Économie expliquée aux étudiants du Lycée Aline Mayrisch
- 28** Trotz schrumpfender Ressourcen soll die Wirtschaft weiter wachsen

INTERNATIONAL

- 30** Calendrier 2010
- 30** Foires de juin à septembre 2010
- 30** Une conférence pour profiter de nouvelles opportunités d'affaires à l'exportation
- 31** Taiwan-Luxembourg Joint Business Council: continuous success-story
- 32** Saudi Arabia: Discover more than black gold!

FLASH

- 22 Foire de Printemps 2010: LL.AA.RR. la Grande Duchesse Maria Teresa et le Grand-Duc Henri visitent le stand de la Chambre de Commerce**

- 34** 30 Chambres de Commerce bilatérales et trilatérales à Luxembourg
- 36** Le Maroc: une opportunité pour le secteur de la construction
- 38** Lancement du projet «STOP-4Business» au salon Turkeybuild d'Istanbul
- 39** Les PME tiennent le haut de l'affiche
- 40** La conférence «Eco-Construction: devenez un acteur éco-responsable!» remporte un vif succès
- 41** Conférence «Normalisation et Marquage CE: deux outils de la compétitivité»
- 43** Participez à des rendez-vous B2B personnalisés dans le cadre de la foire agricole de Libramont
- 44** Premier b2fair au salon CeBIT Bilişim Eurasia
- 46** Salon à l'Envers de Thionville: un rendez-vous incontournable
- 47** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 49** Textes européens publiés du 26 avril 2010 au 26 mai 2010

FORMATION

- 50** Une formation pour tuteurs des apprentis
- 56** Coopération entre la LSC et la Hochschule für Ökonomie und Management: une réponse aux besoins de l'économie
- 57** Stefan Klein: „Mein Ziel ist einen akademischen Abschluss zu bekommen, der international anerkannt ist“
- 58** Cessation de la formation vendeur-magasinier

INTERNATIONAL

- 32 Saudi Arabia: Discover more than black gold!**

- 58** Le projet Leonardo da Vinci «Made in Jail» primé
- 60** Un effet de crise mitigé pour les activités de l'OLAP
- 60** Coût moyen d'une heure de formation: des variations du simple au double selon le domaine de formation

INNOVATION

- 64** Plus de 400 participants aux rencontres des entreprises et de la recherche publique
- 65** Succès de fréquentation à l'exposition «La Recherche – Mon Avenir»
- 66** Un bilan européen et luxembourgeois positif
- 67** 53 entreprises à l'honneur
- 68** Le point sur les produits naturels
- 69** Faciliter le transfert de technologie des entreprises vers les matériaux composites

ECONOMIE

- 70** Enabling trade paves the way to recovery from global economic crisis
- 72** Etude économique de l'OCDE: quelles perspectives pour le Luxembourg?
- 77** Les entrepreneurs du secteur du commerce et des services empreints à l'incertitude
- 80** «Vecteurs de croissance au Luxembourg»: un deuxième volume dédié à la propriété intellectuelle
- 81** «Luxembourg: Where Else?» publié en mandarin



INNOVATION

65 Luxinnovation: Succès de fréquentation à l'exposition «La Recherche – Mon Avenir»

ECONOMIE

70 The Global Enabling Trade Report 2010: Enabling trade paves the way to recovery from global economic crisis

LEGISLATION & AVIS

- 82** «Bijoux de familles»: un livre consacré aux entreprises familiales
- 83** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 85** Simplification Administrative: Fiche d'évaluation d'impact révisée
- 86** Un public nombreux à la conférence sur la nouvelle réglementation européenne en matière de sécurité sociale
- 87** Luxembourg standard chart of accounts in English
- 87** Plan Comptable Normalisé luxembourgeois: traduction non-officielle en anglais

FEDERATIONS/U.E.L

- 88** L'ADAL nouveau membre de la clc
- 88** Une boîte à outils pour améliorer les performances de l'entreprise

INFO ENTREPRISES

- 90** En bref
- 90** Nvision souffle ses 10 bougies
- 91** 9^e Forum des Mini-Entreprises: les 8 meilleurs projets primés
- 92** Woman Business Manager of the Year Award – édition 2010
- 94** Le pôle luxembourgeois de distribution de fonds de Nordea s'agrandit
- 94** LuxairGroup: Perte opérationnelle de plus de EUR 7 millions en 2009
- 96** Banque Raiffeisen: Forte croissance des activités en 2009

BELVAL FLASH

- 98** Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung
- 98** Neues Infoportal für Belval, Termine... und ein geheimes Bauwerk

TOURISME

- 100** Zur Wichtigkeit des Ortsbildes im Tourismus

BOURSE

102

LES 100 VISAGES DE LA CDC

104

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.

Copie à l'éditeur

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Corinne Briault

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Conception graphique:

rose de claire, design.

Couverture:

lola

Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Aides publiques

Un soutien accru à la recherche, au développement et à l'innovation en faveur de l'économie luxembourgeoise

Quand l'innovation et la recherche apparaissent comme les clés permettant aux entreprises de se différencier et de s'affirmer dans un environnement de plus en plus compétitif, il importe au Gouvernement luxembourgeois d'offrir une panoplie d'outils adaptés aux besoins des acteurs de la recherche, du développement et de l'innovation simplifiant et accélérant les procédures d'accès aux aides publiques. C'est tout l'objet de la nouvelle loi du 5 juin 2009 en faveur de la Recherche, du Développement et de l'Innovation.

■ Stimuler la recherche et l'innovation grâce aux nouvelles aides publiques

Le Gouvernement luxembourgeois a institué en juin 2009 un nouveau cadre légal pour le soutien à la Recherche, au Développement et à l'Innovation (RDI) au Luxembourg. La nouvelle loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la RDI veut stimuler le potentiel d'innovation de toute entreprise ou organisme de recherche privé et favoriser les synergies avec les organismes de recherche publics.

A l'initiative du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et de Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, une présentation officielle de la nouvelle loi relative à la promotion de la RDI a été organisée fin novembre 2009 à la Chambre de Commerce.

Chargée de sa promotion, Luxinnovation a, à cette occasion, publié une première brochure sur les différentes mesures d'aides disponibles: «*Aides publiques à la recherche, au développement et à l'innovation en faveur de l'éco-*

nomie luxembourgeoise». Elle donne une première grille de lecture des régimes d'aides proposés aux acteurs de la RDI au Luxembourg.

Ce dossier spécial consacré à la RDI présente chacun des régimes d'aides en vigueur de façon à répondre simplement aux interrogations suivantes: En quoi consiste cette nouvelle aide publique? A qui s'adresse-t-elle? Quels types de frais finance-t-elle? A combien s'élève le montant de l'aide?

Partenaire privilégié des entrepreneurs et chercheurs, Luxinnovation expose par

ailleurs ses services individualisés d'orientation et de soutien quant aux projets d'innovation et de recherche.

■ L'objet de la loi du 5 juin 2009

Si l'ancienne législation (loi du 27 juillet 1993) visait spécifiquement les projets ou programmes de Recherche et Développement (R&D), la loi du 5 juin 2009 ouvre des possibilités de soutien financier aux entreprises s'engageant dans des démarches d'innovation. Il a notamment été tenu compte de l'élargissement des compétences des Centres de recherche ou encore des difficultés d'accès à l'innovation des Petites et Moyennes Entreprises (PME)¹.

La loi met en place des instruments complémentaires à savoir:

- les 9 régimes d'aide incitant l'activité RDI des entreprises;
- Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de la recherche et de l'innovation à qui elle confère une base légale quant à ses missions;
- le «Fonds de l'Innovation», un nouveau fonds spécial de financement pour gérer, à partir de 2010, les ressources financières pour la mise en œuvre de cette loi.

■ Les principales nouveautés

La nouvelle loi prévoit une extension des moyens de soutien au travers des 9 régimes d'aide spécifiques. Elle souhaite appuyer les efforts d'innovation technologique ou non technologique dans les entreprises et organismes de recherche pour les produits, procédés, services, méthodes ou organisations. Les 9 mesures d'aide retenues concernent:

- les projets ou programmes de Recherche & Développement (R&D);
- les études de faisabilité technique;
- la protection de la propriété industrielle technique;

- l'aide aux jeunes entreprises innovantes;
- les services de conseil en innovation et de soutien à l'innovation;
- le détachement temporaire de personnel hautement qualifié;
- l'innovation de procédé et d'organisation dans les services;
- l'investissement dans les pôles d'innovation et l'animation de pôles d'innovation;
- les mesures «de minimis».

La loi encourage des coopérations de recherche (entre entreprises et/ou avec les organismes de recherche publics). Certains régimes d'aide proposent des intensités d'aide plus élevées afin d'inciter des partenariats public-privé ainsi qu'une collaboration transfrontalière.

En outre, des incitations spécifiques pour les PME qui n'ont pas encore développé une démarche d'innovation sont aussi définies dans ces nouvelles mesures comme par exemple un encouragement à l'utilisation d'expertises externes, la possibilité de recourir à des études de faisabilité ou encore le cofinancement de tous les frais de développement d'une jeune entreprise innovante.

Finalement, la loi prévoit également de faire profiter, de manière dérogatoire, les entreprises ne pouvant répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité (notamment ceux définissant le statut de PME) de soutiens comparables, sous forme d'aides «de minimis».

■ Les 9 régimes d'aide

1. Les projets ou programmes de Recherche & Développement (R&D)

Le 1^{er} régime d'aide publique soutient les projets ou programmes de R&D portant sur les produits, procédés, services, méthodes ou organisations impliquant un développement expé-

riental², une recherche industrielle³ ou une recherche fondamentale⁴.

S'adressant à toutes les entreprises et organismes de recherche privés établis au Luxembourg, ces aides sont liées au caractère innovant du projet; aux risques technologiques permettant de démontrer le caractère R&D du projet; au potentiel économique du projet ainsi qu'à la capacité financière de l'entreprise en relation avec la taille du projet.

Les coûts éligibles à cette 1^{ère} aide comportent:

- les dépenses de personnel;
- les coûts d'utilisation des instruments, équipements, machines, outillages, installations, terrains et bâtiments;
- les matériaux et autres consommables;
- les frais de sous-traitance;
- les frais généraux;
- tout autre type de coût directement lié au projet ou programme de R&D.

2. Les études de faisabilité technique

Il s'agit d'une étude préalable à un projet ou programme de R&D visant à déterminer la faisabilité technique du projet ou programme. Elle doit notamment permettre d'identifier les risques technologiques, les avantages d'un produit face aux offres concurrentes ou évaluer les potentiels d'une technologie pour le développement d'une nouvelle application. Les conclusions de l'étude doivent permettre de décider du lancement d'un projet ou programme de R&D ou pas.

Toutes les entreprises et organismes de recherche privés établis au Luxembourg sont éligibles. Les coûts éligibles sont les mêmes que pour le 1^{er} régime, à savoir les coûts directement liés à l'étude de faisabilité technique.

¹ **Définition des Petites et Moyennes Entreprises**

La catégorie des **petites entreprises** est définie comme une entreprise qui occupe moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions d'Euros

La catégorie des **moyennes entreprises** est constituée par des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'Euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'Euros

Toutefois, les entreprises concernées peuvent, sous certaines conditions, perdre leur caractère de petite ou de moyenne entreprise, si elles ne sont pas **autonomes**, c'est-à-dire si elles sont détenues à raison de 25 % ou plus du capital social ou des droits de vote par une autre entreprise ou détenues par une ou plusieurs entreprises liées ou si elles exercent un contrôle en aval sur une autre entreprise

Retrouvez la définition complète du Règlement grand-ducal du 16 mars 2005 portant adaptation de la définition des micro, petites et moyennes entreprises sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche sous la rubrique «Publications», «Textes de loi et règlements»: www.innovation.public.lu

² Activité visant à développer des produits, des procédés, des services, des méthodes ou organisations nouveaux, modifiés ou améliorés (y compris la création de prototypes)

³ Recherche visant à acquérir de nouvelles connaissances non encore exploitables commercialement dans le but de permettre (éventuellement lors d'un développement expérimental ultérieur) le développement de nouveaux produits, procédés, services, méthodes ou organisations

⁴ Activité visant à élargir des connaissances scientifiques et techniques non liées à des objectifs industriels ou commerciaux

3. La protection de la propriété industrielle technique

La propriété industrielle technique est définie par la loi comme un monopole temporaire sur l'utilisation et la disposition d'une œuvre de l'esprit protégée par un titre, tel que brevet, dessin ou modèle, ou par un droit d'auteur sur logiciels.

Réservée aux PME⁵ et organismes de recherche privés (répondant aux critères de PME⁵) établis au Luxembourg, cette mesure couvre:

- tous les coûts antérieurs à l'octroi des droits dans la première juridiction;
- les coûts de traduction et autres coûts directs liés à l'obtention ou à la validation des droits dans d'autres juridictions;
- les coûts de défense de la validité des droits dans le cadre du suivi officiel de la demande et d'éventuelles procédures d'opposition.

4. L'aide aux jeunes entreprises innovantes

L'aide aux jeunes entreprises innovantes vise à couvrir le besoin de financement de ces entreprises à fort potentiel de croissance au cours de leur phase de développement.

Sont éligibles les petites entreprises⁵ ou petits organismes de recherche pri-

vés (répondant aux critères de PME⁵) établis au Luxembourg dont la création remonte à moins de 6 ans avant l'octroi de l'aide et:

- qui développeront dans un avenir prévisible des produits, procédés ou services nouveaux présentant un risque d'échec technique ou industriel significatif

OU

- dont au moins 15 % des dépenses de fonctionnement ont été consacrées à la R&D sur au moins une des 3 années précédant l'octroi de l'aide ou sur l'année en cours.

Toutes les dépenses de l'entreprise sont éligibles à cette aide. Cette mesure convient particulièrement au développement commercial de l'entreprise ou à la mise en place de son infrastructure. Elle ne peut être attribuée qu'une seule fois et ne peut excéder 1 million d'Euros. Elle peut être cumulée avec d'autres aides prévues au titre des régimes d'aide à la RDI, aussi longtemps que ces aides ne couvrent pas les mêmes dépenses.

5. Les services de conseil en innovation et de soutien à l'innovation

Ce régime encourage le recours des PME⁵ à des prestations externes afin

d'initier et de soutenir leur démarche d'innovation. Cette aide leur est donc réservée tout comme aux organismes de recherche privés (répondant aux critères de PME⁵) établis au Luxembourg.

Les prestations externes relatives à des services de conseil en innovation et de soutien à l'innovation ci-dessous sont admissibles au titre d'une aide:

- *aux services de conseil en innovation:* coûts liés aux conseils de gestion, à l'assistance technique, aux services de veille technologique, de transfert de technologie, aux conseils pour l'acquisition, la protection ou l'échange de droits de propriété industrielle technique ou pour les accords d'octroi de licence, aux activités de conseil relatives à l'utilisation de normes techniques.
- *aux services de soutien à l'innovation:* coûts d'utilisation temporaire de locaux, de banques de données, de bibliothèques techniques et de laboratoires, coûts liés aux études de marché, de la qualité, aux essais et à la certification.

6. Le détachement temporaire de personnel hautement qualifié

Prévu pour faciliter l'accès à des ressources humaines hautement qualifiées issues d'organismes de recherche publics ou de grandes entreprises, ce détachement doit remplir certaines conditions et rester temporaire.

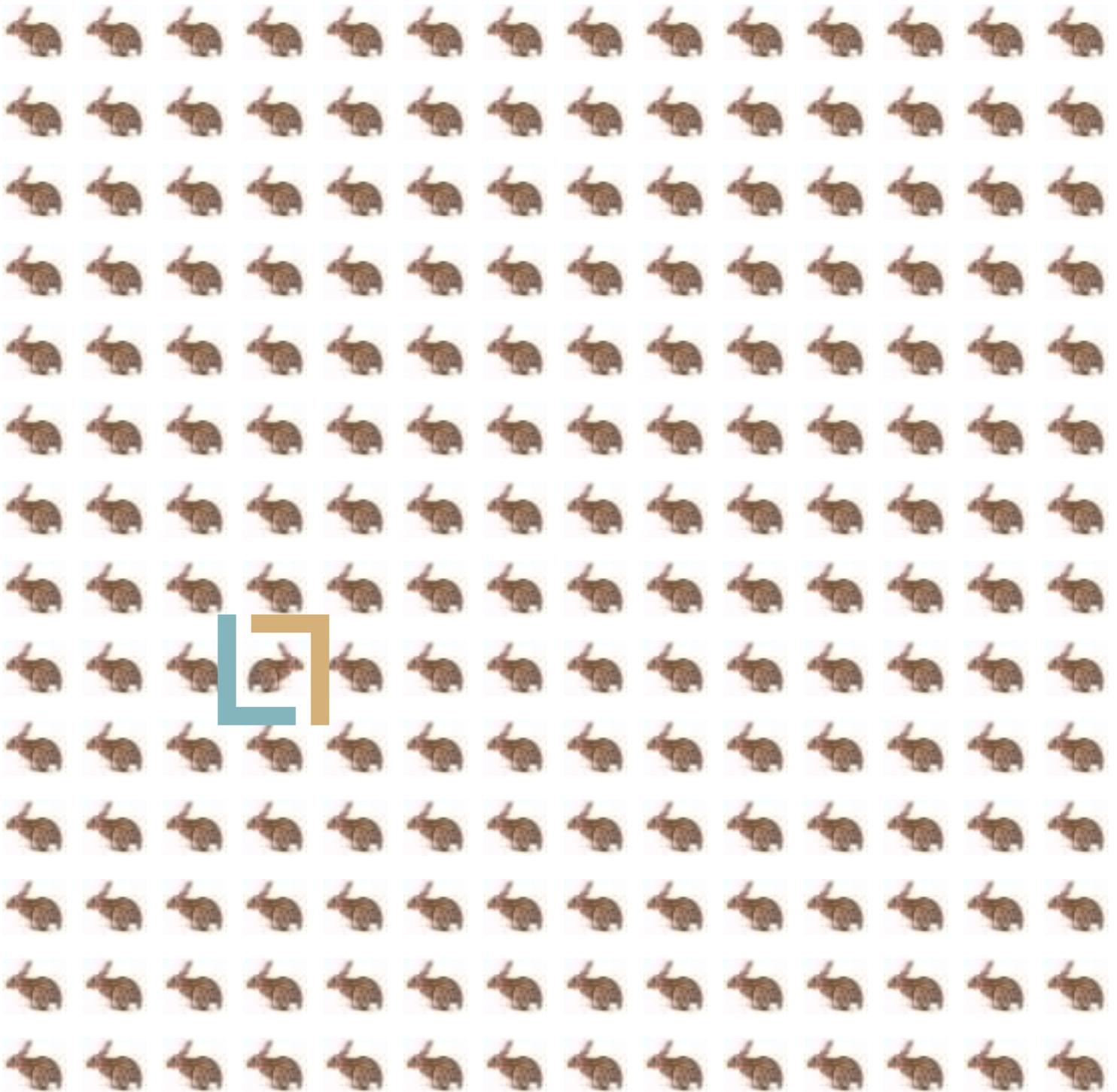
Il est entendu par «détachement», l'affectation temporaire d'une personne pouvant mettre à profit ses connaissances et son savoir-faire à un organisme de recherche privé ou à une entreprise, et assortie d'un droit de retour à l'établissement détachant le personnel à l'issue de la période d'affectation.

Est défini comme «personnel hautement qualifié» une personne titulaire d'un titre universitaire sanctionnant un parcours d'enseignement supérieur d'au moins 4 ans et pouvant se prévaloir d'une expérience d'au moins 5 ans dans les domaines de la recherche, de l'ingénierie, de la conception de produits, services, procédés ou de leur commercialisation.

Aide réservée aux PME⁵ établies au Luxembourg, elle doit respecter les conditions suivantes:



5 Cf. la définition des Petites et Moyennes Entreprises p. 5



Research = training + perspective. See what's behind.

Supporting researchers in their **doctoral and post-doctoral training** in Luxembourg and abroad is of central interest for the National Research Fund (FNR). Through the **AFR Funding Scheme** (Aides à la Formation-Recherche), the FNR contributes to the improvement of the researchers' training conditions and enhances their career development. The AFR scheme promotes work contracts between AFR beneficiaries and their host institutions (public and private sector) as well as public-private partnerships. AFR contributes to the development of human resources in Luxembourg research, translated in the long term by an increased number of qualified researchers pursuing a research career beyond their period of AFR funding.

Interested in an AFR grant? **Check eligibility conditions and deadlines for forthcoming calls.** Go and see what's behind on www.afr.lu

AFR
FUNDING SCHEME
FOR PHDS AND POSTDOCS
(AIDES À LA FORMATION-RECHERCHE)

 aides à la
formation
recherche

 Fonds National de la
Recherche Luxembourg

INVESTIGATING FUTURE CHALLENGES



- le personnel est détaché par une grande entreprise ou un organisme de recherche et ne remplace aucun autre salarié;
- le personnel est affecté à une fonction nouvellement créée;
- le personnel doit avoir une ancienneté d'au moins 2 ans dans l'établissement d'origine;
- le personnel doit effectuer des activités de RDI auprès du bénéficiaire de l'aide.

Les coûts éligibles à cette mesure comportent:

- les coûts salariaux du personnel engagé pendant une durée maximale de 3 ans;
- les frais de recrutement;
- les éventuels frais de déménagement du personnel détaché et de sa famille.

7. Innovation de procédé et d'organisation dans les services

Désormais encouragée, «l'innovation d'organisation» est entendue comme la mise en œuvre d'une méthode organisationnelle nouvelle dans les pratiques, sur le lieu de travail ou dans les relations extérieures de l'entreprise. Quant à «l'innovation de procédé», elle correspond à la mise en place d'une méthode de production ou de distribution nouvelle ou sensiblement améliorée.

Ouverte à toutes les entreprises et PME⁵ tout en sachant que les grandes entreprises doivent collaborer, cette mesure requiert de remplir les conditions suivantes:

- l'innovation d'organisation doit être liée à l'utilisation et l'exploitation de

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC);

- le projet ou programme doit être dirigé par un chef de projet identifié et qualifié, les coûts du projet ou programme devant faire l'objet d'un budget;
- le projet ou programme doit déboucher sur la mise au point d'une norme, d'un modèle, d'une méthode ou d'une notion économique pouvant être systématiquement reproduit;
- l'innovation doit représenter une nouveauté ou une amélioration sensible par rapport à l'état de l'art dans le secteur concerné au sein de l'Union européenne;
- le projet ou programme doit comporter un degré de risque d'échec réel.

Cette mesure couvre les mêmes coûts que le régime R&D. Dans le cas d'une innovation d'organisation, seuls les coûts liés à l'utilisation et l'exploitation des TIC sont éligibles.

8. – 9. Les investissements dans des pôles d'innovation & l'animation de pôles d'innovation

Groupement d'entreprises indépendantes ou d'organismes de recherche, un «pôle d'innovation» doit être actif dans un secteur (ou région) particulier ou doit partager des intérêts ou compétences similaires ou complémentaires. Il favorise, d'une part, l'innovation en encourageant l'interaction, le partage des équipements et l'échange de connaissances et de savoir-faire à des

fins de recherche, de développement ou d'innovation. Il contribue, d'autre part, au transfert de technologies, à la mise en réseau et à la diffusion de l'information scientifique et technique entre les entreprises et organismes de recherche constituant le groupement.

L'aide proposée peut couvrir les coûts d'investissement dans un pôle d'innovation ainsi que les frais d'animation d'un pôle d'innovation. Toutes les entreprises ainsi que les organismes de recherche publics ou privés établis au Luxembourg sont éligibles à ces régimes.

Il est à noter que le bénéficiaire de l'aide à l'investissement dans un pôle d'innovation doit être chargé de la gestion des installations et activités du pôle d'innovation de même que de l'accès aux locaux. Celui-ci doit être libre aux entreprises et organismes de recherche publics ou privés souhaitant utiliser les installations du pôle. Les redevances d'utilisation des installations doivent refléter les coûts d'investissement, d'entretien et de gestion des installations.

10. Mesures «de minimis»

Afin de permettre à toutes les entreprises et organismes de recherche privés, ne correspondant pas, en raison de leur taille ou d'autres critères d'éligibilité, au champ d'application d'un des régimes d'aide définis par la loi, de bénéficier de ces financements publics, des mesures d'aides dérogatoires plafonnées, dites «de minimis» peuvent être appliquées.

Le montant brut total des aides «de minimis» ne pourra pas dépasser, par entreprise ou organisme de recherche privé, le plafond prévu correspondant actuellement à 200.000 Euros par période de 3 exercices comptables.

■ Tableau des intensités d'aide des nouveaux régimes et mesures

Le tableau ci-après résume les intensités d'aides maximales de tous les régimes d'aides exprimés en pourcentage des coûts admissibles liés aux projets ou programmes décrits dans ces mêmes régimes. Prévus par la loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation, chaque ligne représente un régime ou une mesure d'aide spécifique.



Tableau des intensités d'aide des nouveaux régimes et mesures

Type de régime	Type de projet ou programme de R&D	Intensité maximale/Montant plafond			
		Grande entreprise ou grand organisme de recherche privé	Moyenne entreprise ou organisme de recherche moyen privé (y inclus majoration: 10 %) ⁶	Petite entreprise ou petit organisme de recherche privé (y inclus majoration: 20 %) ⁶	Organisme de recherche public
Projet ou programme de R&D	développement expérimental	25 %	35 %	45 %	n.a.
	développement expérimental + coopération (y inclus majoration: 15 %)	40 % ⁷	50 % ⁸	60 % ⁸	n.a.
	recherche industrielle	50 %	60 %	70 %	n.a.
	recherche industrielle + coopération (y inclus majoration: 15 %)	65 % ⁷	75 % ⁸	80 % ^{8,9}	n.a.
	recherche fondamentale	100 %	100 %	100 %	n.a.
Etude de faisabilité technique	préalable à un développement expérimental	40 %	50 %	50 %	n.a.
	préalable à une recherche industrielle	65 %	75 %	75 %	n.a.
Protection de la propriété industrielle technique	consécutives à un développement expérimental	n.a. ¹⁰	25 %	25 %	n.a.
	consécutives à un développement expérimental + coopération (y inclus majoration: 15 %)	n.a. ¹⁰	40 %	40 %	n.a.
	consécutives à une recherche industrielle	n.a. ¹⁰	50 %	50 %	n.a.

⁶ Cf. la définition des Petites et Moyennes Entreprises (p. 5)

⁷ Coopération avec au moins un organisme de recherche public luxembourgeois ou une PME luxembourgeoise ou une entreprise étrangère (Union européenne). La sous-traitance n'est pas considérée comme coopération effective

⁸ Coopération avec au moins un organisme de recherche public luxembourgeois ou une entreprise luxembourgeoise ou étrangère (Union européenne). La sous-traitance n'est pas considérée comme coopération effective

⁹ Intensité d'aide maximale prévue pour la recherche industrielle, toutes primes incluses

¹⁰ Les mesures «de minimis» peuvent s'appliquer (Cf. p. 8)

Type de régime	Type de projet ou programme de R&D	Intensité maximale/Montant plafond			
		Grande entreprise ou grand organisme de recherche privé	Moyenne entreprise ou organisme de recherche moyen privé (y inclus majoration: 10 %)	Petite entreprise ou petit organisme de recherche privé (y inclus majoration: 20 %) ⁶	Organisme de recherche public
Protection de la propriété industrielle technique	consécutives à une recherche industrielle + coopération (y inclus majoration: 15 %)	n.a. ¹⁰	65 %	65 %	n.a.
	consécutives à une recherche fondamentale	n.a. ¹⁰	100 %	100 %	n.a.
Aide aux jeunes entreprises innovantes	n.a.	n.a.	n.a.	1.000.000 Euros	n.a.
Conseil en innovation et services de soutien à l'innovation	n.a.	n.a. ¹⁰	200.000 Euros maximum d'aide par période de 3 ans	200.000 Euros maximum d'aide par période de 3 ans	n.a.
Détachement temporaire de personnel hautement qualifié	n.a.	n.a. ¹⁰	50 %	50 %	n.a.
Innovation de procédé et d'organisation dans les services	n.a.	15 %	25 %	35 %	n.a.
Investissement dans des pôles d'innovation	n.a.	15 %	25 %	35 %	50 % (sous conditions)
Animation de pôles d'innovation	n.a.	50 % en moyenne, sur une durée maximale de 5 ans	50 % en moyenne, sur une durée maximale de 5 ans	50 % en moyenne, sur une durée maximale de 5 ans	75 % sur une durée maximale de 10 ans (sous conditions)
Mesures «de mini-mis»	n.a.	200.000 Euros maximum par période de 3 exercices comptables	200.000 Euros maximum par période de 3 exercices comptables	200.000 Euros maximum par période de 3 exercices comptables	n.a.

■ Les principes de base pour une demande d'aide de financement RDI

Toute demande doit être introduite avant le début des dépenses engagées

en matière de Recherche, Développement et Innovation (RDI) ou des activités connexes visées, sous peine de perte de la possibilité de bénéficier de ces aides.

Dans le cadre de ces demandes, l'effet d'incitation de l'aide publique est présumé pour les PME, les grandes entreprises devront, quant à elles, le documenter. Un élément d'accrois-

sement notable de la taille du projet, de sa portée ou de son rythme d'exécution doit être prouvé.

Les aides prévues par les différents régimes de la nouvelle loi ne sont pas cumulables pour une même dépense. Pour les mêmes dépenses admissibles, ces aides ne sont pas cumulables avec un certain nombre d'autres aides¹¹ édictées dans des lois déjà en vigueur.

■ **Luxinnovation, une assistance personnalisée dans toutes les démarches d'innovation**

Afin que les acteurs de la RDI au Luxembourg puissent recourir intensément à ces régimes et mesures d'aide, les conseillers de Luxinnovation assurent un accompagnement personnalisé pour optimiser toute démarche d'innovation et préparer les dossiers de demande d'aide.

L'Agence, à la fois sur le terrain avec les entreprises et très proche des institutions en charge des politiques liées à l'innovation et la recherche, soutient l'action RDI des entrepreneurs et chercheurs dans:

- l'identification des besoins de l'entreprise ou de l'organisme de recherche;
- l'orientation vers l'outil de financement approprié;
- l'accompagnement dans le montage des dossiers de demande d'aides financières.

Des lignes directrices pour la soumission des demandes d'aides sont proposées sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche (www.innovation.public.lu) et sur le Guichet Entreprises (www.guichet.public.lu).

Ce dossier RDI a un caractère purement informatif.

La loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation reste la seule base légale à toute demande de financement public. Celle-ci est téléchargeable dans son intégralité, tout comme la brochure éditée par Luxinnovation «*Aides publiques à la recherche, au développement et à l'innovation en faveur de l'économie luxembourgeoise*» sur le Portail luxembourgeois de l'innova-



tion et de la recherche, sous la rubrique «Publications», «Textes de loi et règlements»:

www.innovation.public.lu/loi_rdi

La nouvelle loi du 5 juin 2009 soutient la politique de développement et de diversification de l'économie luxembourgeoise en contribuant à la création de pôles de compétence nouveaux dans des domaines technologiques innovants.

Elle apparaît certainement comme une des lois spécifiques de promotion de

la RDI parmi les plus complètes et les plus élaborées de l'Union européenne. Les initiatives du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et les actions de Luxinnovation devraient permettre aux entreprises luxembourgeoises, petites et grandes, de devenir encore plus compétitives et de contribuer à préparer au mieux la sortie de crise et la reprise économique.

Information et accompagnement:

Luxinnovation GIE,

Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche

Marc Ferring – responsable Programmes nationaux

7, rue Alcide de Gasperi – L-1615 Luxembourg Kirchberg

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20

E-mail: marc.ferring@luxinnovation.lu

W: www.luxinnovation.lu – Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: www.innovation.public.lu

¹¹ Cf. l'article les règles de cumul dans la brochure éditée par Luxinnovation «*Aides publiques à la recherche, au développement et à l'innovation en faveur de l'économie luxembourgeoise*»

Eco-technologies et développement durable: Stimuler une croissance verte grâce aux aides publiques



À l'initiative du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et de Luxinnovation, près de 350 personnes se sont rassemblées, le 7 mai dernier, pour découvrir la nouvelle loi du 18 février 2010 relative à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Devant un large auditoire d'entreprises, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a présenté officiellement le nouveau cadre légal pour promouvoir les éco-technologies et le développement durable.

Conçus pour soutenir les entreprises mettant en œuvre une politique environnementale et énergétique efficace, les nouveaux régimes d'aides définis par la loi du 18 février 2010 ont pour objectif de contribuer à renforcer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. Cette dernière peut en effet être renforcée au moyen de mesures d'accompagnement des entreprises dans leurs efforts de maîtrise de l'énergie se traduisant par une réduction de leurs coûts de fonctionnement, selon Mario Grotz, Chargé de la Direction des infrastructures et des nouvelles technologies du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

Le ministre Jeannot Krecké, initiateur de cette nouvelle loi, a rappelé les motivations du Gouvernement à l'origine de ce nouveau cadre. Il a, dans un premier temps, passé en revue les grandes orientations du Plan national de développement des éco-technologies, lancé le 9 janvier 2009 et encourageant les éco-entreprises luxembourgeoises à se développer et à créer de nouvelles activités. Le ministre a, dans ce contexte, réaffirmé sa volonté de «poursuivre sa démarche de soutien aux entreprises surtout en temps de crise et ce, dans une optique de valorisation des compétences du pays». «Concrètement, la présentation de la nouvelle loi environnement, dernier né du Plan d'action, soutient financièrement les entreprises qui investissent dans des mesures de protection de l'environnement et d'utilisation rationnelle de l'énergie».

Les investissements pouvant bénéficier d'aides publiques visent, entre autres, à augmenter la protection de l'environnement, à s'adapter aux futures normes communautaires, voire à les anticiper, notamment pour les PME. De même, les efforts des entreprises pour investir dans la réalisation d'économies d'énergie, de production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables ou d'installation de cogénération à haut rendement, font l'objet de mesures de financements spécifiques.

Autre nouveauté, les entreprises pourront désormais plus facilement bénéficier des services d'experts (organismes de recherche, bureaux d'études, etc.) grâce au co-financement des études liées aux investissements précédemment cités ou préconisées dans le cadre du Plan d'action. Des majorations d'aides sont, dans ce dernier cas, prévues pour les PME.

Ces différents régimes et mesures d'aides proposés par la loi ont été présentés en détail par Monsieur Patrick Nickels, chargé de la direction de l'industrie du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

En guise de clôture, une séance de questions/réponses, réunissant les partenaires privilégiés des entreprises au Luxembourg dans ce domaine, a permis d'expliquer les démarches à effectuer pour le montage de projet d'investissements environnement et énergie.

Ces dernières seront soutenues par Luxinnovation pour l'information et l'accompagnement au montage des dossiers de demande d'aides, par le Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement du CRP Henri Tudor pour l'expertise autour des normes, par myenergy pour l'expertise dans le domaine de l'énergie et par la Direction des infrastructures et des nouvelles technologies du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur pour le financement.

Mise à disposition du public lors de la conférence, une nouvelle brochure exposant les régimes et présentant les partenaires est également accessible sur le Guichet Entreprise et le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

LUXINNOVATION GIE

Dr. Laurent Magi – Programmes de financements nationaux – responsable Programmes environnement et énergie

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: laurent.magi@luxinnovation.lu

Retrouvez toute l'information en ligne:

Pour en savoir plus sur la nouvelle loi relative à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, veuillez consulter le Guichet Entreprises: www.guichet.lu ou le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: www.innovation.public.lu/loi_env/.



Des volumes de chargement aussi variés que vos exigences. Le nouveau Transporter.

La véritable grandeur n'est-elle pas mise en évidence par les valeurs intérieures ? Avec un volume de chargement maximal de 9,3 m³ pour une charge utile pouvant atteindre 1,4 t, le nouveau Transporter s'adapte à chaque situation. Proposant plusieurs hauteurs de toit et empattements, portes à hayon, coulissantes ou à battants... 460 possibilités sont envisageables pour une flexibilité optimale. Doté des moteurs TDI de nouvelle génération, le nouveau Transporter est encore plus économique, plus puissant et plus performant. **Le nouveau Transporter, déjà à partir de 20.125 € HT.**



Utilitaires

Consommation moyenne: 7,2 - 8,3 l/100 km.
Emissions CO₂: 190 - 219 g/km.

Importateur: Autosdistribution Losch

Garage M. Losch
Luxembourg

Garage M. Losch
Bereldange

Garage M. Losch
Esch/Alzette

Garage Ed. Pepin
Ingeldorf

Garage M. Biver
Weidingen/Wiltz

Garage Horsmans&Rosati
Bech-Kleinmacher



1,2,3,GO fête ses 10 ans

Zoom sur 10 start-ups innovantes de la Grande Région!

Dans le cadre d'une rétrospective sur 10 ans de soutien à la création d'entreprises innovantes, Business Initiative met en lumière 10 «success stories» dans la Grande Région issues du parcours 1,2,3,GO. Lors d'une table-ronde en présence de Robert Dennewald (président de Business Initiative a.s.b.l. et PDG d'Eurobéton), les dirigeants de ces 10 start-ups ont pu s'exprimer sur les défis et enjeux que rencontrent les créateurs d'entreprises innovantes.

Les 10 «success stories» sont issues de domaines aussi variés que les NTIC, l'intelligence artificielle, la bioinformatique, l'environnement ou la médecine. Les start-ups ont été choisies en fonction de leur croissance, de leur potentiel de développement ainsi que de leur originalité. Leur point en commun: avoir eu l'audace de développer des produits et services innovants et de réussir à les positionner sur leur marché.

■ Luxembourg

Au Luxembourg, 3 sociétés ont été retenues: Epuramat, e-Xstream engineering et Rotomade.



Lauréat du parcours 1,2,3,GO de l'édition 2004-2005, la station d'épuration d'eaux usées développée par Epuramat a déjà beaucoup fait parler d'elle

dans la presse. L'innovation réside dans sa technologie brevetée du séparateur ExSep® qui remplace la phase de pré-traitement des stations d'épuration ordinaires (séparation entre éléments solides et liquides dans les eaux usées). Cela permet une épuration plus efficace des eaux tout en réduisant les coûts. Selon Achim Kopmeier, co-fondateur d'Epuramat, il n'y a pas eu d'innovation significative dans ce domaine depuis plus de 60 ans.

Dans le cadre du Forum économique mondial à Davos en janvier 2010, Epuramat a reçu le titre de «Technology Pioneer 2010». Seulement 26 autres entreprises dans le monde ont reçu ce titre prestigieux cette année. La création d'une filiale d'Epuramat en Californie est prévue prochainement.



Créée en mai 2003, e-Xstream engineering a conçu DIGIMAT, un logiciel de simulation des matériaux et structures composites permettant de prédire leur comportement.

L'objectif est d'aider les fournisseurs et utilisateurs de matériaux dans les différents secteurs de l'industrie, comme l'automobile, l'aérospatial, la téléphonie mobile, à réduire le temps et le coût de développement de nouveaux produits. Exemple: quand une société automobile veut créer une nouvelle voiture, au lieu de réaliser des tests réels comme le crash d'une voiture contre un mur, elle peut les simuler numériquement à l'aide du logiciel. Il en va de même pour des sociétés chimiques qui veulent développer un nouveau matériel et doivent réaliser des tests en laboratoire. On peut faire des simulations sur des chutes, des changements de température et autres situations extrêmes. Cela apporte une valeur ajoutée au choix des matériaux en fonction des caractéristiques définies suite à la simulation. La technologie utilisée par ce logiciel constitue une première mondiale.



Rotomade est une entreprise de transformation de matières plastiques en objets de formes diverses. L'innovation réside dans le procédé de rotomoulage. Selon Machado, le gérant de cette société fondée en 2003, on peut s'imaginer cela comme le four d'une cuisine: on rajoute de la poudre dans un moule en métal chaud et on la fait fondre ainsi. Par la rotation des moules, le liquide se colle aux parois des récipients et donne la forme voulue. Ce procédé n'existait pas auparavant sur le territoire luxembourgeois et représentait d'autant plus une opportunité d'affaires qu'il s'agit

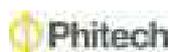
d'un marché de proximité. En effet, le plus proche concurrent se trouve à plus de 200 km.

Rotomade s'est spécialisé dans la fabrication de récipients de récupération d'eau de pluie mais a également créé deux filiales: Plasturgie Evolution, qui fabrique des produits pour le secteur agricole et Biorock qui développe des stations d'assainissement d'eau. Rotomade opère par sous-traitance sur demande des clients mais propose aussi sa propre gamme de produits.

Le fait d'avoir répondu à un besoin du marché a permis à cette société, malgré la crise, d'enregistrer une progression de son chiffre d'affaires de l'ordre de 45 % en 2009.

■ Lorraine

Pour la Lorraine, les sociétés Phitech, Alterval et LCD Solutions sont les success stories invitées au 10^e anniversaire d'1,2,3,GO.



Phitech est un projet 1,2,3,GO du parcours 2002-2003 qui développe un système d'information et de guidage pour des personnes déficientes visuelles. L'idée est de permettre à ces personnes de pouvoir s'orienter seules dans des bâtiments, de trouver l'entrée, l'accueil ou l'ascenseur. Des panneaux électroniques placés en différents endroits émettent des informations par radiofréquence. Les personnes malvoyantes reçoivent ces données sous formes de fichiers sonores sur des télécommandes commercialisées par Phitech ou sur leurs téléphones portables. Le service peut aussi être proposé en plusieurs langues.

Phitech a également développé un système d'aide d'évacuation de personnes malvoyantes en cas d'incendie en partenariat avec Siemens qui permet de les guider vers les sorties de secours.

Aujourd'hui, on peut déjà trouver ces technologies dans de nombreux bâtiments publics, commerces, hôtels ainsi que dans les transports. Parmi ses clients, Phitech compte des grands magasins comme Le Printemps ou la FNAC, la communauté urbaine du Grand Nancy et notamment la SNCF, qui est entrée à 25 % dans le capital de la société en novembre 2009. La prochaine étape: s'établir au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne afin d'étendre

leur activité sur la Grande Région. Philippe Lemaire, président de l'entreprise, prévoit de doubler son chiffre d'affaires cette année et d'élargir l'équipe de 7 à 21 personnes dans les 3 prochaines années.



L'entreprise lorraine Alterval avec son programme Mentorat propose une solution innovante pour améliorer le transfert des connaissances dans l'entreprise. Le but: rendre les entreprises plus compétitives en misant sur le capital humain avec un personnel formé et efficace.

L'activité consiste à extraire les connaissances à l'intérieur d'une société, à les rendre intelligibles et à en favoriser la transmission en interne entre collaborateurs experts et non-experts par le biais de son logiciel.

Des tests permettent d'évaluer les profils des salariés et de définir leurs capacités de transmetteur ou d'apprentis, quel que soit leur niveau de formation.

Les clients d'Alterval sont issus de secteurs de la sidérurgie, de la pharmacie, des banques et assurances, des hôpitaux et des grands commerces... leur 1^{er} client fut par ailleurs Arcelor Mittal.

L'entreprise a été primée dans le cadre de nombreux concours dont 3 en 2006: lauréat Lorrain du concours Oséo Anvar organisé par le ministère de la Recherche, lauréat de la 11^e édition du concours Entreprendre (catégorie Emergence) organisé par Promotech Nancy et Prix Services au concours 3I Lorraine (Initiative, Innovation, Intelligence). C'est aussi en 2006 qu'Alterval a participé au parcours 1,2,3,GO.



LCD Solutions a mis au point des afficheurs LCD graphiques rétro-éclairés sous forme de boutons-poussoirs qui servent à équiper de nombreux appareils électroniques tels que des tables de mixage, des téléphones mobiles, des bateaux mobiles ou des appareils de domotique.

La fabrication de ces boutons et la programmation des cartes à puce se fait à domicile par Chantal Aubricé, dont le parcours professionnel est pour le moins surprenant. En effet, cette dame a remporté le prix du concours «Créatrice d'entreprise» organisé par l'AFFDU (Association française des femmes diplômées d'université) en 2000 et a déjà travaillé comme aide-soignante, expert-comptable et dans le domaine de la plasturgie, avant de devenir autodidacte en électronique. Son secret: sa curiosité naturelle la poussant à comprendre tout ce qu'elle ne connaît pas. C'est ainsi qu'elle a trouvé son marché de niche avec seulement 3 concurrents dans le monde.

Chez LCD Solutions, les composants sont importés de Taiwan pour être testés, programmés et assemblés avant d'être commercialisés vers les secteurs médical, audiovisuel et militaire à l'étranger – la société vendant essentiellement sa production à l'export. C'est un des premiers projets à être passé par le parcours 1,2,3,GO avec sa participation à l'édition 200-2001 du parcours de plan d'affaires.

■ Belgique francophone

En Belgique francophone, les sociétés BioXpr et RFIDEA ont été sélectionnées pour se présenter lors de l'anniversaire 1,2,3,GO.



BioXpr est une spin-off de l'université de Namur qui a participé au parcours 1,2,3,GO en 2002-2003. Elle a trouvé son créneau dans la bioinformatique: Il s'agit de traiter des données provenant du monde pharmaceutique par des moyens informatiques. Concrètement, des résultats provenant d'études cliniques ou de laboratoires pharmaceutiques sont analysés et évalués automatiquement par le logiciel BioXplain. Pour cela, l'équipe est constituée d'experts qui ont aussi bien un profil de biologistes que d'informaticiens.

Primée en Belgique par le prix de l'innovation en 2009, ce service qui n'existait pas auparavant représente à la fois une révolution business et scientifique. Pour Benjamin Damien, PDG

de BioXpr, il faut se montrer innovant de nos jours pour attirer l'attention: cela fait partie de toute bonne stratégie marketing. Aujourd'hui, Benjamin Damien soutient à son tour des jeunes entrepreneurs en tant que coach 1,2,3,GO.



RFIDEA (ex Neuro-Engineering) est une société fondée en 2003 et active dans un domaine technique de pointe mélangeant sciences et technologies: la traçabilité par identification électronique sans contact. Le nom RFIDEA signifie Radio Frequency IDentification Engineering Applications. A partir de composantes et de puces électroniques, le cycle de vie commercial ou industriel d'un produit peut être suivi à tout moment. Un lecteur va récupérer ces informations et les redistribuer aux entreprises.

Cette technologie est actuellement appliquée au secteur pharmaceutique, événementiel (par exemple système de validation des tickets d'entrée pour la Formule 1) et dans le domaine industriel sur des unités logistiques. Considérée jusqu'à présent comme une société d'expertise, RFIDEA cherche aujourd'hui à devenir une société de produits.

■ Allemagne

Pour l'Allemagne, deux entreprises se sont démarquées par leur développement exemplaire: les sociétés sarroises ElexoPharm et Xaitment.



ElexoPharm offre des services de recherche pour l'industrie pharmaceutique et chimique.

Leur activité se situe au niveau de la 1^e phase de développement des médicaments: découvrir et tester les caractéristiques de différentes composantes chimiques tout en réduisant leurs effets secondaires. Parallèlement à leurs propres projets de recherche, ils offrent leurs services aux entreprises du secteur pharmaceutique. Le développement d'un médicament cardiovasculaire, leur a aidé à décrocher leur premier grand contrat avec l'entreprise américaine Merck.

Actuellement, ils réalisent une étude dans le cadre d'un projet sur le cancer du sein.



Utiliser l'intelligence artificielle pour le développement de jeux informatiques: c'est l'idée qu'a eu le fondateur de la société Xaitment, Dr. Andreas Gerber. Leur publicité a des allures d'affiche de film d'horreur, montrant des zombies avec le slogan «Give'em some brain» (donnez leur un cerveau). Mais on remarque vite que l'idée qui se cache derrière va plus loin: doter les personnages d'un jeu informatique d'intelligence artificielle pour rendre leurs actions imprévisibles et accroître l'interactivité avec l'utilisateur. Cela apporte du suspense et rend les jeux plus intéressants pour les utilisateurs.

Ce qui a contribué au succès de toutes ces start-ups innovantes: leur orientation clients, la fiabilité de leurs services, la constitution d'une bonne équipe, s'entourer d'experts et de fournisseurs fiables et le fait d'être le meilleur dans son domaine.

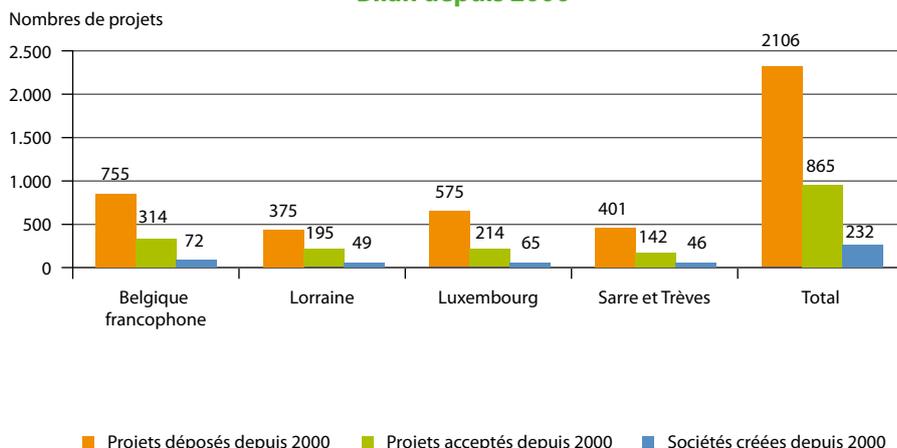
La participation au parcours 1,2,3,GO a permis à ces nouveaux entrepreneurs de mieux structurer leurs idées, de compenser leur manque de connaissances dans certains domaines par des conseils de spécialistes, de bénéficier d'un regard extérieur objectif, de nouer un réseau de contacts en Grande Région et d'accroître leur notoriété par le biais d'une présence médiatique accrue.

Anticiper, limiter les frais au départ et vivre avec des petits moyens, voir grand, ne pas avoir peur et surtout, ne pas se laisser décourager, sont les conseils que ces dirigeants veulent faire passer aux jeunes entrepreneurs d'aujourd'hui.

- **Plus de 2.100 projets déposés**, dont **865 acceptés** et soutenus par 1,2,3,GO (42 %).
- 865 projets acceptés: 441 Business Plans déposés (51 %)
- Près de 193 plans d'affaires récompensés
- **Plus de 230 sociétés créées** dans la Grande Région **générant près de 1.000 emplois** (BE 434, FR 124, DE 179, LU 230).

Créé en 2000 par **Business Initiative a.s.b.l.** en collaboration avec la Chambre de Commerce du Luxembourg, la FEDIL et Luxinnovation, **1,2,3,GO** est une initiative qui vise à stimuler la création d'entreprises innovantes en Grande Région. Chaque année, un parcours de plan d'affaires est organisé lors duquel les porteurs de projets innovants sont accompagnés gratuitement par les coachs issus du réseau interrégional 1,2,3,GO composé de 350 experts et entrepreneurs. En fin de parcours, les meilleurs plans d'affaires sont récompensés par un soutien financier et une visibilité médiatique accrue. ■

Les résultats d'1,2,3,GO: Bilan depuis 2000



Interview: Rétrospective sur 10 ans de succès 1,2,3,GO

Business Initiative – 1,2,3,GO, créé en 2000 à l'initiative de la FEDIL, de la Chambre de Commerce et de Luxinnovation, a célébré son 10^e anniversaire le 16 juin 2010 à la Chambre de Commerce de Luxembourg. Depuis sa naissance, 1,2,3,GO a reçu 2.100 projets innovants dont plus de 900 ont été accompagnés par les experts du réseau et 441 se sont concrétisés en plans d'affaires. En tout, 230 entreprises innovantes ont été créées générant plus de 1.000 emplois. Comment en est-on arrivé à ces résultats? Comment l'initiative s'est-elle développée au fil des années? Quelles ont été les difficultés que Business Initiative (BI) a dû surmonter? Flash-back sur les origines de Business Initiative – 1,2,3,GO!



M. Robert Dennewald (RD): Président de la FEDIL (Fédération des Industriels luxembourgeois), Vice-Président de la Chambre de Commerce Luxembourg, RD est également chef d'entreprise: PDG et actionnaire principal d'Eurobéton. Initiateur du projet 1,2,3,GO il est aujourd'hui Président de Business Initiative a.s.b.l.



M. Thierry Glaesener (TG): Parallèlement administrateur à la FEDIL et vice-président de la Chambre de Commerce en 2000, lors du lancement d'1,2,3,GO, TG a pris la présidence de Business Initiative lors de sa création. Aujourd'hui, en tant qu'administrateur il suit le développement stratégique de l'activité.



M. Alexandre Codran (AC): Revenant des Etats-Unis après une mission de plusieurs années en tant que PDG d'une société de soudage au laser, AC était actif pour ARBED en tant que directeur et a été détaché pour une durée de trois ans pour monter le parcours 1,2,3,GO. Aujourd'hui AC est toujours Administrateur délégué de Business Initiative et participe aux décisions stratégiques de l'a.s.b.l.



La naissance de Business Initiative et d'1,2,3,GO

■ **BI: Comment est né Business Initiative a.s.b.l. et 1,2,3,GO? Sur base de quels constats? Quels ont été les acteurs et les événements déclencheurs?**

TG: A l'époque, bien que l'économie ait été florissante, il manquait un certain esprit d'entreprise au Luxembourg. Nous nous sommes rendu compte que les jeunes entrepreneurs sont très souvent désorientés: ils ont leur projet d'entreprise mais ne savent pas comment le concrétiser. Donc il fallait les aider. Quelques recherches ont révélé que McKinsey avait développé une méthode qui s'attaquait exactement à ce problème.

RD: Nous avons discuté de l'idée de McKinsey Bruxelles au sein du Groupe de Travail Affaires Industrielles de la FEDIL. Le Groupe de Travail m'a chargé de présenter un projet au conseil d'administration de la FEDIL. Le conseil a jugé l'idée intéressante et m'a chargé de l'exécuter, sans pour autant que cela impacte le budget de la FEDIL.

Nous avons pris contact avec McKinsey, qui nous a proposé d'organiser le concours pour la somme de trente millions de Francs belges. Nous nous sommes rendu compte que cela était hors de question.

Romain Lanners (conseiller des affaires européennes à la FEDIL) et moi-même sommes partis pour Munich. Nous avons eu vent qu'un concours similaire préparé par McKinsey Munich avait connu un succès retentissant. Le rendez-vous était des plus concluants. Le directeur du projet nous a proposé de nous assister dans le lancement du projet.

Le conseil de la FEDIL a donné le 1^{er} octobre 1999 son aval au lancement du projet. Nous avons constitué une équipe de projet à laquelle ont activement participé Glaesener et Clasen (administrateurs FEDIL). Nous sommes allés voir le ministre de l'Économie de l'époque, Grethen, qui a mar-

qué son accord et nous a promis son soutien. Ensemble avec la Chambre de Commerce et Luxinnovation nous avons lancé l'a.s.b.l. en présence de Kinsch, président du groupe ARBED et vice-président de la FEDIL, et d'Assa, président de la FEDIL.

Nous avons ensuite lancé la procédure de recrutement d'un directeur. Wurth et Kinsch nous ont mis sur la piste de Codran, qui venait de rentrer des États-Unis. Ce fut la clé de notre succès. Thierry Glaesener avait entretemps accepté la présidence de notre Asbl. L'équipe Codran – Glaesener était irrésistible...

Les 3 premières années de Business Initiative – 1,2,3,GO

■ **BI: Une fois l'a.s.b.l. créée, comment l'activité a-t-elle démarré? Comment se sont déroulées les trois premières années de Business Initiative et d'1,2,3,GO?**

TG: Au départ, nous avons quelques hésitations, car on ne reprend pas un modèle comme ça sans payer de droits. Nous avons donc contacté McKinsey car nous ne voulions pas lancer le projet sans leur accord. On a trouvé un modus vivendi: ils étaient d'accord qu'on reprenne leur modèle et en échange nous affichions leur logo sur tous les supports de communication en tant que partenaire du projet.

AC: Les premiers six mois du nouveau-né ont été consacrés essentiellement à la mise en place des outils nécessaires à la réalisation des objectifs ambitieux, de son avenir, de son cadre de vie, de ses collaborateurs, de ses partenaires et de ses besoins de financements.

Janvier 2000: un ordinateur, un téléphone et un billet d'avion pour Munich sont les premiers jouets du nouveau-né. Dès le départ ses objectifs étaient très ambitieux car en octobre de la même année, le premier concours de business plan devait être mis en place! Nous avons décidé d'ouvrir son

parc de jeu à toute la Grande Région afin de lui donner une taille critique de projets potentiels. Et puis nous avons engagé les premiers collaborateurs, et McKinsey a mis à disposition un de leurs conseillers pendant un an à temps plein pour assurer le démarrage.

TG lui a trouvé un nom: 1,2,3,GO: les 3 grandes étapes de la maturation d'un projet de création d'entreprise innovante (l'idée, le produit, le business-plan), et puis GO pour la création.

■ **BI: Une fois les premiers outils en place et le nom trouvé, comment s'est passé la recherche des financements, le recrutement des coachs, la recherche des projets?**

TG: On a eu beaucoup de succès dès le départ. C'était l'euphorie totale. Tout le monde a mis beaucoup d'espoir et d'argent dans l'initiative et nous motivions les sponsors avec l'argument qu'ils faisaient quelque chose pour l'avenir du Luxembourg et de la Grande Région en soutenant 1,2,3,GO. On voulait tout faire en même temps, mais on s'est vite rendu compte que ce n'était pas si facile car il fallait aussi des partenaires sur le terrain. AC a réussi à établir des partenariats avec des structures locales pour représenter 1,2,3,GO dans les différentes régions et au Luxembourg.

AC: L'idée novatrice a en effet très vite séduit de nombreux sponsors privés/publics et les fonds nécessaires à son lancement ont été trouvés rapidement. Un autre élément essentiel au succès d'1,2,3,GO: les coachs, tous bénévoles, ont été convaincus par la proposition d'échange de leur expérience contre leur «devoir» d'aider à la dynamisation de l'esprit d'entreprise ainsi qu'au développement et à la diversification de l'économie.

Mais le temps manquait, cinq collaborateurs ont été engagés pour débusquer/encourager la soumission de projets innovants dans les différentes Régions et pour préparer la colla-

laboration avec les relais interrégionaux. Tout de suite les projets ont afflué, les coachs se sont passionnés pour l'initiative et les réunions interrégionales se sont succédées avec une participation dépassant toutes les espérances.

Ce fut un énorme succès pour Business Initiative, ses membres fondateurs, ses sponsors et ses coachs.

Le développement de Business Initiative – 1,2,3,GO jusqu'à aujourd'hui.

■ **BI: Au départ un objectif de vie de trois ans avait été fixé. Que s'est-il passé par la suite?**

AC: Les fondateurs s'étaient fixé un objectif de vie du projet de trois ans et Arcelor voulait récupérer le gestionnaire qu'il avait mis à disposition. Toutefois, lors d'une réunion entre la FEDIL, la Chambre de Commerce et Arcelor, il a été décidé que l'ampleur des résultats obtenus méritait de poursuivre l'initiative.

Une nouvelle structure s'est donc mise en place avec un nouveau manager (Rachel Gaessler) et le renforcement du rôle des relais interrégionaux. Le concept des 3 étapes de maturation des projets a été revu et remplacé par un appel à projets dès octobre, l'intervention des coachs sur tous les éléments du Business Plan à tous moments et 3 manifestations interrégionales. Juin est resté la date limite de remise des business plans avant l'intervention des jurés pour sélectionner les meilleurs projets.

Le personnel de BI a été réduit de six à trois personnes pour faire face à un sponsoring toujours citoyen mais plus diversifié et moins généreux vu les difficultés économiques du moment.

■ **BI: Est-ce que ces difficultés économiques ont affecté l'activité d'1,2,3,GO?**

TG: L'industrie souffrait beaucoup, des sponsors ont été plus prudents et on a dû faire du porte à porte pour en attirer. Tous les membres du Conseil d'Administration s'y sont mis personnellement pour chercher de nouveaux sponsors. Nous avons eu des problèmes parce que la grande majorité des fonds

venaient de sources luxembourgeoises alors que les projets primés venaient à peu près en nombre égal des 4 pays participants. D'où la difficulté d'argumenter avec les sponsors en grande majorité luxembourgeois.

■ **BI: Est-ce qu'à un moment il y a eu un repositionnement par rapport au concept de départ?**

AC: Le succès d'1,2,3,GO, a attiré des actions similaires dans l'ensemble de la Grande Région mais 1,2,3,GO a gardé le leadership grâce notamment à son caractère interrégional, ses ouvertures de marché et ses échanges technologiques.

Toutefois, afin de protéger ses valeurs d'aide à la maturation de projets innovants au travers du partage de l'expérience de ses coachs, Business Initiative a abandonné le concept de concours pour devenir un parcours de business plan à la fin duquel chaque projet ayant démontré son bon niveau de maturation aux jurés reçoit le même soutien financier. Les années se sont succédées et viennent à chaque fois récompenser la rigueur de gestion de Business Initiative.

■ **BI: Comment s'est développé le réseau de coachs?**

TG: Le réseau de coachs s'est rapidement développé par le bouche-à-

oreille et il y avait aussi des sponsors qui mettaient des coachs à notre disposition. Le recrutement de coachs n'a jamais été le plus grand problème. Et puis il y avait toujours un noyau dur de coachs sur lesquels on pouvait compter.

L'avenir de Business Initiative – 1,2,3,GO.

■ **BI: Comment voyez-vous l'avenir de Business Initiative et d'1,2,3,GO?**

AC: Le challenge sans cesse renouvelé de besoin de développements technologiques dans la Grande Région multiplie les remises en question. De nouveaux partenariats vont se mettre en place et de nouveaux défis vont mobiliser le Conseil d'Administration de Business Initiative pour, rester le meilleur et continuer à parfaire sa mission de promotion de l'esprit d'entreprendre en Grande Région.

La volonté des pouvoirs publics, la détermination de ses membres fondateurs, le soutien de ses coachs, l'enthousiasme de ses sponsors et le professionnalisme de ses gestionnaires sont les garants de sa pérennité.





C'est quoi agir en bon père de famille ? Choisir une gestion financière sans souci ? Et avoir le temps de gérer les petits soucis ?

Quels que soient vos **projets d'investissements**, nous trouverons ensemble une formule adaptée à vos besoins de sécurité et de tranquillité.

Grâce au mandat de gestion discrétionnaire **Dexia Personal Zen**, vous vous libérez du stress d'une gestion de portefeuille quotidienne. Votre personal banker définit avec vous les meilleures solutions pour vos investissements en s'appuyant sur le savoir-faire de nos équipes d'experts. Accédez à l'assurance et la tranquillité d'un service tout compris pour vous consacrer à l'essentiel.

Intéressé ? Surfez sur www.dexia-bil.lu/personalbanking pour plus d'infos ou appelez le 4590 3333 pour prendre rendez-vous avec votre **Personal Banker**.

ensemble, à l'essentiel

Dexia Banque Internationale à Luxembourg s.a. 69 route d'Esch, L-2953 Luxembourg

DEXIA

Foire de Printemps 2010

LL.AA.RR. la Grande Duchesse Maria Teresa et le Grand-Duc Henri visitent le stand de la Chambre de Commerce



LL.AA.RR. la Grande-Duchesse Maria Teresa et le Grand-Duc Henri en présence de Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce, Jean-Michel Collignon, directeur général de Luxexpo, Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce et Paul Emering, directeur de la Luxembourg School for Commerce lors de l'ouverture officielle de la Foire de Printemps 2010

Pour la deuxième fois, la Chambre de Commerce et la Luxembourg School for Commerce – l'organe de formation de la Chambre de Commerce – étaient présentes lors de la Foire de Printemps 2010 du 1^{er} au 9 mai 2010. La Foire de Printemps est la plus grande foire des biens de consommation de la Grande Région. Pendant 9 jours, elle est le lieu de prédilection de près de 80.000 visiteurs, qui viennent pour goûter et déguster, pour découvrir des nouveautés, pour comparer les offres et les prix et pour se faire conseiller. En participant à cette foire, la Chambre de Commerce et la Luxembourg School for Com-

merce avaient pour objectif de présenter leurs différents services, afin de mieux faire connaître leurs activités auprès du grand public et du monde entrepreneurial au Luxembourg et augmenter ainsi leur visibilité et notoriété au niveau de la Grande Région.

Le stand, au design sobre et novateur, visait à promouvoir la Chambre de Commerce comme une institution moderne et dynamique dont l'un des premiers objectifs est de «donner du souffle à l'économie luxembourgeoise». Les visiteurs ont pu y découvrir les nombreux services qu'offre la Chambre de Commerce aux entreprises luxembourgeoises ainsi qu'aux per-

sonnes souhaitant se mettre à leur propre compte. La Luxembourg School for Commerce, pour sa part, a présenté son offre de formation. Les collaborateurs présents sur le stand sont restés à l'entière disposition des visiteurs et ont répondu à toutes leurs questions relatives à la formation et l'économie luxembourgeoise.

Outre la possibilité de s'informer à travers de nombreuses brochures d'information, 1.400 visiteurs ont pu tester leurs connaissances en participant au Grand Quiz organisé dans le cadre de la Foire de Printemps. En répondant correctement à 7 questions portant sur les activités et missions de la Chambre de Commerce et



Le sens de l'anticipation, toujours

www.deloitte.lu

560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
©2010 • Deloitte S.A. • Member of **Deloitte Touche Tohmatsu**

Deloitte.



Le stand de la Chambre de Commerce au design sobre et novateur



La Chambre de Commerce a innové pour l'édition 2010 de la Foire de Printemps en proposant plusieurs soirées à thème qui ont attiré de nombreux invités et visiteurs

après tirage au sort, 10 visiteurs ont gagné un des dix prix en jeu: un iPad associé à un chèque-formation d'une valeur de 200 € à faire valoir auprès de la Luxembourg School for Commerce, pour le premier prix, un iPod et un chèque-formation d'une valeur de 150 €, pour les deuxième et troisième prix. Sept autres personnes ont remporté des chèques-for-

mation d'une valeur de 150 €. Afin de promouvoir la Chambre de Commerce de manière dynamique et innovante, des gadgets promotionnels, développés expressément pour l'événement, ont été distribués aux visiteurs.

Enfin, la Chambre de Commerce a décidé d'innover pour l'édition 2010 de la Foire de Printemps en proposant

aux visiteurs plusieurs soirées à thème à partir de 17h30 sur son stand:

- Le 4 mai, Shanghai a été mis à l'honneur avec une soirée entièrement dédiée à la Semaine Commerciale Luxembourgeoise organisée par la Chambre de Commerce dans le cadre de l'**Exposition Universelle 2010 à Shanghai** au mois d'octobre 2010. En effet, la «World Expo 2010 Shanghai» sera l'occasion pour la Chambre de Commerce de présenter l'économie luxembourgeoise en Chine, devenue un partenaire commercial indispensable pour le Luxembourg. Dans cette perspective, une semaine commerciale mettant l'accent sur les technologies de l'information et de la communication, le secteur automobile, le transport et la logistique, les écotecnologies et l'agroalimentaire, ainsi que sur le «networking» professionnel, sera organisée du 7 au 15 octobre 2010 à Shanghai.
- Le 5 mai, les partenaires de la Luxembourg School for Commerce ont animé une soirée consacrée à la formation.
- Le 6 mai, les collaborateurs du réseau de l'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce ont pu apporter tous les éléments de réponses en matière d'accompagnement et de conseil aux entreprises luxembourgeoises dans le cadre du processus d'intégration européenne et informer des activités et des programmes européens élaborés en faveur des entreprises.
- Enfin, le 7 mai, les collaborateurs de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce, le guichet unique qui accueille les entreprises et porteurs de projets, est resté à la disposition des entreprises pour leur apporter conseil et assistance et a renseigné les visiteurs qui souhaitaient concrétiser un projet de création d'entreprise. L'occasion pour la Chambre de Commerce de présenter également le «Business Mentoring», son nouveau programme d'accompagnement des entrepreneurs.

Un tirage au sort vient de désigner les **dix heureux gagnants du Grand Quiz** de la Chambre de Commerce organisé dans le cadre de la Foire de Printemps 2010



Paul Emering, directeur de la Luxembourg School for Commerce a remis les prix aux 10 heureux gagnants: Jean-Marie Eresch, 1^{er} prix; Camille Priester, 2^e Prix; Natascha Weber, 3^e prix (absente); Charlotte Schumacher, 4^e prix (absente); Laurent Rinnen, 5^e prix; Bianca Depuydt, 6^e prix (absente); Monique Streveler, 7^e prix; Jeanne Tamarin, 8^e prix (absente); Raoul Schmit, 9^e prix (absent) et Jacqueline Wolff, 10^e prix

Les dix gagnants qui ont répondu correctement aux dix questions du Grand Quiz Chambre de Commerce, organisé dans le cadre de la Foire de Printemps 2010 à Luxexpo, se sont vus remettre des mains de Paul Emering, directeur de la Luxembourg School for Commerce, leurs prix à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Plus de 1.400 personnes avaient pu tester leurs connaissances sur les activités de la Chambre de Commerce et tenter leur chance pour remporter l'un des dix prix mis en jeu, en répondant correctement aux dix questions du Quiz lors de leur passage sur le stand de la Chambre de Commerce.

Parmi les bonnes réponses, un tirage au sort a attribué le premier prix à Jean-Marie Eresch qui s'est vu remettre un I-Pad et un chèque-formation d'une valeur de 200 euros. Le deuxième et le troisième prix, un I-Pod et un chèque-formation d'une valeur de 150 euros, ont été attribués respectivement à Camille Priester et Natascha Weber. Un chèque-formation d'une valeur de 150 euros a été remis aux sept autres gagnants: Charlotte Schumacher, 4^e prix; Laurent Rinnen, 5^e prix; Bianca Depuydt, 6^e prix; Monique Streveler, 7^e prix; Jeanne Tamarin, 8^e prix; Raoul Schmit, 9^e prix et Jacqueline Wolff, 10^e prix.

La cérémonie a été suivie d'une séance photo et d'une réception donnée en l'honneur des gagnants et en présence des membres du Comité de Direction et du personnel de la Chambre de Commerce. ■

11 mai 2010

L'Économie expliquée aux étudiants du Lycée Aline Mayrisch



Les jeunes du Lycée Aline Mayrisch se sont intéressés à l'actualité socio-économique et à la vie des entreprises

EN BREF

27 mai 2010

Visite de S.E. José Manuel da Encarnação Pessanha Viegas, ambassadeur du Portugal



S.E. José Manuel da Encarnação Pessanha Viegas, ambassadeur du Portugal au Grand-Duché a été accueilli par Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce

S.E. José Manuel da Encarnação Pessanha Viegas, ambassadeur du Portugal au Grand-Duché, a été reçu le 27 mai dernier, à l'invitation de Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce. Le premier a pris ses fonctions le 20 novembre 2008, après avoir été notamment ambassadeur en Italie, au Canada, en Côte d'Ivoire et à Kiev. L'objectif de la visite était de présenter les opportunités économiques qu'offre le Portugal, ainsi que le potentiel de collaboration entre les entreprises portugaises et luxembourgeoises.

Devant une audience de plus d'une centaine d'étudiants des classes de 2^e de l'enseignement du secondaire du Lycée Aline Mayrisch, la Chambre de Commerce a eu récemment l'occasion de faire une présentation de ses activités et de la vie économique en général. Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce, a prononcé le mot d'introduction et présenté la Chambre de Commerce. Il a ensuite évoqué le déroulement de la Tripartite avant d'en dresser le bilan. Paul Emering, directeur de la Luxembourg School for Commerce, a, pour sa part, expliqué les enjeux de la formation professionnelle reflétant les évolutions du marché de l'emploi et de l'environnement économique. Laurent Koener, conseiller aux entreprises, a ensuite pris la parole pour présenter la mission de conseil et d'assistance de l'Espace Entreprises, qui s'adresse

tout particulièrement à tous les créateurs ou repreneurs d'entreprises dans les secteurs couverts par la Chambre de Commerce. Carlo Thelen, chief Economist de la Chambre de Commerce, a expliqué les structures et caractéristiques de l'économie luxembourgeoise. La Chambre de Commerce avait également invité Kristof Della Siega, associé gérant de la Société Plan, qui a, quant à lui, présenté son expérience de jeune créateur d'entreprise, devant ce jeune public conquis. Puis, Rachel Gaessler, conseillère aux entreprises, a présenté le Business Mentoring, une initiative basée sur l'échange d'expérience entre mentor et mentoré, lancée par la Chambre de Commerce en partenariat avec le Gouvernement du Grand-Duché et de nombreux acteurs.

Enfin, Eric Hieronimus, responsable de l'initiative Entreprise Socialement Responsable, a présenté l'INDR qui se propose d'accompagner les entreprises dans leur développement d'Entreprise Socialement Responsable. La Responsabilité Sociale des Entreprises reflète la contribution des entreprises au développement durable. Une remise de certificats de participation personnalisés est venue clôturer cette séance d'information. L'objectif des rencontres entre les étudiants et les représentants de la Chambre de Commerce – une initiative désormais régulière – est d'intéresser encore davantage les jeunes à l'actualité socio-économique et à la vie des entreprises.

ING offre des tarifs simples aux entreprises. Et cela n'a pas de prix...

ING est un prestataire international de services bancaires. Cette dimension internationale, nous voulons, chez ING Luxembourg, en faire profiter nos clients.

C'est pourquoi nous avons simplifié nos tarifs pour les virements internationaux afin de faciliter vos transactions financières.

Toujours dans ce même esprit, nous avons également simplifié les tarifs des virements européens/domestiques « papier ».

Alors pour faciliter vos transactions financières, servez-vous de nous !

Plus d'informations : www.ing.lu
ING Luxembourg S.A., 52 route d'Esch, L-2965 Luxembourg



7. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz

Trotz schrumpfender Ressourcen soll die Wirtschaft weiter wachsen

Erneut von „unschlagbarer tagespolitischer Aktualität“ war das Thema der siebten Deutsch-Luxemburgischen Wirtschaftskonferenz – so die Einschätzung der Teilnehmer. Der luxemburgische Minister für Wirtschaft und Außenhandel, Jeannot Krecké, der Minister für Wirtschaft und Wissenschaft des Saarlandes, Dr. Christoph Hartmann, und Prof. Dr. Andreas Löhr von der FOM-Hochschule für Oekonomie & Management sprachen zu „Wachstum mit begrenzten Ressourcen – Entwicklung der Privatwirtschaft und der öffentlichen Hand“.

Nach Begrüßungsworten durch Pierre Gramegna, Hauptgeschäftsführer der Luxemburger Handelskammer, und den deutschen Botschafter, Dr. Hubertus von Morr, gingen die Experten die Frage nach einem nachhaltigen und zukunftsfähigen Wachstumsmodell für die Großregion an.

Der saarländische Wirtschaftsminister Dr. Christoph Hartmann betonte, dass Wachstum nach wie vor wichtig sei für die Zukunft. Hierin widersprach er explizit den aktuellen Thesen Prof. Meinhard Miegels, der in seinem neuen Buch die Not-

wendigkeit stetigen wirtschaftlichen Wachstums in Frage gestellt hatte. „In China würde die Idee, dass man kein Wachstum mehr braucht, bestenfalls ein Kopfschütteln ernten“, so Dr. Hartmann. Im zunehmend härter werdenden globalen Wettbewerb können Länder und Regionen nur bestehen, wenn sie wachstumsorientiert sind. Für den saarländischen Wirtschaftsminister ist die in Zukunft vorhandene Zahl qualifizierter Erwerbstätiger eine der größten Herausforderungen für sein Bundesland. Bis zum Jahr 2050 werden nach Prognosen nur noch 750.000 Menschen im Saarland wohnen, statt wie bislang eine Million. Bis 2020 wird es voraussichtlich nicht mehr wie jetzt 12.000 Schulabgänger jährlich geben, sondern lediglich 8.000. „Die Kooperation in der Großregion, auch im Bildungsbereich ist deshalb wichtiger denn je“, stellte Dr. Hartmann fest.

Minister Krecké ging in seinem Vortrag auf die besonderen Herausforderungen Luxemburgs für weitere wirtschaftliche Entwicklung ein. So sieht sich auch das Großherzogtum mittelfristig einem Mangel an Arbeitskräften gegenüber. Außerdem ist das Land

nahezu ausschließlich auf die Einfuhr von Rohstoffen angewiesen. Weiterhin bestehe eine hohe Abhängigkeit vom Finanzsektor. Daher sei es an der Zeit, so der Minister, entwicklungsfähige Alternativen für das Großherzogtum zu finden. Nur dies könne auch weiterhin ein stetiges Wirtschaftswachstum im Land sichern. Wichtig sei allerdings auch der Erhalt der heimischen Industriebasis. „Wir brauchen die Stahlindustrie auch morgen noch, selbst wenn dadurch Staub entsteht“, so Minister Krecké. Eine völlige Importabhängigkeit von anderen Staaten bei Hochtechnologieprodukten könnte dazu führen, dass die Länder in der EU irgendwann einmal nicht mehr rechtzeitig die nötigen Produkte bekommen, die sie brauchen.

Zum Abschluss der Konferenz sprach der Corporate Finance Fachmann Prof. Löhr über die Konkurrenzsituation von Staaten und Privatwirtschaft auf den Finanzmärkten. Fehlendes Eigenkapital, nicht Mangel an Liquidität, sei hier das vorherrschende Problem. Während Liquiditätsgpässe mitunter durch Kapitalspritzen von öffentlichen Geldern ausgeglichen werden können,



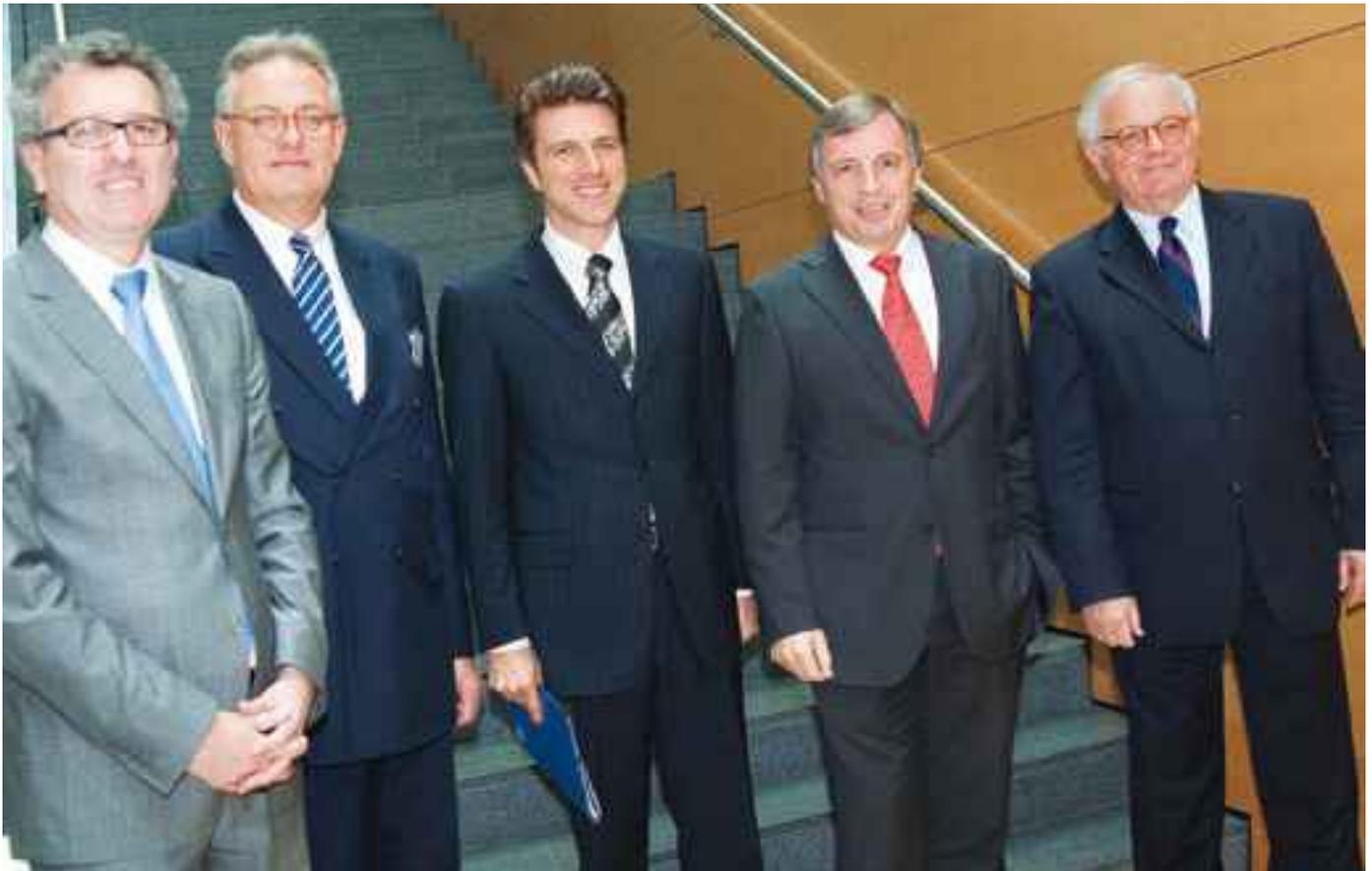
Der luxemburgische Minister für Wirtschaft und Außenhandel, Jeannot Krecké, während seiner Rede



Der saarländische Wirtschaftsminister, Dr. Christoph Hartmann, trägt sich in das Goldene Buch der Handelskammer ein



Pierre Gramegna, Hauptgeschäftsführer der Luxemburger Handelskammer



(v.l.n.r.): Pierre Gramegna, Hauptgeschäftsführer der Luxemburger Handelskammer; Dr. Christoph Hartmann, Minister für Wirtschaft und Wissenschaft des Saarlandes; Prof. Dr. Andreas Löhr von der FOM-Hochschule für Oekonomie & Management; Jeannot Krecké, luxemburgischer Minister für Wirtschaft und Außenhandel und Dr. Hubertus von Morr, deutscher Botschafter

führt ein zu geringes Eigenkapital meist zum Desaster. Prof. Löhr unterstrich die Potenziale neuer Investitionsmodelle, wie zum Beispiel die sogenannten „CoCo Bonds“ (contingent convertible bonds). Der Bankrott von Staaten, so Prof. Löhr, sei angesichts der hohen Verschuldungsquoten nicht mehr ungewöhnlich in der heutigen Zeit. Für Anleger bedeutet dies wiederum, dass Staatsanleihen nicht mehr zu den sichersten Anlagen auf dem Markt zählten. Der Finanzexperte betonte allerdings, dass die Verdammung von „Spekulanten“ auch nicht sinnvoll sei: *„Wenn man Spekulation verbieten will, kann man auch gleich Staatspleiten verbieten“.*

Die Instrumente der Finanzwelt seien nach wie vor von hoher Bedeutung für mittelständische Unternehmen, um Schwankungen der Rohstoffpreise mittelfristig auszugleichen. Hier, so Prof. Löhr, spiegle die Börse lediglich die Fehlentwicklungen der Volkswirtschaften wider; auch wenn die Regierungen dies nicht gerne zugäben. ■

YOU

> want to challenge your business idea

AT TECHNOPORT

- > Start within an hour
- > Get access to our individual coaching
- > Take advantage of our professional environment

technoport[®]
AN INITIATIVE OF CRP HENRI TUDOR

> to get started www.technoport.lu
the premier high-tech incubator

CALENDRIER 2010

Juin/Juillet

29	Conférence «Normalisation et marquage CE: deux outils de la compétitivité»
27-1 ^{er} juillet	Mission économique en Roumanie (Cluj, Bucarest, Timisoara)
1 ^{er} juillet:	Forum économique sur l'Autriche

Septembre

	Mission économique en Angola (date à confirmer)
7-9	Mission économique en marge de la visite d'Etat au Portugal (Lisbonne-Porto)
21-25	Stand collectif au Monaco Yacht Show, Monaco

FOIRES DE JUIN
A SEPTEMBRE 2010

24.06.2010

SaarLorLux IndustrieForum
Saarebruck (Allemagne)
Tél.: (+49) 681 95 20-412

08.07.2010 – 09.07.2010

DENEX – Trade Fair and Conference for
Decentralized Energy Systems and
Energy Efficient Building and Renovation
Wiesbaden (Allemagne)
Tél.: (+49) 7121 3016 0

24.08.2010 – 26.08.2010

SuisseEMEX – Trade Fair for Marketing,
Communication, Events and Promotion
Zurich (Suisse)
Tél.: (+41) 443 666110

29.08.2010 – 01.09.2010

DECOoh! (formerly Decoforce-
Europacado-Florex) – Professional Fair
for Interior and Exterior Decoration
Bruxelles (Belgique)
Tél.: (+32) 2 4748447

24.08.2010 – 26.08.2010

Oil.Gas.Chemistry
Saratov (Russie)
Tél.: (+7) 8452 205 470

02.09.2010 – 06.09.2010

Le Salon suisse CONSTRUIRE & MODERNISER
(jadis Modernisation d'immeubles anciens)
Zurich (Suisse)
Tél.: (+41) 56 20420 20

03.09.2010 – 07.09.2010

Meuble Paris – Le Meuble Sans Limites
Paris (France)
Tél.: (+33) 1 47 56 50 00

06.09.2010 – 09.09.2010

EU PVSEC – European Photovoltaic
Solar Energy Conference and Exhibition
Valence (Espagne)
Tél.: (+49) 89 72012735

20 avril 2010

Une conférence pour profiter de nouvelles opportunités d'affaires à l'exportation

Face à la situation économique actuelle, il est important que les entreprises luxembourgeoises dépassent les frontières du Grand-Duché de Luxembourg afin de pouvoir profiter de nouvelles opportunités d'affaires à l'exportation. A cet égard, l'Office du Ducroire a organisé le 20 avril dernier, conjointement avec le ministère des Finances et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, une conférence sur les opportunités d'affaires offertes par les Institutions Financières Internationales et la Coopération luxembourgeoise au Développement.

Avant la conférence, les entreprises avaient la possibilité, lors d'un *match-making*, de rencontrer les représentants des différentes Institutions Financières afin d'établir un premier contact ou encore de discuter de projets dans les différents secteurs et les différentes régions.

Durant la conférence, le ministre des Finances Luc Frieden a souligné l'importance de la collaboration avec ces institutions financières, lesquelles investissent «chaque année [...] plus de 100 milliards de dollars dans des projets humanitaires et d'aide au développement. Ces projets touchent une multitude de secteurs, allant de l'agriculture à l'industrie lourde en passant par les télécommunications et l'informatique. Ces activités représentent un vaste pool de marchés potentiels pour les entreprises luxembourgeoises que ce soit en tant que fournisseurs de biens ou de services. Ces marchés offrent également un cadre prometteur pour le développement de contacts commerciaux bilatéraux. Le potentiel catalyseur de ces institutions financières ne se limite en effet pas aux seules occasions de marchés, mais englobe un dialogue plus fondamental entre les secteurs privés nord-sud ou est-ouest. Une invitation au dialogue qu'il y a lieu de saisir dans l'objectif d'établir des relations commerciales, scientifiques et politiques stables.»

L'objectif de la conférence était d'informer les entreprises sur les opportunités d'affaires et de les inciter à participer plus activement aux appels d'offres de ces insti-

tutions. Le ministre des Finances a tenu à préciser que «*parmi les partenaires privilégiés du ministère des Finances dans la mise en œuvre de sa politique de la coopération au développement, figurent les Institutions Financières Internationales (IFI), dont la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne de reconstruction et de développement, la Banque européenne d'investissement et le Fonds International pour le Développement Agricole. L'objectif des IFI est d'encourager la croissance économique dans les pays en développement, notamment à travers la stimulation du secteur privé, tout en favorisant les aspects sociaux et environnementaux d'un développement durable.*»

La participation des entreprises luxembourgeoises aux appels d'offres est d'autant plus encouragée par le Gouvernement luxembourgeois qu'il souligne qu'«*une telle coopération entre experts et fournisseurs du Nord avec les bénéficiaires du Sud doit faire partie intégrante de la coopération au développement et trouve ainsi tout l'appui nécessaire du Gouvernement luxembourgeois.*»

De plus, l'Office du Ducroire et notamment le COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises) ont mis au point un nouvel incitateur financier dans le but d'encourager les entreprises luxembourgeoises à répondre plus activement aux appels d'offres internationaux. L'aide financière vise toute initiative individuelle ou collective concernant la participation à des appels d'offres internationaux pour des pays hors de l'UE. Le(s) marché(s) visé(s) doit(vent) être nouveau(x) à l'entreprise et chaque marché individuel ne peut dépasser 25 % du chiffre d'affaires annuel de la société.

L'entreprise intéressée peut introduire une demande pour la participation de l'Etat auprès de l'Office du Ducroire. Le formulaire peut être téléchargé sur le site Internet www.ducroire.lu. Les frais éligibles sont:

- Les frais de voyages et de séjour vers le(s) pays concerné(s),
- Les frais de réalisation d'études internes ou externes pour autant que ces

- études aient un lien direct avec la participation à l'appel d'offre concerné,
- Les frais d'achat du cahier de charges.

L'intervention publique prend la forme d'une avance remboursable, ne peut dépasser en aucun cas 75 % des frais

engagés et se limite à deux participations par an. Cette aide est remboursable en cas de succès à l'appel d'offre.

Afin de faciliter la prise de contact avec les différentes Institutions Financières Internationales, voici une liste des personnes de contacts: ■

Institution Financière Internationale	Nom	Téléphone	E-mail
Lux-Development	Bob HARDY	(+352) 2958 58219	hardy@lux-development.lu
International Finance Corporation	Anton VAN RUITEN	(+33) 1 40 69 31 84	avanruiten@ifc.org
International Finance Corporation	Denis NAKAGAKI	(+33) 1 40 69 33 66	dnakagaki@ifc.org
Asian Development Bank	Yohana KHO	(+49) 69 2193 6400-14	ykho@adb.org
European Bank for Reconstruction and Development	Andrea BALDAN	(+44) (0)20 7338 7307	baldana@ebrd.com
European Bank for Reconstruction and Development	Miguel MARQUES	(+44) (0)20 7338 6104	marquesm@ebrd.com
European Investment Bank	Bram SCHIM VAN DER LOEFF	(+352) 4379 83130	schimvan@eib.org

Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'Office du Ducroire
Tél.: (+352) 42 39 39-320 – E-mail: odl@cc.lu – W: www.ducroire.lu

10-11 May 2010

Taiwan-Luxembourg Joint Business Council: continuous success-story

Since its establishment in 2007, the Taiwan-Luxembourg Joint Business Council (TLJBC) incites to further strengthen existing business contacts and to explore new opportunities in the fields of logistics, industrial, financial and technical cooperation.

The 3rd edition of the TLJBC took place on the 10th and 11th of May and

was hosted by the Luxembourg Chamber of Commerce. This year's edition was part of the programme of a Taiwanese Trade Delegation to Luxembourg, led by Theodore M. H. Huang, Chairman of the Chinese National Association of Industry and Commerce (CNAIC) and organized by the Chinese International Economic Cooperation Association (CIECA).

12.09.2010 – 15.09.2010

FAFGA – Trade Fair for Catering and Hotel Business
Innsbruck (Autriche)
Tél.: (+43) 512 5383 0

12.09.2010 – 15.09.2010

HOGATEC – Salon international de l'Hôtellerie, de la Gastronomie et du Catering
Dusseldorf (Allemagne)
Tél.: (+49) 211 4560 01

13.09.2010 – 16.09.2010

MOTEK – Le Salon International des Techniques d'Assemblage et de Manipulation automatisés
Stuttgart (Allemagne)
Tél.: (+49) 7025 9206 0

14.09.2010 – 16.09.2010

COMPOSITES EUROPE – Salon professionnel & Forum des Matériaux, Technologie et Applications
Essen (Allemagne)
Tél.: (+49) 211 90191 0

14.09.2010 – 16.09.2010

ALUMINIUM – Salon mondial et Congrès
Essen (Allemagne)
Tél.: (+49) 211 90191 0

16.09.2010 – 19.09.2010

FUTURA – Trade fair for consumer electronics, household technology and telecommunication
Salzbourg (Autriche)
Tél.: +43 662 4477 243

17.09.2010 – 19.09.2010

OEKO FOIRE – Ecological Fair
Luxembourg (Luxembourg)
Tél.: (+352) 43 99 1

20.09.2010 – 23.09.2010

SMAU – International Exhibition of Information & Communications Technology
Milan (Italie)
Tél.: (+39) 002 283131

21.09.2010 – 23.09.2010

EQUIPMAG – Salon de l'Equipment et des Technologies des Points de Vente
Paris (France)
Tél.: (+33) 1 76 77 11 11

21.09.2010 – 24.09.2010

InnoTrans – Salon international de la technologie des transports – Composants innovateurs – Véhicules – Systèmes
Berlin (Allemagne)
Tél.: (+49) 30 3038 0

22.09.2010 – 24.09.2010

Power Expo – International Exhibition on Energy and Power
Saragosse (Espagne)
Tél.: (+34) 976 764700

23.09.2010 – 25.09.2010

KLIMAENERGY – Trade Fair for renewable Energies
Bozen (Italie)
Tél.: (+39) 0471 516000

23.09.2010 – 26.09.2010

TurkeyBuild – International Construction and Building Fair
Ankara (Turquie)
Tél.: (+90) 212 2667070

**25.09.2010 – 03.10.2010**

Salon de l'Habitat: Immobilier
Toulouse (France)
Tél.: (+33) 5 62 25 45 45

27.09.2010 – 01.10.2010

HOUT – International Trade Fair for
Woodworking and Plastics Fabrication
Rotterdam (Pays-Bas)
Tél.: (+31) 30 2952700

28.09.2010 – 02.10.2010

AMB – Exposition internationale
de l'usinage des métaux
Stuttgart (Allemagne)
Tél.: (+49) 711 18560 2639/-2627

28.09.2010 – 01.10.2010

CONSTRUTEK – International Building
Exhibition
Madrid (Espagne)
Tél.: (+34) 91 7223000

28.09.2010 – 01.10.2010

DECOTEC – Interior Architecture Show
Madrid (Espagne)
Tél.: (+34) 91 7223000

30.09.2010 – 03.10.2010

Bauen+Wohnen – Building and
Living Exhibition
Lucerne (Suisse)
Tél.: (+41) 56 20420 20

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-360.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-360.

On the first day an academic session was opened by Marc Solvi, Chairman of the TLJBC and was a perfect occasion to discuss several economic and political subjects, helpful to foster the existing foreign trade relationship between Luxembourg and Taiwan. During this Council meeting, projects such as the Taiwan-EU Free Trade Agreement were presented and the opening of a new Luxembourg Trade and Investment Office in Taipei was highlighted.

In the afternoon several Luxembourg companies had the opportunity to meet the Taiwanese delegates from the green energy, logistics and medical sector during individual B2B meetings organized by the Chamber of Commerce.

On the second day, Jean-Claude Vesque, Head of International Trade at

the Chamber of Commerce, presented to the Taiwanese delegation the key facts of the Luxembourg economy and Simone Polfer, Ministry of the Economy and Foreign Trade gave an insight in the competences of several Luxembourg companies in the sector of "Eco-construction".

As Taiwanese companies had a special interest in company visits, the Chamber of Commerce organized visits of Luxair Cargo, China Airlines, Kymco Lux and the Guardian Luxembourg I plant.

In order to strengthen the friendship between all the participating members, a dinner was hosted by the Luxembourg Chamber of Commerce after a visit to the European cultural centre in Schengen. ■

16-20 May 2010

Saudi Arabia: Discover more than black gold!

An Official mission led by H.R.H. Crown Prince Guillaume visited the Kingdom of Saudi Arabia from the 16th of May

until the 20th of May. Almost 15 years after the first economic promotion tour to Saudi Arabia, 33 companies from the industrial, commercial and finan-

cial sector decided to join this mission organized by the Chamber of Commerce in close cooperation with Luxembourg for Business and Luxembourg for Finance.

Already on their way from Riyadh-Airport to the hotel, the participants received an impression of a booming country. On a terrain of 8 km² alongside the highway over 100 cranes are working day and night in order to complete the Princess Nora Bint Abdulrahman University until the end of this year. This university will offer in a near future access to higher education to more than 26, 000 female students and will have a final cost of 11.5 bn \$. Investing in education is only one political priority of the Custodian of the Two Holy Mosques King Abdullah in order to obtain a diversified economy. With 57 % of the Saudi Arabian population being under 25 years old it is obvious that investing in the next generation's highly skilled workforce will offer huge potential to the Saudi economy.

Even if Saudi Arabia still possesses 20 % of the world's proven petroleum reserves, the objective is to obtain an economy much more independent on oil. New sectors are open to foreign investments and the Kingdom is looking forward to play a role in the technology, innovation and healthcare business. Huge investments in economic cities are on their way and will drive Saudi Arabia towards a knowledge-based economy.

In order to foster the economic relationship between Luxembourg and Saudi Arabia an economic and financial seminar was organized for the Riyadh business community. The seminar followed by a networking reception showed clearly that Luxembourg is on the map of Saudi businesspeople and that a strong interest exists in the financial vehicles promoted by the Luxembourg financial center.

During the visit to Riyadh Pierre Gramegna was invited to a bilateral meeting by Hussein A. Al-Athel, Secretary General of the Riyadh Chamber of Commerce and Industry.

Beside the general economic situation, the financial crisis and the possibilities to increase the collaboration between the chambers were explored.

As the Official mission coincided with the 2010 edition of the Riyadh



Euromoney Conference, the delegation had the opportunity to participate in this event and listen to the Crown Prince Guillaume's keynote speech held on this occasion.

On 18th of May the delegation headed to Jeddah, a commercial city close to the two holy cities Mecca and Medina. Jeddah lying on the Red Sea can clearly be identified as a more open city than the administrative center Riyadh and due to its port is strongly connected to the world.

The seminar organized in Jeddah was supported by the local Chamber of Commerce and Industry and was with more than 100 attendees, a very successful event. The participants were keen on getting information about Luxembourg as a financial centre and more precisely the role of Luxembourg in the Euro zone.

In Riyadh and Jeddah, B2B meetings were organized for almost 20 companies by the Belgian Commercial Attaché Jacques Lambert and some companies received high valuable contacts through this business matchmaking.

The mission showed clearly that Luxembourg needs to stay in touch with Saudi Arabia even if some other states of the Gulf region seem more attractive. ■



Chamber Academy: 26-27 mai 2010

30 Chambres de Commerce bilatérales et trilatérales à Luxembourg



Le 26 et 27 mai dernier, la Chambre de Commerce a organisé, en étroite collaboration avec la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Belgique, la deuxième édition de la «Chamber Academy». A cette occasion, quelque 30 représentants des Chambres de Commerce luxembourgeoises et belgo-luxembourgeoises basés à travers le monde se sont réunis à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, où ils ont pu échanger leurs points de vue concernant le développement de projets communs. Parallèlement, ces Chambres ont pu s'informer sur les nouveautés en matière de politiques de subsides appliquées en Belgique ainsi qu'au Luxembourg et échanger des informations sur les méthodes de financement alternatives.

A côté du réseau diplomatique, ces Chambres de Commerce belges, luxembourgeoises et belgo-luxembourgeoises constituent le réseau de référence de la Chambre de Commerce pour ses activités d'internationalisation des entreprises et de promotion de l'économie. Fortes d'une grande expérience dans le milieu des affaires dans leur pays respectif, elles peuvent non seulement fournir des informations sur les opportunités d'affaires

existantes sur leurs marchés, mais également apporter un appui aux entreprises qui se lancent pour la première fois sur un nouveau marché.

Dans le but de garantir la qualité des services offerts aux entreprises membres et en réponse à une demande de celles-ci, la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Belgique et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg ont mis en place un Programme d'Accréditation. Ce dernier définit clairement les missions que toute Chambre de Commerce à l'étranger devrait réaliser dans l'intérêt du développement et de la consolidation d'un réseau professionnalisé et homogène. Ce programme d'accréditation précise les critères de qualité auxquels une Chambre doit répondre pour accéder au statut de Chambre accréditée. Ces critères concernent tant le fonctionnement, la gestion et l'organisation des Chambres bi- ou trilatérales que la qualité des services offerts à leurs membres ou aux autorités luxembourgeoises ou belges. Depuis la mise en œuvre de ce programme, 28 Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises et belges à l'étranger ont été accréditées.

La «Chamber Academy» a été également l'occasion pour Jacques Glorieux, vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie et Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce du Grand-Duché, de remettre les certificats d'accréditation aux représentants des différentes Chambres bi- et trilatérales présents.

Lors d'un déjeuner de «networking» le 27 mai, une trentaine d'entreprises luxembourgeoises ont profité de la présence des Chambres belgo-luxembourgeoises pour bénéficier, dans un cadre informel, de leur conseil et de leur assistance concernant leurs pays respectifs.

Toute entreprise désireuse d'entrer en contact avec les représentants des Chambres de Commerce bi- ou trilatérales peut retourner le coupon de réponse ci-joint dûment rempli à:

COUPON-RÉPONSE

Nom: _____

Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

souhaite être mis en relation avec les représentants des Chambres de Commerce suivantes:

Europe

- Joint-Czech-Belgium-Luxembourg Chamber of Commerce in the Czech Republic, Prague*
- French-Belgian Chamber of Commerce of the North of France, Lille*
- Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in France, Paris*
- German-Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce (DEBELUX), Cologne, Bruxelles*
- Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Great Britain, East Yorkshire*
- Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Ireland, Dublin*
- Belgian-Luxembourg-Polish Chamber of Commerce (BEPOLUX), Bruxelles*
- Belgian-Luxembourg-Portuguese Chamber of Commerce, Lisbonne*
- Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce for Russia and Belarus, Bruxelles*
- Chamber of Commerce of Belgium and Luxembourg in Catalonia, Barcelona*
- Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Spain, Madrid*
- Business Club Belgo-Luxembourgeois en Suisse, Sion*
- Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Turkey, Istanbul*
- Belgian-Armenian Chamber of Commerce, Bruxelles
- Camera di Commercio Italo-Lussemburghese, Luxembourg

Asie

- Indian Business Chamber Luxembourg, Luxembourg
- Belgian-Chinese Chamber of Commerce, Bruxelles*
- Benelux Chamber of Commerce in China (Bencham), Beijing*
- Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Japan, Tokyo*
- Belgo-Indian Chamber of Commerce & Industry, Zele*
- Pakistan Belgium Business Forum, Karachi*
- Chinese-Luxembourg Chamber of Commerce (CHINALUX), Luxembourg

Afrique/Moyen Orient

- Belgium-Luxembourg Chamber of Commerce in Congo, Gombe*
- Belgian Chamber of Commerce in Ivory Coast, Abidjan*
- Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Morocco, Casablanca*
- Nigerian-Belgian Chamber of Commerce, Lagos
- Arab-Belgium-Luxembourg Chamber of Commerce, Bruxelles*
- Iran & Belgium Chamber of Commerce and Industry, Téhéran*
- Chamber of Commerce, Industry and Agriculture Belgium-Luxembourg-Africa-Caribbean-Pacific (CBL-ACP), Bruxelles*

Amérique

- Belgian-Luxembourg-Brazilian Chamber of Commerce and Industry in Brazil, Sao Paulo*
- Chamber of Commerce Belgium Central America (Belacen), Bruxelles*
- Dominican-Belgium Chamber of Commerce in Dominican Republic, Santo Domingo*
- Belgian-Luxembourg-Dominican Chamber of Commerce, Bruxelles*
- Chamber of Commerce, Industry and Agriculture Belgium-Luxembourg-Africa-Caribbean-Pacific (CBL-ACP), Bruxelles*

**Chambres de Commerce bilatérales et trilatérales accréditées*

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International – L-2981 Luxembourg
Personnes de contact: M. Carlo Thelen/Mme Anne-Marie
Loesch/Mme Viviane Hoor/Mme Violaine Mathurin
Tél.: (+352) 42 39 39-312 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: international@cc.lu

1-7 novembre 2010

Le Maroc: une opportunité pour le secteur de la construction

L'agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) organisera un stand collectif lors de la 13^e édition du Salon International du Bâtiment (S.I.B.), du 1^{er} au 7 novembre 2010. Cette foire biennale qui aura lieu à Casablanca est dédiée aux secteurs du Bâtiment et de la Construc-

tion, du Génie civil et de l'Aménagement urbain.

Le secteur du Bâtiment et des Travaux public connaît un essor sans précédent au Maroc, le plaçant en tête des autres secteurs de l'économie en termes de volume des investissements.

C'est un secteur avide d'innovations et de technologies les plus avancées dans

le domaine (matériaux de construction, équipements énergétiques et techniques, automatisme, informatique) permettant ainsi de réduire les coûts et les délais de réalisation des projets.

L'édition 2010 est placée sous le thème de l'innovation au service du développement durable.



Pour de plus amples renseignements sur cet événement,
vous pouvez contacter:

Chambre de Commerce – Département International

Personne de contact: M. Daniel Sahr

Tél.: (+352) 42 39 39 -313 – E-mail: daniel.sahr@cc.lu

Voyez grand.

Le nouvel Opel Movano.



Chez Opel, nous cherchons à améliorer nos modèles en permanence. La preuve: le nouvel Opel Movano. Grâce à un large choix de hauteurs, de longueurs et d'équipements, il est plus grand, plus robuste et plus polyvalent que jamais, tout en restant un modèle d'économie de carburant dans sa catégorie. Avec sa cabine confortable, ses options comme les roues arrière motrices et le double train arrière, rien ne lui résiste. Pour en savoir plus sur le nouvel Opel Movano, rendez-vous chez votre Distributeur Opel.

www.opel.lu



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.



Wir leben Autos.

AUTOPOLIS

Zone d'activités Bourmicht - 8070 Bertrange - Tél. 43 96 96 2100

- MOTOR CENTER DIEKIRCH - Route de Larochette 24 - 9524 Diekirch - Tél. 80 31 81
- GARAGE J.P. RIES - Route d'Arlon 24 - 8210 Mamer - Tél. 31 85 63
- GARAGE REITER-HOSINGEN - Op Der Hei 6 - 9809 Hosingen - Tél. 92 13 09
- GARAGE SCHUMMER FRÈRES - Rue d'Ettelbrück - 7590 Beringen - Tél. 32 03 29
- GARAGE MACK - Rue de la Gare 65 - 6440 Echternach - Tél. 72 82 32
- GARAGE LUTGEN - Route de Winseler 10 - 9577 Wiltz - Tél. 95 74 83

GARAGE KAUFMANN

Route de Luxembourg 240 - 3515 Dudelange - Tél. 51 82 82

GARAGE WERNER ESCH

Rue du Brill 28 - 3898 Foetz - Tél. 55 20 30-1

- LUX-GARAGE - Route de Tetange 70 B - 3672 Kayl - Tél. 56 76 80

5-9 mai 2010

Lancement du projet «STOP4Business» au salon Turkeybuild d'Istanbul



Le secteur de la construction durable étant l'un des marchés prédominants dans l'Union européenne, le réseau international *b2fair* s'est engagé à mettre en relation des entreprises du secteur de l'éco-construction grâce au projet européen «STOP4Business».

Le Turkeybuild a été le premier d'une série de quatre événements organisés dans le cadre de «STOP4Business» dont le but est de faciliter l'accès des PME aux marchés étrangers, de les soutenir dans leur recherche de nouveaux partenaires, clients et fournisseurs, ainsi que d'encourager le transfert de technologies.

Le secteur de la construction en Turquie profite du dynamisme de sa population, ainsi que du développement économique favorable et constitue le troisième marché du pays avec 10 % du total industriel. Ainsi, le salon Turkeybuild a constitué une plateforme idéale pour toute entreprise européenne intéressée par les marchés de la région eurasiennne, du Moyen-Orient et de l'Asie centrale. Il est organisé trois fois par an à Istanbul, à Ankara, ainsi qu'à Izmir, et a tenu à Istanbul, du 5 au 9 mai 2010, sa 33^e édition avec quelque 800 exposants.

Lors de ce premier événement organisé dans le cadre du projet «STOP4Business», 85 entreprises de 11 pays différents ont participé à la bourse de coopération *b2fair* et un total de 230 rendez-vous d'affaires ont été organisés. L'organisation d'un événement de «match-making» a su donner une valeur ajoutée à ce salon professionnel renommé de la région eurasiennne et représente un succès considérable pour le projet «STOP4Business», ainsi que pour le domaine des éco-technologies, le secteur de tendance au niveau international.

Les prochains événements *b2fair* organisés dans le cadre de «STOP4Business» sont:

EuroSun Conference

Graz, Autriche – 29.09-01.10.2010 – Technologies utilisant l'énergie solaire – www.eurosun2010.org

Pollutec

Lyon, France – 02.12-05.12.2010 – Développement durable, éco-technologies – www.pollutec.com

International Building Faire

Brno, République tchèque – Avril 2011 – Construction – www.bvv.cz

Pour de plus amples renseignements concernant le projet,
n'hésitez pas à contacter l'équipe du *b2fair* à Luxembourg: *b2fair* Coordination Unit
7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: b2fair@cc.lu

Les PME tiennent le haut de l'affiche



(de g. à d.): Soheil Sarmad, Société Cogeco; Ernst Moutschen, Représentation de la Commission européenne au Luxembourg; Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme; Agnès Thibault, Commission européenne, Direction Générale «Entreprises & Industrie»; Guy Stamet, Société AirFlowControl SA.

Dans le cadre de la Semaine européenne des PME, officiellement prévue du 25 mai au 1^{er} juin 2010, le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, ainsi que les trois partenaires de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers et LuxInnovation) ont organisé le lundi 10 mai une conférence de presse à la Maison de l'Europe afin de sensibiliser le public à cette initiative et de l'informer des événements se tenant au Luxembourg. La conférence de presse s'est déroulée en présence de Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme, d'Agnès Thibault de la Commission européenne, Direction Générale «Entreprises & Industrie» et de deux entrepreneurs luxembourgeois incarnant brillamment l'esprit d'entreprise, qui ont été mis sur le devant de la scène pour partager leur expérience respec-

tive. Guy Stamet, société AirFlowControl SA, entrepreneur de l'année 2010, a évoqué son départ d'une firme multinationale pour des raisons éthiques et affirme aujourd'hui avoir enfin trouvé son bonheur en ayant créé sa propre entreprise. Il n'hésite pas à partager avec ses 32 salariés sa propre expérience et les leçons qu'il a pu en tirer. Soheil Sarmad, de la société Cogeco, entrepreneur de l'année 2009, a quant à lui prodigué comme conseil à toute personne souhaitant lancer sa propre entreprise: «Osez les rêves de grandeur, travaillez dur et soyez honnête».

Lors de cette conférence, plusieurs thèmes ont été abordés, notamment la contribution des PME au sein de l'Union européenne. En effet, 99 % des 21 millions d'entreprises dans l'UE sont des PME, contribuant à près de 60 % du PIB européen et employant 67 % de la main-d'œuvre de l'UE.

Les PME sont directement visées par le Small Business Act (SBA) adopté en

décembre 2008 et qui a pour priorité l'accès au marché, l'accès au crédit et la simplification administrative.

Ces mesures doivent être connues des PME et c'est en partie un des objectifs de cette campagne lors de laquelle près de 977 manifestations ont eu lieu dans les 27 pays de l'UE ainsi qu'en Albanie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Islande, Israël, Liechtenstein, Monténégro, Norvège, Serbie et en Turquie. Au Luxembourg, ce ne sont pas moins de vingt événements de tous types qui ont été proposés tout au long de la Semaine européenne tels que des conférences, des foires, des journées portes ouvertes dans les entreprises, des ateliers, des performances artistiques et des concours. Chaque événement se concentrant sur un sujet spécifique tel que l'entrepreneuriat, l'innovation, l'environnement, la stratégie commerciale, l'internationalisation, etc. En bref, les participants ont eu la possibilité d'en apprendre plus sur tous les

aspects de la gestion d'une PME et de concrétiser leurs ambitions.

La Semaine officielle des PME s'est conclue par une cérémonie de clôture à Madrid, co-organisée par la Commission européenne et la Présidence espagnole de l'UE, mais d'autres événements restent encore à venir dans le cadre de cette initiative et ce, jusqu'au 30 juin 2010 au Luxembourg et partout en Europe.

Les entreprises souhaitant recevoir des informations supplémentaires sur la Semaine européenne des PME peuvent contacter:
 Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce
 Personnes de contact: Mme Sabrina Sagramola/Mme Sabrina Aksil
 Tél.: (+352) 42 39 39-333 – E-mail: een@cc.lu
 ou visiter le site Internet officiel de l'événement:
<http://ec.europa.eu/enterprise/policies/entrepreneurship/sme-week>

11 mai 2010

La conférence «Eco-Construction: devenez un acteur éco-responsable!» remporte un vif succès



La Chambre de Commerce, dans le cadre de ses activités d'«Enterprise Europe Network» et de la Semaine européenne des PME, a accueilli, le 11 mai dernier au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, la conférence «Eco-Construction: devenez un acteur éco-responsable!». Organisée en étroite collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des

entreprises (INDR), l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB) et le Centre de Ressources des Technologies de l'Environnement (CRTE), cette manifestation a réuni une centaine de chefs d'entreprises vivement intéressés par ce sujet de plus en plus d'actualité et avait pour objectif de faire prendre conscience aux entreprises luxembourgeoises de l'impact des constructions actuelles sur l'environnement, ainsi que de les informer sur les mesures nationales et les innovations concernant ce domaine.

La conférence a débuté par une allocution de Sabrina Sagramola, gérante de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce, rappelant le défi que constitue la mise en place de constructions écologiques par l'Etat et les entreprises luxembourgeoises, afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Simone Polfer, conseillère de direction adjointe au ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, et Jean Offermann ont ensuite fait une présentation commune de la stratégie natio-

nale visant à soutenir et à encourager l'éco-construction. Simone Polfer a rappelé la définition du terme «éco-construction» et a expliqué le cadre légal communautaire et national, notamment la loi du 18 février 2010 présentant les régimes d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle de ressources naturelles, tandis que Jean Offermann s'est penché sur l'éco-certification et les mesures concrètes.

Eric Hieronimus de l'INDR a ensuite présenté le label «Entreprise Socialement Responsable» qui récompense les entreprises qui ont une démarche sociétale, ainsi que le processus de labellisation.

La conférence s'est poursuivie par l'exposé de Paula Hild du Centre de Ressources des Technologies de l'Environnement (CRTE) qui a mis un accent sur les critères de développement durable, précisant que le CRTE soutient les entreprises dans leur choix de matériaux écologiques.

Les entreprises participantes ont ensuite assisté aux présentations d'Alexis Sikora, chef du Département de la Construction Durable à l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB). Ce dernier a exposé les différentes missions et formations de l'IFSB, précisant qu'il existe un réel besoin et un accroissement des demandes d'information et de formation de la part des entreprises dans le domaine de la construction durable. Afin d'illustrer ses propos, Alexis Sikora a également présenté le projet «DECID», une



construction du futur économiquement rationnelle, environnementalement efficace et socialement équitable.

Laurent Rouach, administrateur délégué de l'entreprise PROgroup, a ensuite partagé son expérience dans le domaine de la construction durable en mettant en lumière le projet «Solarwind», qui bénéficie d'une triple certification environnementale (BREEAM, HQE et DGNB).

Enfin, Niels Dickens, attaché et responsable de Projets auprès de l'Entreprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce, a détaillé le projet «Stop4Business», acronyme pour «Sustainable Technology offers

Prospectiveness for Business», une mesure de soutien aux PME dans leurs démarches à l'international et comportant une conférence internationale et des événements de «matchmaking» consacrés au domaine de la construction durable, de l'environnement et des énergies renouvelables.

Après quelques échanges entre les entreprises et les orateurs, la conférence a été clôturée par Sabrina Sagramola, qui a rappelé que des mesures législatives et concrètes sont indispensables pour que l'éco-construction gagne en pertinence dans un futur proche. ■

29 juin 2010

Conférence «Normalisation et Marquage CE: deux outils de la compétitivité»

La Chambre de Commerce, dans le cadre de ses activités Enterprise Europe Network, organise une conférence portant sur la normalisation et le marquage CE, le **mardi 29 juin 2010** de 9h30 à 14h45 au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce.

Cette conférence a pour but d'informer les entreprises sur le processus de

normalisation européenne qui permet l'harmonisation des normes techniques existantes, ainsi que sur le marquage CE qui est le symbole visuel attestant de la conformité des produits aux règles communautaires.

La manifestation débutera à 9h30 avec la présentation de plusieurs exposés réalisés par des représentants d'organismes européens et luxembour-

geois compétents en la matière. Elle sera suivie par des témoignages d'entreprises et en début d'après-midi par quatre workshops qui porteront sur les directives Nouvelle Approche «Machines», «Produits de la construction», «Compatibilité électromagnétique» et «Basse tension»; enfin un workshop sera animé par le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité. Un sand-

wich-lunch sera également offert à tous les participants.

Grâce à l'application des directives «Nouvelle Approche», l'harmonisation des normes au niveau européen permet d'assurer une libre circulation des biens dans le marché intérieur, tout en garantissant un niveau de sécurité élevé aux consommateurs. Aujourd'hui, les normes s'affirment de plus en plus comme un véritable complément technique à la réglementation. Connaître ces normes ainsi que les directives «Nouvelle Approche» permettra à l'entreprise de se conformer aux exigences essentielles de sécurité et lui procurera un avantage concurrentiel certain sur le terrain.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la Semaine européenne des PME qui a eu lieu du 25 mai au 1^{er} juin 2010.

Lancée en 2009, la Semaine européenne des PME est coordonnée par la Direction Générale «Entreprises & Industrie» de la Commission européenne et fait partie des mesures de mise en œuvre du «Small Business Act», premier cadre politique complet pour les PME de l'UE et ses Etats membres. Elle vise à promouvoir l'entreprenariat en Europe et à informer les chefs d'entreprise sur les aides et mesures de soutien disponibles aux niveaux européen, national et local.

Tout au long de l'année 2009, plus de 1.200 manifestations nationales, régionales et locales, abordant divers thèmes, ont été organisées dans l'ensemble des Etats membres de l'UE pour soutenir les PME européennes dans leurs différentes démarches et pour les

aider à bénéficier d'une information et d'un soutien personnalisés, afin de pouvoir atteindre leur plein potentiel et de concrétiser leurs ambitions.

En 2010, de nombreux événements organisés aux niveaux national, régional et local se sont déroulés dans 37 pays participants. Ces événements devraient être une opportunité pour les PME de partager leurs expériences et de développer davantage leurs activités.

Si ce sujet vous intéresse, inscrivez-vous dès maintenant en renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous, dûment complété par courrier, par fax, ou par e-mail pour le vendredi 25 juin au plus tard

La conférence est gratuite et se déroulera en langue française

Pour de plus amples renseignements, l'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce se tient à votre entière disposition:

**Personnes de contact: Mme Anne-Cécile Sadot/Mme Katia Cosset
Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu**

Formulaire d'inscription – Conférence «Normalisation et Marquage CE: deux outils de la compétitivité»

(à remplir en lettres majuscules)

Raison sociale: _____

Personne de contact: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Souhaite obtenir des informations sur:

- la conférence **Normalisation et marquage CE** qui aura lieu le **mardi 29 juin 2010** de 9h30 à 14h45

Souhaite s'inscrire à:

- la conférence **Normalisation et marquage CE** qui aura lieu le **mardi 29 juin 2010** de 9h30 à 14h45

Date: _____ Signature: _____

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

Personnes de contact: Mme Anne-Cécile Sadot/Mme Katia Cosset

Participez à des rendez-vous B2B personnalisés dans le cadre de la foire agricole de Libramont

Les partenaires wallons du réseau Enterprise Europe Network ont organisé l'an dernier des rendez-vous d'affaires entre professionnels, exposants et visiteurs de la Foire Agricole de Libramont. Forts du succès rencontré par cet événement lors de sa première édition, il a été décidé de le réitérer. En s'inscrivant à cette manifestation, chacun a l'opportunité et la certitude de rencontrer les entreprises qui l'intéressent, qu'elles viennent de Belgique ou d'ailleurs – cet événement est promu dans de nombreux pays d'Europe – afin d'envisager un partenariat technique, commercial... Car la Foire agricole de Libramont, ce ne sont pas moins de 700 exposants dans le domaine du machinisme forestier et agricole, de l'élevage, de l'agroalimentaire, des services...

■ Comment cela fonctionne-t-il?

Les profils des différents participants sont encodés dans un catalogue en ligne. Chacun y décrit son métier et ce qu'il recherche ou propose. Quelques jours avant la manifestation, il est demandé de parcourir le catalogue en ligne (sélections par secteur, mot-clé...) et de cocher les entreprises que l'on souhaite rencontrer. Un logiciel prépare alors un planning personnalisé (en fonction des choix de chaque participant: celui qui a sélectionné et celui qui a été sélectionné par un tiers). Chacun sait ainsi pour chaque tranche-horaire qui rencontrer, à quel endroit (tables de rendez-vous numérotées/stand).

■ Quand aura lieu la journée B2B et selon quelles modalités?

La Foire Agricole de Libramont a réservé la journée du vendredi 23 juillet pour ces rencontres entre professionnels. Un espace sera aménagé dans le périmètre de la Foire mais les rendez-vous pourront également (dans la mesure du possible) être prévus sur

stand. La participation à ces rendez-vous est gratuite, l'entrée à la foire également pour les étrangers (attention: la demande doit être faite préalablement au moyen d'un formulaire prévu à cet effet). Une pénalité (100 €) sera néanmoins facturée s'il

y a inscription mais que personne ne se présente aux rendez-vous du jour, ceci pour la bonne organisation de l'évènement.

Comment s'inscrire?

En ligne via le site Internet www.foiredelibramont.com, directement sur la page d'accueil (Rendez-vous d'affaires – Journée B2B)

Plus d'informations: Mme Stéphanie Wanlin

Tél.: (+32) 61 29 30 43 – E-mail: stephanie.wanlin@ccilb.be

”La langue
habille
la pensée.”

SAMUEL JOHNSON (1709-1784)

«Carte Blanche» pour les langues.

Notre programme de formations sur mesure est adapté aux besoins des entreprises et des particuliers.



61, rue de Strasbourg
L-2561 Luxembourg
T. +352 40 39 910
info@prolingua.lu

 **prolingua.lu**
LANGUAGE CENTRE

6-10 octobre 2010

Premier *b2fair* au salon CeBIT Bilişim Eurasia

Depuis son lancement en 2004, le concept *b2fair* a organisé, avec succès, plus de 50.000 rendez-vous d'affaires entre 7.500 participants de plus de 40 pays. Plus ou moins un tiers de ces premiers rendez-vous a abouti à des négociations fructueuses.

Encouragés par ce succès, *b2fair* et HIFAS – Hannover Fairs Interpro International Fairs A.S. ont décidé d'offrir, avec le soutien d'un réseau international et dynamique, une bourse de coopération sophistiquée dans le cadre du salon CeBIT Bilişim Eurasia, la porte vers le monde des TIC dans la région eurasiennne. Pour la première fois, cette plateforme internationale d'échanges professionnels (d'une surface de 120 m²) aura lieu du 6 au 10 octobre 2010 au Tüyap, Fair, Congress and Convention Centre à Istanbul et ceci avec . Ce salon professionnel spécialisé a été lancé il y a 11 ans et est devenu le 6^e salon consacré aux TIC au niveau mondial, ainsi que le premier en Turquie et dans la région eura-

siennne. En outre, le CeBIT reflète la progression rapide de l'économie turque dans ce secteur. Quatre domaines feront l'objet de l'événement, et notamment le monde des affaires, le secteur public, les médias et la visualisation, ainsi que les supports numériques. Répondant aux défis posés par un environnement économique difficile, le CeBIT Bilişim Eurasia offre une atmosphère propice aux échanges professionnels entre des entreprises multinationales et des représentants des technologies de l'information, de la politique et des médias. Décideurs professionnels et acheteurs découvriront maintes opportunités de développer de nouvelles affaires sur un marché attractif en pleine croissance.

En 2006, plus de 146.000 hommes d'affaires ont découvert les thèmes majeurs des TIC et ont pu s'en servir pour développer leurs relations professionnelles.

En 2009, quelque 989 visiteurs de 22 pays ont exposé des produits innova-

teurs et des solutions uniques dans le secteur des TIC.

L'inscription au *b2fair* comprend les services suivants:

- entrée gratuite au salon CeBIT Bilişim Eurasia;
- remise d'un dossier d'information complet ainsi que du planning de rendez-vous individuel à l'arrivée;
- vérification et publication du profil de coopération dans le catalogue en ligne;
- planification des rendez-vous d'affaires individuels avec les entreprises correspondant aux critères de sélection de l'entreprise participante;
- mise à jour régulière du planning de rencontres;
- service d'interprétation limité (uniquement turc – anglais);
- service d'assistance/conseil offert par l'Unité de Coordination *b2fair* avant, pendant et après l'événement;
- navettes assurant les transferts entre les hôtels et le site de la foire;
- assistance dans la planification du voyage (réservation d'hôtel, transport sur place).

■ *b2fair*: la voie rapide vers une communication professionnelle efficace!

Grâce au service de matchmaking *b2fair*, le networking entre hommes d'affaires n'a jamais été aussi facile. A chacun de commencer à planifier sa participation et d'optimiser ainsi sa présence au salon via des rencontres d'affaires bien ciblées et arrangées à l'avance.



Organisez votre voyage! Pour faciliter le déplacement, une visite accompagnée au salon CeBIT Bilisim Eurasia sera organisée au départ de Luxembourg.

Si cette initiative vous intéresse, n'hésitez pas à contacter:

Chambre de Commerce – Département International – Enterprise Europe Network – Luxembourg

Personnes de contact: Mme Andreja Wirtz/Mme Bénédicte Puccio

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu



Imprimez 16 factures à la minute grâce à la super rapide Brother HL-3040CN.

En imprimant 16 pages à la minute, vos affaires iront de l'avant. Car c'est ça le plus important pour votre entreprise. Que ce soit en couleur ou en noir et blanc, non seulement vous gagnez du temps, mais vous imprimez de manière plus économique et plus respectueuse de l'environnement. Et ce à partir de 299. Plus d'infos sur www.brother.be ou appelez le 02/467 42 11.



21 octobre 2010

Salon à l'Envers de Thionville: un rendez-vous incontournable



Comme chaque année, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, dans le cadre de ses activités d'Enterprise Europe Network-Luxembourg, vous invite à participer à la 15^e édition du Salon à l'Envers qui se déroulera le 21 octobre 2010, place André Malraux à Thionville. Les entreprises de la Grande Région ont la possibilité d'y participer en tant que donneurs d'ordres (acheteurs) ou fournisseurs (visiteurs).

Créé en 1996, par Entreprendre en Lorraine Nord, le Salon à l'Envers permet une mise en relation particulière, entre offre et demande où pour une fois le visiteur n'achète pas, mais vend et où le commercial peut nouer autant de contacts pendant cette journée qu'en plusieurs mois. Ainsi à l'inverse des autres salons, le Salon à l'Envers met en avant des donneurs d'ordres qui expriment leurs besoins en terme de prestations de services et des visi-

teurs qui offrent des solutions aux exposants...d'où l'appellation «à l'Envers». Cette année le thème retenu comme fil rouge sera celui de la «femme dans l'entreprise». Une autre nouveauté de cette édition sera un espace spécifiquement dédié à «l'éco-construction» ou la «construction durable».

Ce salon constitue pour les entreprises luxembourgeoises et régionales une plate-forme de rencontres «b2b» entre donneurs d'ordres et fournisseurs de la Grande Région. En 2009, le salon a réuni plus de 700 participants et quelque 120 donneurs d'ordres qui ont présenté leur société et exprimé leurs besoins en termes d'achats. Les donneurs d'ordres, dont 35 % venaient pour la première fois, ont établi plus de 4.000 contacts avec les visiteurs, ce qui constitue un nouveau record après celui de 2008.

Si vous souhaitez participer à ce salon comme visiteurs ou exposants, nous vous invitons à remplir et à nous renvoyer le bulletin suivant avant le 23 juillet 2010:

SALON À L'ENVERS • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

souhaite participer en tant qu'exposant
(donneur d'ordres – acheteur)

souhaite participer en tant que visiteur (fournisseur)

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-372/378/333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

Personnes de contact: M. Sohrab Ziai/Mme Carmen Beyerle

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Chambre de Commerce
Enterprise Europe Network –
Luxembourg**

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société roumaine, spécialisée dans le montage, démontage, installation d'équipements industriels, de sidérurgie, de centrales électriques, toutes constructions civiles et commerciales, propose ses services comme sous-traitant (EEN-20100512)
- 2 Société allemande, spécialisée dans le commerce de téléphones mobiles et autres équipements de télécommunication, recherche des grossistes dans ce secteur d'activité (EEN-20100521011)
- 3 Société espagnole, spécialisée dans les énergies renouvelables, recherche des sociétés actives dans le même secteur voulant entrer sur le marché espagnol: elle propose ses services pour l'installation d'équipements et les services de son équipe d'ingénieurs pour le développement de projets en Espagne. Elle offre aussi ses services pour la distribution de produits (EEN-20100517024)
- 4 Société serbe, spécialisée dans la production de toutes sortes de ressorts, recherche des distributeurs (EEN-20100512030)
- 5 Société britannique, spécialisée dans le commerce d'alliage ferreux et non ferreux, métaux et produits métalliques, etc., propose ses services comme intermédiaire commercial (EEN-20100510056)
- 6 Société allemande, spécialisée dans la production et le commerce de gros de jouets et jeux pour enfants, recherche des distributeurs (EEN-20100520004)
- 7 Société serbe, spécialisée dans l'importation et la distribution de café, propose ses services comme intermédiaires commercial pour les sociétés souhaitant faire du commerce en Serbie (EEN-20100505013)

- 8 Société tchèque, spécialisée dans la production d'agents et de produits anticorrosifs, recherche des distributeurs et propose ses services comme sous-traitant (EEN-20100504014)
- 9 Société israélienne, spécialisée dans le développement de logiciels d'identification d'identité en prévention de la fraude, y compris les accès à distance sécurisé de domaine, accès au portail internet, partage de fichiers sécurisé, signature numérique, vérification des transactions en ligne, stockage sécurisé, etc., recherche des distributeurs (EEN-20100503030)
- 10 Agence de voyage serbe propose un partenariat commercial avec des agences de voyages européennes (EEN-20100429004)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Juin 2010 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____ @ _____

 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

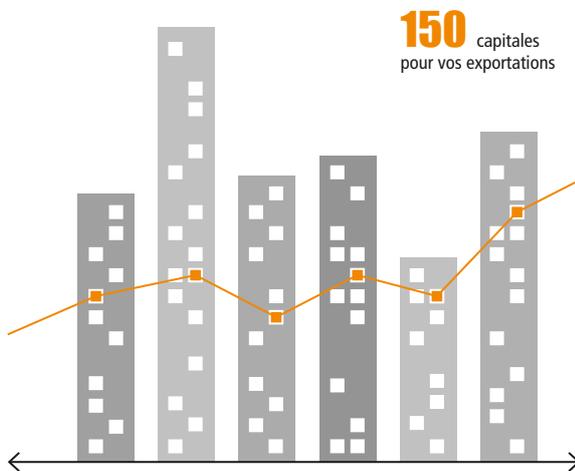
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu



150 capitales
pour vos exportations

← _____ →

Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

**Vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés?
Inscrivez votre entreprise au Guide du Marché!**

LE GUIDE DU MARCHÉ

 (+352) 42 39 39 – 310

 international@cc.lu




VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

Textes européens publiés du 26 avril 2010 au 26 mai 2010

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 26 avril 2010 au 26 mai 2010

- | | | |
|---|-----------------|---------------------------------------|
| 1 | 2010/C 107 E/01 | Emissions industrielles |
| 2 | 2010/C 123 E/04 | Performance énergétique des bâtiments |

Résolutions publiées du 26 avril 2010 au 26 mai 2010

- | | | |
|---|-----------------|---|
| 3 | 2010/C 117 E/14 | Développement du microcrédit en faveur de la croissance et de l'emploi |
| 4 | 2010/C 117 E/26 | Futur de l'industrie automobile |
| 5 | 2010/C 117 E/29 | Responsabilité sociale des entreprises sous-traitantes dans les chaînes de production |

Décisions publiées du 26 avril 2010 au 26 mai 2010

- | | | |
|---|-------------|---|
| 6 | 2010/281/UE | Programme pour les marchés de titres |
| 7 | 2010/296/UE | Etablissement d'un registre des produits biocides |

Règlement publié du 26 avril 2010 au 26 mai 2010

- | | | |
|---|----------|--|
| 8 | 407/2010 | Mécanisme européen de stabilisation financière |
|---|----------|--|

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Juin 2010 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

- 1 2 3 4 5 6
 7 8

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

Encadrement des apprentis

Une formation pour tuteurs des apprentis



cadrement pédagogique de l'apprenti. Il occupe ainsi un rôle central et privilégié dans la relation avec les institutions responsables encadrant la formation professionnelle en entreprise.

La nouvelle réglementation du droit de former exige une formation spécifique pour tuteurs qui sera obligatoire pour toute entreprise souhaitant obtenir le droit de former. Les entreprises formant à l'heure actuelle un ou plusieurs apprentis et disposant donc du droit de former pourront à l'avenir également participer à cette formation et s'aligner ainsi sur les nouvelles exigences de qualité.

La formation a pour objectif de fournir aux tuteurs, n'ayant souvent pas de connaissances en pédagogie, des concepts pédagogiques de base. Ceux-ci leur facilitent l'encadrement de l'apprenti et leur permettent de mieux réussir leurs missions. Afin qu'ils puissent former un apprenti conformément aux exigences du programme de formation pratique, les tuteurs apprendront à structurer et à gérer une formation.

Un autre pilier de la formation consiste en l'enseignement des droits et des devoirs d'un tuteur, la définition de son rôle et de ses missions. Une matinée de suivi complète les trois jours de formation qui permet aux futurs tuteurs d'échanger leurs premières appréciations et vécus en matière de formation initiale. ■

Afin d'assurer une meilleure qualité de l'apprentissage, la «Luxembourg School for Commerce», l'organe de formation de la Chambre de Commerce, propose une formation pour toutes les personnes chargées d'accompagner et d'encadrer les apprentis en entreprise. En premier lieu, cette formation s'adresse à tous les patrons désirant s'engager pour la première fois dans

la formation d'un apprenti. La durée de la formation est fixée à 2 jours et 2 demi-journées, dont une matinée d'information. Toute personne travaillant en entreprise, qui est âgée d'au moins 21 ans et qui est au moins titulaire d'un CATP peut être tuteur d'un apprenti. Dans les petites entreprises, le patron lui-même peut être le tuteur. Ce tuteur est responsable de la formation pratique et de l'en-

Séances en langue luxembourgeoise:

1) 13/09/2010, 17/09/2010, 15/10/2010 (matin), 09/11/2010 (matin)

Séances en langue française:

1) 09/07/2010, 12/07/2010, 16/07/2010 (matin), 11/11/2010 (matin)

2) 16/09/2010, 17/09/2010 (matin), 23/09/2010, 12/11/2010 (matin)

3) 17/09/2010 (matin), 27/09/2010, 30/09/2010, 22/11/2010 (matin)

Horaires: 8h30 – 12h00 et 13h00 – 17h00

Lieu: Centre de Formation de la Chambre de Commerce –7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg

Le nombre de participants est limité à 20 personnes par séance. Un certificat de capacité de tuteur vous sera délivré à la fin de la formation. Prix: 100 € (déjeuner et pauses-café inclus)

Informations et inscription: Luxembourg School for Commerce (LSC) – Mme Line Jacoby

Tél.: (+352) 42 39 39-236 – E-mail: line.jacoby@lsc.lu

b2fair

SHANGHAI



Etablir des **relations** d'affaires
durables entre **l'Europe et la Chine**

b2fair à l'Expo Universelle de Shanghai • 7 & 8 octobre 2010



La plate-forme de rencontres internationale et multisectorielle à Shanghai

Avec l'organisation d'une convention d'affaires dans le cadre de l'Exposition Universelle de Shanghai, **b2fair** a étendu ses activités au-delà de l'Europe en exportant pour la première fois le concept sur le continent asiatique. L'événement « **b2fair** Shanghai », qui aura lieu les **7 et 8 octobre 2010**, a pour but de créer une plate-forme de rencontres mondiale et d'inviter les entreprises chinoises et les PME en Europe et au-delà à explorer de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités d'affaires. L'Exposition Universelle rassemblera plus de 200 pays et un nombre impressionnant d'entreprises participantes.

La manifestation **b2fair** mettra de l'entrain dans ce rassemblement massif d'entreprises internationales et représentera, dès lors, l'un des plus importants événements de matchmaking à caractère multiculturel. De plus, le « **b2fair** Shanghai » table sur le caractère multisectoriel de sa plate-forme de rencontres pour satisfaire un maximum d'entreprises provenant d'une grande variété de secteurs d'activité du monde entier.

Les opportunités d'affaires en Chine

La Chine, représentant l'une des économies à croissance rapide la plus importante au monde, est devenue la plaque tournante de la fabrication industrielle. Sa capacité à fabriquer à grande échelle et à un coût avantageux a significativement contribué à son développement. Ramifiée au jour d'aujourd'hui dans la plupart des secteurs industriels, la Chine reste bel et bien épargnée par la récession et les pays du monde entier cherchent à développer des relations d'affaires avec ce continent afin d'y explorer des opportunités commerciales et des possibilités de partenariat.

Située sur la Côte-Est centrale de la Chine, Shanghai est la plus grande ville chinoise. Son économie contribue fortement à l'économie globale du pays. Grâce à son développement rapide et à sa main d'œuvre bon marché, Shanghai est connue pour ses infrastructures contemporaines, son port moderne et une base industrielle bien développée et diversifiée.



Explorer de nouvelles opportunités de marché

L'événement de matchmaking **b2fair** à Shanghai représente une opportunité parfaite pour les PME en provenance d'Europe et d'autres pays afin de prendre pied sur le marché chinois et pour les entreprises chinoises d'intégrer davantage la dimension européenne et internationale.

Le but de ce rendez-vous d'affaires incontournable à l'Exposition Universelle de Shanghai est d'acquérir de nouveaux contacts d'affaires qualifiés, de trouver des partenaires d'affaires potentiels, d'étudier des projets de partenariat intéressants et d'échanger des expériences professionnelles à l'échelle internationale.

Dans cette perspective, **b2fair** offre aux entreprises intéressées une plate-forme de rencontres idéale pour favoriser et pratiquer la coopération internationale « inter-entreprises ».

A propos du b2fair

Le concept b2fair:

Le concept **b2fair** est un programme de coopération « inter-entreprises » qui, grâce à son processus de matchmaking, soutient les petites et moyennes entreprises dans le cadre de leur démarches à l'international. L'événement de matchmaking **b2fair** rassemble les PME des quatre coins du monde et leur donne l'opportunité de prospecter en un minimum de temps et d'argent une multitude de marchés étrangers. Conçu par la Chambre de Commerce du Grand Duché de Luxembourg et Handwerk International Baden-Württemberg, **b2fair** est une marque déposée et protégée à l'échelle internationale.

De multiples avantages grâce au b2fair:

b2fair possède un réseau de partenaires solide et dynamique et opère étroitement avec le réseau de soutien aux entreprises « Enterprise Europe Network » de la Commission européenne et bien d'autres institutions régionales, nationales et internationales. Grâce à leurs collaborations intenses, ces organisations professionnelles permettent d'organiser de nombreux événements de matchmaking tout au long de l'année afin de faciliter aux PME le développement de leurs activités à l'échelle internationale. Le service de matchmaking offert vise à promouvoir l'établissement de nouvelles relations d'affaires durables, ainsi que l'échange d'expériences professionnelles au niveau international. Aujourd'hui, **b2fair** est devenu une mesure d'internationalisation importante et reconnue par les hommes d'affaires souhaitant trouver de nouveaux partenaires sur les marchés étrangers au niveau mondial. Le site web **b2fair** rassemble les profils de coopération de toutes les entreprises participantes et facilite ainsi l'organisation de rendez-vous d'affaires bilatéraux entre les entreprises souhaitant explorer des possibilités de partenariats.

Un amalgame entre matchmaking et exposition:

Ce concept de renommée internationale se base sur la combinaison judicieuse de deux instruments de développement de marché – les salons professionnels valorisés par un service de matchmaking sophistiqué présentant aux entreprises participantes une plateforme de rencontres professionnelle regorgeant d'opportunités d'expansion commerciale sur les marchés étrangers et émergents. Le succès derrière le concept **b2fair** résulte de la haute qualité des rendez-vous d'affaires soigneusement organisés au préalable entre entreprises et organisations venant de différentes parties du monde.



Les secteurs représentés lors de l'événement de matchmaking b2fair

- ☁ Aérospatial & Aéronautique
- ☁ Industrie Automobile
- ☁ Biotechnologies, Médecine & Sciences de la Vie
- ☁ Industrie Chimique
- ☁ Construction & Eco-Construction
- ☁ Energie, Environnement & Eco-Technologies
- ☁ Agroalimentaire & Boissons
- ☁ Industrie de l'Ameublement & Design
- ☁ Machinerie & Métallurgie
- ☁ Commerce & Activités connexes
- ☁ Maritime & Logistique
- ☁ Tourisme
- ☁ Technologies de l'Information & de la Communication
- ☁ Services aux Entreprises
- ☁ Assurances & Services Financiers
- ☁ Autres

b2fair Shanghai: Grand service à petit prix!

Grâce au service de matchmaking **b2fair** à Shanghai, la mise en relation entre les entreprises chinoises et les hommes d'affaires du monde entier n'a jamais été aussi facile. Il est temps pour vous de préparer efficacement votre participation. Optimisez votre visite à l'Exposition Universelle de Shanghai en réservant dès à présent vos rendez-vous d'affaires ciblés et soigneusement arrangés au préalable!

Vos frais d'inscription incluent les prestations de services suivantes:

- remise à votre arrivée d'un dossier d'information et de votre planning de rendez-vous personnalisé ;
- vérification de votre profil de coopération et sa publication dans le catalogue en ligne de l'événement ;
- organisation au préalable de vos rendez-vous d'affaires individuels avec les entreprises correspondant à vos intérêts et critères de sélection;
- mise à jour régulière de votre planning de rencontres ;
- invitation à la Soirée Officielle avec réception le 8 octobre au Pavillon Luxembourgeois sur le site de l'Exposition Universelle ;
- assistance et conseil de l'Unité de Coordination **b2fair** avant, pendant et après l'événement ;
- service d'interprétariat limité (uniquement chinois ↔ anglais) ;
- accompagnement dans la réalisation de vos contrats de coopération ;
- rafraîchissements pendant les 2 journées de rencontres ;
- aide dans l'organisation de votre voyage d'affaires (hébergement, ...);
- navettes entre le lieu de l'événement et le site de l'Exposition Universelle le 8 octobre.

Participation & Inscription

Date limite pour les inscriptions: 20 septembre 2010

Conditions de participation:

Pour les entreprises européennes & internationales :

L'enregistrement de votre profil d'entreprise / profil de coopération dans la base de données **b2fair** en ligne est soumis à l'acquittement d'un droit d'inscription dont le montant s'élève à **250,00 € (hTVA)**.

Pour les entreprises chinoises et d'autres pays asiatiques :

L'enregistrement de votre profil d'entreprise / profil de coopération dans la base de données **b2fair** en ligne est soumis à l'acquittement d'un droit d'inscription dont le montant s'élève à **100,00 € (hTVA)**.

Si vous désirez assister à l'événement avec 2 ou plusieurs représentants, un supplément de 50,00 € (hTVA) par personne vous sera facturé.

En soumettant votre formulaire d'inscription en ligne, vous vous engagez à participer à l'événement de matchmaking « b2fair Shanghai » et à régler les frais de participation dus. Vu que vos données seront traitées immédiatement après votre inscription, aucun remboursement ne sera possible.

Procédure d'enregistrement:



Etape 1 : Inscrivez-vous en ligne sous www.b2fair.com/shanghai2010. Créez le profil de votre entreprise et définissez vos souhaits de coopération. Après validation par votre organisation partenaire locale, votre profil de coopération sera publié dans le catalogue en ligne de l'événement.



Etape 2 : Grâce au catalogue en ligne, fixez vos rendez-vous d'affaires avec les entreprises que vous désirez rencontrer. Après réception de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe (codes d'accès), dirigez-vous à la section « Réservez vos Rendez-Vous » de notre site web ; procédez à la réservation de vos rendez-vous d'affaires individuels.



Etape 3 : Sur base des préférences indiquées, vos rendez-vous avec des partenaires d'affaires potentiels seront planifiés selon vos besoins spécifiques et vos intérêts communs.



Etape 4 : Quelques jours avant l'événement, vous recevrez votre planning provisoire de rendez-vous. Sur place, votre fiche de rendez-vous individuelle sera régulièrement mise à jour.



Etape 5 : Rencontrez vos partenaires d'affaires potentiels afin d'établir vos intérêts communs et explorer les diverses possibilités de coopération mutuelle et opportunités de développement de projets de partenariat futurs.



Contact / Organisateur:

**Chambre de Commerce
du Grand - Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network - Luxembourg**
7, rue Alcide de Gasperi
L - 2981 Luxembourg
Tél.: +352 42 39 39 334 / 371 / 333
Fax : +352 43 83 26
E-mail : b2fair@cc.lu

**Personnes de contact : Mme Sabrina Sagromola /
M. Niels Dickens**



Formulaire à compléter et à renvoyer



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI
Administration de d'Emploi

Service d'Orientation professionnelle

Déclaration de postes d'apprentissage

Code du Travail Livre premier, Titre premier – Contrat d'apprentissage
(Art. L. 111 – 1. – Art. L. 113 – 6.)

La déclaration des postes d'apprentissage à l'Administration de l'Emploi est obligatoire.
Le placement en apprentissage est assuré par le Service d'Orientation professionnelle.

* matricule obligatoire afin de garantir le traitement adéquat

Employeur:

Matricule* : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Fax: _____

1) Apprentissage : Poste(s) offert(s) _____ apprenti/e(s) _____
(nombre) (profession/métier)

DAP/CATP CCM CIP CCP DT Apprentissage initial

Poste(s) offert(s) _____ apprenti/e(s) _____
(nombre) (profession/métier)

DAP/CATP CCM CIP CCP DT Apprentissage adulte

2) Le/la candidat(e) est invité(e) à contacter M/Mme _____
et/ou à se présenter le _____ à _____ heures.

Matricule: _____

Nom: _____

Candidat/e de votre choix:
au cas où vous avez déjà un (une) candidat(e)

Adresse: _____

_____, le _____
(Localité) (Date) (Nom et signature/cachet)

Prière de renvoyer la présente à l'adresse suivante:

ADEM – Orientation professionnelle
Boîte postale 2208 L-1022 Luxembourg
ou par Fax: 40 61 39
Tél. : 247-85387 / 247-85480

La loi du 2 août 2002 relative à la protection des données des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel prévoit que l'administré soit informé que les réponses à ce formulaire ne peuvent servir à d'autres fins que le traitement des déclarations de postes d'apprentissage conformément aux termes de la prédite législation, le droit d'accès, de rectification et de suppression des données est garanti.

Bachelors of Arts «Business Administration»

Coopération entre la LSC et la Hochschule für Ökonomie und Management: une réponse aux besoins de l'économie



Le mardi 4 mai 2010, la «Luxembourg School for Commerce» (LSC), l'entité de formation de la Chambre de Commerce, et la Hochschule für Ökonomie und Management (FOM) ont signé une convention de coopération de grande envergure. Ce partenariat a comme objectif de permettre aux salariés des entreprises luxembourgeoises de développer leurs connaissances en matière de gestion d'entreprise. Le premier projet commun se caractérise par le lancement au mois de septembre 2010 d'une formation continue diplômante en «Gestion d'entreprise», sanctionnée par le diplôme du type «Bachelor of Arts». Lors de la conférence de presse, Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce a expliqué l'origine de ce partenariat: «La LSC a été fondée par la Chambre de Commerce pour répondre aux besoins en qualification des entreprises et des individus, ainsi qu'aux exigences d'un marché de travail de plus en plus compétitif. En optant pour la FOM, elle a trouvé un partenaire de renommée internationale disposant d'une solide expérience en matière de formation managériale en ciblant prioritairement les actifs professionnels. A travers cette coopération la formation continue au Luxembourg est valorisée.»

Paul Emering, directeur de la «Luxembourg School for Commerce», constate que la coopération avec la FOM s'intègre dans la stratégie de la LSC, qui se traduit par le développement de formations

en coopération étroite avec des acteurs de formation nationaux ou internationaux, tout en répondant au marché pour satisfaire au mieux les besoins des entreprises et de leurs salariés. La LSC poursuit ainsi sa démarche pour devenir un acteur de référence en matière de formation. Dr. Harald Beschorner, chancelier de la FOM, souligne qu'à travers ce partenariat, la FOM renforce ses ambitions internationales: «Avec notre partenaire la LSC et au vue de notre expérience, nous sommes en mesure de permettre aux actifs professionnels du Luxembourg d'avancer tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel, par le biais de formations continues diplômantes.»

■ Le bachelor en «Business administration» – une réponse aux besoins de l'économie

Pour Paul Emering, le premier projet commun, c'est-à-dire le bachelor en «Gestion d'entreprise», répond à une demande bien concrète du marché de la formation. Il est un fait indéniable que de plus en plus de salariés recherchent aujourd'hui des formations sanctionnées par un diplôme du type «bachelor», respectivement du type «master». Ces formations, reconnues à l'échelon international, valorisent non seulement le profil professionnel, mais également l'employabilité sur le marché de l'emploi.

Ce cursus d'études managériales confère aux participants les connaissances théoriques et pratiques indispensa-

bles en gestion d'entreprise. Les méthodes pédagogiques sont innovantes et le cursus est composé de modules d'enseignement, de workshops, d'études de cas, tout en favorisant les qualifications spécifiques suivantes: la capacité managériale du participant ainsi que sa faculté à bien communiquer au sein de l'entreprise.

La durée du bachelor est de trois ans et demi (7 semestres). Les premiers semestres se caractérisent par un enseignement de base en matière de gestion d'entreprise. A partir du 5^e semestre les étudiants auront la possibilité d'adapter les études à leur environnement de travail en choisissant des modules d'approfondissement spécifiques. Le 7^e semestre met l'accent sur des études de cas intra-disciplinaires et le mémoire professionnel. La formation débutera le 1^{er} septembre 2010. Les modules se dérouleront en alternance hebdomadaire soit les mardis, mercredis et jeudis de 18.15 à 21.15 heures, soit les vendredis de 18.00 à 21.15 heures et les samedis de 08.30 à 15.45 heures. Tous les modules de formation auront lieu au Centre de Formation de la Chambre de Commerce (7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg). La langue véhiculaire est l'allemand, sauf pour les modules d'initiation à l'anglais économique où des connaissances de base de la langue anglaise sont requises. Parallèlement à ce bachelor, d'autres projets sont visés, notamment le développement d'études en alternance qui n'existent pas encore au Luxembourg et qui font un lien entre l'apprentissage du brevet de technicien supérieur avec un bachelor. Dr. Harald Beschorner a indiqué que: «les participants ont alors, après seulement 3 ans et demi, deux diplômes: un apprentissage reconnu et un bachelor académique. Cette formation par alternance est connue sous le nom de «Hochschulstudium plus» en Allemagne et elle y connaît un grand succès depuis des années.»

En outre sont prévues des formations continues offertes à la LSC et qui peuvent être utilisées pour l'acquisition d'ECTS permettant l'accès à des études à travers l'Europe. ■

Stefan Klein: „Mein Ziel ist einen akademischen Abschluss zu bekommen, der international anerkannt ist“

Stefan Klein, 24 Jahre, arbeitet als Sachbearbeiter im Back-Office der Privatkundenabteilung einer Bank und studiert „Business Administration“ im zweiten Semester. An seinen Schulabschluss, den er an der Ecole de Commerce et de Gestion gemacht hat, hat er eine zweijährige Banklehre angeschlossen.

■ Merkur: Herr Klein, Sie sind arbeitstätig, was waren Ihre Beweggründe neben dem Beruf noch zu studieren?

Stefan Klein: Ich habe mich für dieses Studium aus zwei unterschiedlichen Gründen entschieden. Erstens ging es mir darum die praktisch ausgelegte Banklehre, die ich absolviert habe, durch weitere (theoretische) Inhalte zu vertiefen und auszuweiten. Zweitens ist mein Ziel ganz klar einen akademischen Abschluss zu bekommen, der international anerkannt ist. Der Bachelor-Abschluss ermöglicht mir mehr Verantwortung in meinem Beruf zu übernehmen, er öffnet Türen und erhöht die Aufstiegchancen im Job. Ferneres Ziel ist dann auch ein Master-Studium, um weiter Karriere zu machen. Mit Mitte Zwanzig kann ich dann schon einige Jahre Berufserfahrung und einen internationalen Hochschulabschluss aufweisen.

■ Merkur: Warum haben Sie sich für das Bachelor-Studium entschieden?

Stefan Klein: Ich bin eher zufällig auf dieses Angebot gestoßen und habe dann an einer Informationsveranstaltung teilgenommen, welche regelmäßig von der FOM organisiert werden. Das Konzept der FOM hat mir gefallen, es gibt Präsenzvorlesungen, in denen man den direkten Kontakt zu seinen Professoren und auch anderen Studenten hat. Dies ist ein ganz klarer Vorteil gegenüber Fernstudien. Bei

möglichen Fragen hat man die Möglichkeit direkt nachzufragen, das erspart dann viel Zeit beim Aufarbeiten der Inhalte.

■ Merkur: Was sind Ihrer Meinung nach Vorteile des Studiums?

Stefan Klein: Wie bereits erwähnt ist ein Vorteil, dass man sich bei Fragen direkt an den Dozenten wenden kann. Zudem erleichtert das Arbeiten in der Gruppe das Studium. In meinem Semester sind 39 Studenten. Das Arbeiten in einer solch kleinen Gruppe von Studenten fällt leichter, da man selbst viel involvierter ist als vielleicht bei einem Studium an der Uni, wo 500 Studenten im Hörsaal sitzen. Zudem kommen die Studenten aus den verschiedensten Bereichen, sie haben unterschiedliche Arbeitsansätze, Sicht- und Denkweisen, dadurch entsteht eine interessante Dynamik während den Vorlesungen und man lernt bereits während der Vorlesungszeit selbst sehr viel hinzu.

■ Merkur: Wie lässt sich das Studium mit der Arbeit verbinden?

Stefan Klein: Natürlich nimmt das Studium sehr viel Freizeit in Anspruch, die Kurse finden abwechselnd an Wochentagen abends oder am Wochenende statt. Dennoch denke ich, dass es der Aufwand und die Mühe wert ist. Zudem hat es einen ganz klaren Vorteil neben dem Studium zu arbeiten, weil man eine praxisorientiertere Herangehensweise an verschiedene theoretische Themen hat. Öfters fällt es dann auch leichter Problematiken, die man in der Praxis schon erlebt hat, in der Theorie nachzuvollziehen. Grundsätzlich kann ich auch sagen, dass weder meine Arbeit unter dem Studium, noch mein Studium unter meinem Beruf leidet, denn beide ergänzen sich. Theorie und Praxis werden unmittelbar miteinander verknüpft.



■ Merkur: Wie sind die Dozenten?

Stefan Klein: Der Kontakt mit den Dozenten ist sehr eng. Sie sind alle sehr motiviert sowie auch engagiert. Sie lassen uns jede Art von Unterstützung zukommen und haben immer ein offenes Ohr für Fragen. Kritik oder Verbesserungsvorschläge nehmen sie an und setzen diese dann auch in die Tat um.

■ Merkur: Wie hoch ist der administrative Aufwand für das Studium?

Stefan Klein: Der administrative Aufwand ist sehr gering. Die Studienberatung, mit der der Kontakt sehr persönlich ist, ist den Studenten gegenüber sehr entgegenkommend. Sie tun ihr Bestes damit wir so wenig Zeit wie möglich mit administrativen Arbeiten verbringen. Zudem können viele administrative Tätigkeiten, wie z.B. wichtige Informationen und Leistungsnachweise online auf dem „Online Campus“ abgerufen werden. Dieser erleichtert das Studium sehr. In Diskussionsforen können die Studenten und Dozenten sich auch zu den Vorlesungen und Themen austauschen.

Informationsveranstaltungen finden statt am: 17.08.2010 und 15.09.2010
im Raum C3 der Chambre de Commerce de Luxembourg – W: www.lsc.lu/www.fom.de.bzw

Réforme de la formation professionnelle

Cessation de la formation vendeur-magasinier

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle (loi du 19 décembre 2008), le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a décidé sur demande de la Chambre de

Commerce de ne plus offrir la formation actuelle menant au CATP vendeur-magasinier.

En effet, lors des travaux réalisés par l'équipe curriculaire dans le contexte de la réforme de la formation profes-

sionnelle, le volet «gestion de stocks» a été mis en valeur à tel point que les spécificités liées à la formation du vendeur-magasinier ont été intégrées dans le profil de formation menant au DAP «conseiller en vente». ■

Prix européen 2010 d'éducation tout au long de la vie

Le projet Leonardo da Vinci «Made in Jail» primé



Les lauréats des six projets européens

Au cours de la conférence annuelle du «Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie» qui s'est tenue en mai à Barcelone, six projets bénéficiant d'un cofinancement européen et promouvant l'inclusion sociale ont obtenu le «2010 European Awards for Lifelong Learning». Le projet Leonardo da Vinci «Made in Jail» de l'asbl Défi-job, cofinancé par des fonds communautaires à travers ANEFORÉ – l'agence nationale pour le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie – figurait parmi les projets vainqueurs.

Les 5 autres lauréats étant le projet Comenius «Learning Migration network» de l'Université de Stavanger de Norvège, le projet Erasmus «Advanced Thematic Network of Women's Studies in Europe» de l'Université d'Utrecht des Pays-Bas, le projet Grundtvig «Sing, smooth and smile» de l'Ansamblis Senoji muzika de Lituanie, le projet Langues «The Language Café» de l'Université

de Southampton de Grande-Bretagne et le projet Technologies de l'Information «Grandparents & Grandchildren» de l'EnAIPFVG d'Italie. La commissaire européenne pour l'Éducation, la Culture, le Multilinguisme et la Jeunesse, Androulla Vassiliou, a déclaré que les six projets vainqueurs: «peuvent être particulièrement fiers de leur contribution à l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les projets, qui impliquent plusieurs partenaires dans de nombreux pays européens, sont de parfaits exemples des résultats qui peuvent être atteints grâce à la collaboration transnationale en faveur de l'apprentissage pour tous, indépendamment de l'âge ou du milieu social d'origine».

Le projet «Made in Jail» – un projet Leonardo da Vinci Transfert de l'Innovation – s'est déroulé sur une période de 22 mois et a impliqué 6 institutions partenaires – Défi-Job asbl (coordinateur), le Centre de Formation Professionnelle Continue Ettelbruck, Education4All et

Guido Glas du Luxembourg; l'Université Friedrich-Alexander d'Erlangen d'Allemagne et le «Berufsförderungsinstitut Wien» d'Autriche. ANEFORÉ – l'Agence nationale pour le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie – a soutenu le projet avec un cofinancement européen de 102.500 €.

Le développement des compétences entrepreneuriales de personnes détenues était l'objectif principal du projet. La redéfinition des objets produits dans les ateliers de la prison de Givenich avec l'appui d'un «designer», la capacitation formateurs et des détenus pour produire ces nouveaux produits et enfin la commercialisation des produits à travers un e-shop ne sont que 3 étapes du processus qui ont été menées par l'équipe de projet et les apprenants détenus. Le label «Jailbird» créé dans le cadre du projet, est synonyme de gain d'espoir et de motivation des détenus, proches de la fin de leur peine, qui à travers la vente de leurs produits «design» voient leurs efforts confirmés et se sentent moins à l'écart de la société. Un projet qui donne matière à réflexion mais surtout incite à l'imitation dans d'autres pays européens.

ANEFORÉ – l'agence nationale pour le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie – a comme mission de cofinancer des projets européens qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation tout au long de la vie. ■

Pour plus d'informations:
www.anefore.lu



*J'aimerais optimiser
mon capital humain.
Qui peut m'aider?*

Pour Securex, l'épanouissement de vos collaborateurs passe forcément par une administration RH innovante et une gestion rigoureuse des salaires.

Du calcul des salaires au respect des formalités légales liées à la paie, Securex met à votre disposition le plus large éventail de services RH. Nous vous apportons également une assistance auprès de votre administration et vous offrons une formation permanente en gestion RH. Que vous soyez une entreprise locale ou internationale, Securex est votre partenaire de confiance pour tout ce qui touche au management de votre capital humain.

Plus d'infos sur www.securex.lu



Présentation du rapport d'activités 2009

Un effet de crise mitigé pour les activités de l'OLAP



crise économique, le nombre d'actions de formation (+14 %) ainsi que le nombre de personnes (+16 %) ayant participé aux séminaires et cours proposés par l'Office en 2009 ont augmenté. Cette croissance s'explique par une offre en catalogue plus large et mieux ciblée, d'une part, et un développement rapide des activités du domaine de la formation «Inhouse», d'autre part. Par ailleurs, l'exercice précédent a été marqué au 2^e semestre par une régression du taux de réalisation des formations proposées en catalogue, ce volet d'activité, qui occupe une place de premier choix à l'OLAP et ses partenaires, s'est stabilisé en 2009 sans chuter davantage.

En matière de formation, les entreprises ont réagi à la crise de manière différente. Une façon de faire consistait à en tirer parti au maximum: si le temps passé au travail est moins rentable, il y a dès lors moins d'obstacles à le consacrer à des formations. Les salariés qui inves-

tissent une partie de leur temps dans la formation continue ne perdent pas vraiment l'occasion de gagner de l'argent. Du point de vue de l'entreprise, le manque à gagner est donc plus faible en période de crise économique.

Un autre point de vue est celui des finances. Les budgets réservés à la formation professionnelle continue sont en principe les premiers à être réduits en période économique difficile. Pour contrebalancer le manque de chiffre d'affaires réalisé, certaines entreprises économisent en investissant moins ou pas du tout dans la formation continue de leurs salariés.

Le défi pour l'OLAP sera de faire face à cette deuxième réflexion en mettant davantage l'accent sur une politique de prix équitable et une qualité irréprochable des formations proposées.

Pour l'OLAP (Office Luxembourgeois pour l'Accroissement de la Productivité), malgré la

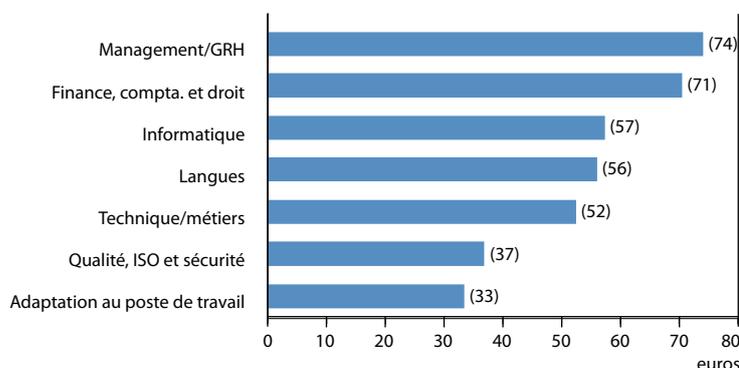
INFPC: quelques chiffres clés

Coût moyen d'une heure de formation: des variations du simple au double selon le domaine de formation

Le coût moyen d'une heure de formation diffère largement en fonction du domaine de formation. Ceci s'explique, en général, par plusieurs facteurs: pour certains domaines de formation, les entreprises font appel à des organismes de formation externes, alors que pour d'autres domaines, la majorité des formations est dispensée en interne, par des salariés de l'entreprise. De plus, en fonction du domaine, les prix des formations externes peuvent être très variables. Il faut également prendre en compte les profils types des participants aux formations (statuts et niveaux de qualification différents) qui influencent les frais de salaire.

En 2007, on distingue trois tendances au niveau du coût moyen d'une

Graphique: Coût moyen d'une heure de formation par domaine de formation – 2007 (euros)



■ Investissement en formation par secteur d'activité exprimé en millions d'euros (entre parenthèses: le nombre d'entreprises)

Source: INFPC

heure de formation par domaine de formation:

- Les formations des domaines «Adaptation au poste de travail» et «Qualité, ISO et Sécurité», ont des coûts horaires moyens inférieurs à 40 euros. Ceci s'explique par la prédominance des formations internes (dont les coûts sont principalement dus aux frais de salaire des participants et des formateurs internes). Le profil des participants aux formations du domaine «Qualité, ISO et Sécurité» a également une influence sur le coût horaire moyen. En effet, ce domaine est celui qui enregistre le plus fort taux de participation de salariés non qualifiés.
- Le coût d'une heure de formation des domaines «Finance, comptabilité et droit» et «Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH)» est supérieur à 70 euros. Ce sont plutôt des salariés qualifiés qui suivent des formations en «Finance, comptabilité et droit» et des personnes d'encadrement qui suivent des formations en «Management/GRH». Les formations externes dans ces domaines semblent également avoir un coût plus élevé que dans les autres domaines.
- Les trois autres domaines de formation se caractérisent par des coûts horaires moyens plus homogènes qui se situent entre 52 euros et 57 euros. ■



En 2007, les données sur l'investissement en formation des 531 entreprises ayant perçu le cofinancement de l'Etat¹ permettent d'évaluer le coût moyen d'une heure de formation.

Le coût d'une formation inclut les frais des participants (principalement les frais de salaire), les frais des formateurs internes (principalement les frais de salaires des collaborateurs dispensant la formation), les frais des formateurs externes (factures) et autres frais tels que la location de salle ou de matériel pédagogique.

¹ Législation (visant les entreprises du secteur privé de l'économie luxembourgeoise), ayant pour objet le soutien et le développement de la Formation Professionnelle Continue (section 2 du chapitre II du livre V du code du travail.)

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter: INFPC
Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue
38, rue de l'Avenir – L-1147 Luxembourg
Tél.: (+352) 46 96 12-1 – Fax: (+352) 46 96 20
Sites Internet: www.infpc.lu – www.lifelong-learning.lu

Studieren in Luxemburg: An der FOM und LSC



FOM Hochschule für Oekonomie & Management

Die 1993 von Verbänden der Wirtschaft gegründete staatlich anerkannte gemeinnützige FOM Hochschule für Oekonomie & Management verfügt über 18 Hochschulstudienzentren in Deutschland und ein weiteres in Luxemburg.

Als Hochschule für praxisorientierte Berufstätige fördert die FOM den Wissenstransfer zwischen Hochschule und Unternehmen. Dabei sind alle wirtschaftswissenschaftlichen Studiengänge der FOM auf die Bedürfnisse von Auszubildenden und Berufstätigen zugeschnitten. Die hohe Akzeptanz der FOM zeigt sich nicht nur in der engen Zusammenarbeit mit staatlichen Hochschulen, sondern auch in den zahlreichen Firmenkooperationen. FOM-Absolventen verfügen über solide Fachkompetenzen wie auch über herausragende soziale Kompetenzen und sind daher von der Wirtschaft sehr begehrt.

Luxembourg School for Commerce (LSC)

Die Luxembourg School for Commerce wurde von der Chambre de Commerce Luxembourg gegründet, um der Förderung von Unternehmen und Beschäftigten nach qualitativ hochwertiger Bildung gerecht zu werden.

Die LSC will den Entwicklungen des Arbeitsmarktes und der sich schnell verändernden Herausforderungen der Wirtschaft Rechnung tragen. Sie fokussiert sich auf die Schwerpunkte berufliche Erstausbildung, berufliche Weiterbildung und universitäre Ausbildung. Die Aufgabe der LSC besteht darin, ein Bildungsangebot zu entwickeln und umzusetzen, das den Vorstellungen der Teilnehmer entspricht und dabei stets die Bedürfnisse der Unternehmen im Blick behält. Mit der Gründung der LSC ist die Handelskammer gewillt, eine herausragende Rolle in den Bereichen der beruflichen Aus- und Weiterbildung einzunehmen.

Hochschulstudiengang: »Bachelor of Arts« Business Administration

Dieses betriebswirtschaftliche Studium qualifiziert Sie generalistisch und praxisnah: Aufgrund der hier erworbenen Schlüsselqualifikationen wie Team- und Kommunikationsfähigkeit und des Fachwissens zu allen betrieblichen Funktionsbereichen können Sie sich nach Ihrem Abschluss schnell in neue Aufgaben einarbeiten und wirtschaftswissenschaftlich fundierte Lösungen für die Praxis entwickeln. Dazu zählt auch die Kompetenz, fachkundig innerhalb eines Teams zu kommunizieren und sicher zu präsentieren. Sie übernehmen fachübergreifend Verantwortung und bewältigen Projekte mit ganzheitlicher Aufgabenstellung.

Dieser Studiengang wird in Kooperation der FOM Hochschule für Oekonomie & Management mit der Luxembourg School for Commerce (LSC) angeboten und findet in den Räumlichkeiten der Chambre de Commerce statt.

FOM Hochschule für Oekonomie & Management | 23, avenue du 10 septembre | L-2551 Luxembourg | fon (+352) 27992604
oder besuchen Sie uns unter www.fom.de bzw. www.lsc.lu



CATALOGUE «FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE»: SEMESTRE II/2010

COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE GRATUIT!



www.rosedecaire.lu

Prière de nous renvoyer ce coupon par fax ou par voie de courrier à l'adresse suivante:
Luxembourg School for Commerce
L-2981 Luxembourg
Fax: (+352) 42 3939-820
ou par commande directe via mail: info@lsc.lu

Société: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: N°, Rue _____

Localité: _____

Code postal: _____

Pays: _____

E-mail: _____



Luxembourg
School
for Commerce

LSC

Business Education & Training

3^e Forum Luxinnovation «Business meets Research»

Plus de 400 participants aux rencontres des entreprises et de la recherche publique



François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Marco Valentiny, président de Luxinnovation



Dr. Martin Hinoul, Technology Transfer Office, Catholic University of Leuven

Plus de 400 représentants d'entreprises et d'organismes de recherche publique luxembourgeois et de la Grande Région ont participé à la 3^e édition du Forum Luxinnovation «Business meets Research» qui s'est tenu en mai dans les locaux de la Chambre de Commerce, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen. Véritable vitrine de promotion pour les collaborations public-privé, le Forum a confirmé son statut de

rendez-vous incontournable des entreprises et des chercheurs au Luxembourg. Organisée par Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, cette journée a été l'occasion de mettre l'accent sur l'importance de la valorisation des résultats de la recherche publique.

Au nombre de ces participants, deux tiers émanaient du secteur privé et plus d'une centaine de la Grande Région. Le 3^e Forum Luxinnovation «Business meets Research» affiche ainsi un bilan largement positif. L'édition 2010 de cet événement avait un objectif double: promouvoir les collaborations public-privé en matière de recherche-développement et d'innovation (RDI) à travers les clusters technologiques et proposer une plate-forme de présentation et de valorisation des compétences des organismes de recherche publique luxembourgeois.

■ Un programme thématique, au service des entreprises

En ouverture du Forum, le Dr Martin Hinoul de l'Université Catholique de Leuven, s'est attaché à exposer l'importance d'amener les acteurs du public et du privé à collaborer et à viser un même objectif pour créer des centres d'excellence scientifiques et techniques au service du développement économique d'une région. Il a établi certains parallèles entre la région de Louvain et le Luxembourg dans ce contexte, plaidant pour un système efficace de valorisation de la recherche.

53 intervenants issus des organismes de recherche publique et des entreprises s'étaient mobilisés pour présenter des offres de compétences technologiques et des exemples réussis de collaborations public-privé, illustrant le transfert de connaissance de la recherche publique vers le monde de l'entreprise.

Afin de refléter au mieux les besoins des entreprises, le programme du Forum tournait autour de secteurs-clés du développement économique à savoir: technologies de l'information et de la communication; éco-technologies et développement durable; sciences et tech-

nologies de la santé/nutrition; traitement de surface et nouveaux matériaux; technologies du spatial.

Le choix de ces thématiques s'appuyait sur le vivier de compétences existantes dans le cadre de 5 Clusters (InfoCom, EcoDev, BioHealth, SurfMat et AeroSpace). Ces derniers ont, entre autres, pour objet principal le développement de la position concurrentielle des entreprises luxembourgeoises, ainsi que celui de la collaboration public-privé dans les domaines précités.

Parallèlement à ces conférences thématiques, des séances d'information sur les opportunités de financements nationaux et européens de la recherche et de l'innovation étaient proposées, complétées par une présentation de l'accès aux offres de technologies offertes par les réseaux européens et transfrontaliers. Événement dans l'événement, «Business meets Research» accueillait cette année la 1^{re} édition d'un workshop transfrontalier sur le biogaz, destiné à développer cette source d'énergie en Grande Région, en étroite collaboration avec le réseau TIGRE (Transfert de Technologie et Innovation dans la Grande Région). En marge des présentations de l'après-midi, le Forum a, en outre, réuni les acteurs du secteur des sciences et technologies de la santé dans le cadre d'une rencontre informelle organisée par le Cluster BioHealth.

Nouveauté de l'édition 2010, un espace de «networking» était proposé aux visiteurs du Forum afin d'approfondir les discussions autour des 5 thématiques sélectionnées et de nouer des contacts avec leurs acteurs-clés.

■ www.public-research.lu: 1^{er} répertoire en ligne de la recherche publique

«Business meets Research» a également été l'occasion de lancer le 1^{er} répertoire en ligne de la recherche publique luxembourgeoise. Première pierre de la prochaine version du portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche, annoncée pour début 2011, il dote les organismes de recherche publique

luxembourgeois d'une véritable vitrine de leurs compétences, tant au niveau national qu'au niveau international. Il présente en effet en détail 107 laboratoires de recherche des Centres de Recherche Publics Henri Tudor, Gabriel Lippmann et de la Santé, ainsi que du CEPS/INSTEAD, du CVCE, du Musée National d'Histoire Naturelle et de l'Université du Luxembourg.

Dans son allocution de clôture, François Biltgen, ministre de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche, a rappelé l'engagement du Gouvernement en faveur d'une politique de valorisation socio-économique des résultats de la recherche publique, au service du développement du Luxembourg. Il a salué dans ce

contexte le succès de cette 3^e édition du Forum «Business meets Research» et a encouragé Luxinnovation à poursuivre ses activités de promotion des collaborations public-privé. ■

Pour toute information complémentaire, contactez: M. Xavier Feller,
Responsable communication et promotion
Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: xavier.feller@luxinnovation.lu

Luxinnovation

Succès de fréquentation à l'exposition «La Recherche – Mon Avenir»

Faire découvrir aux visiteurs de la Foire de Printemps des résultats concrets issus de la recherche luxembourgeoise, voilà l'objectif que s'était fixé Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, en organisant du 1^{er} au 9 mai l'exposition «La Recherche – Mon Avenir». Défi relevé puisque près de 20.000 visiteurs ont visité le Hall 1 de Luxexpo tout au long des 9 jours de la Foire.

Depuis 3 ans, Luxinnovation surprend les visiteurs de la Foire de Printemps en les invitant chaque année à découvrir dans le Hall 1 un aspect de l'innovation, de la créativité et de la recherche. 2010 ne fait pas exception puisque l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche proposait au grand public de découvrir comment la recherche contribue à notre vie de tous les jours et fait partie intégrante de notre futur en préparant les grands défis de demain en matière de santé, d'environnement, de sécurité, d'énergie, de mobilité, de développement économique, de compétitivité des entreprises,...

Dans un décor résolument futuriste, les visiteurs de l'exposition pouvaient, tout au long d'un parcours ludique et interactif, découvrir des projets des Centres de Recherche Publics Gabriel Lippmann et Henri Tudor, du CEPS/INSTEAD, du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe, de l'Université du Luxembourg, du LBMCC



et du Musée National d'Histoire Naturelle. Nutrition, prévention du cancer, sécurité routière, santé, mobilité, environnement, de nombreux aspects de la vie quotidienne étaient ainsi traités.

Aux côtés de ces résultats de la recherche publique, des exemples de produits dérivés du savoir-faire d'entreprises innovantes luxembourgeoises ont ravi petits et grands. De nombreux visiteurs ont en effet tenté de se mesu-

rer au «Kicker Cell» de Fanuc Robotics ou se sont vus offrir une des 400 bières servies par le robot-barman de l'entreprise Köhl. Les «Natural User Interface» développées par iNUI Studio ont également fasciné les fans de technologie informatique.

Exposition dans l'exposition, le «Fraunhofer Truck», a, à lui seul, recensé plus de 9.200 visiteurs pour son exposition des technologies du futur, résultats

de la recherche appliquée de cet institut comptant parmi les leaders européens en la matière. 400 élèves de différentes filières scolaires ont enfin eu l'occasion de suivre une visite guidée de l'exposition au cours des séances organisées tout au long de la semaine.

Un véritable succès et un bilan très positif!

Pour toute information complémentaire, contactez: M. Xavier Feller, Responsable communication et promotion
Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: xavier.feller@luxinnovation.lu

Erasmus for Young Entrepreneurs

Un bilan européen et luxembourgeois positif



(de g. à d.): Michele Gallo, chef de projet Luxinnovation; Thorsten Kläs, directeur commercial L.E.E. S. à r. l.; Frédéric Becker, chargé de projet Luxinnovation; Theodoros Vassilopoulos

«Acquérir de l'expérience», tel est le mot d'ordre du programme pilote européen «Erasmus for Young Entrepreneurs» lancé en février 2009 par la Commission européenne. Ce programme offre à de nouveaux entrepreneurs la possibilité de travailler jusqu'à six mois aux côtés d'un chef d'entreprise expérimenté établi dans un autre pays

de l'Union européenne. Il a pour but d'aider des porteurs de projets de création d'entreprise à acquérir des compétences en management.

Les frais de déplacement et d'hébergement liés à la participation au programme sont couverts par la Commission européenne. «Erasmus for Young Entrepreneurs» est géré au Luxembourg

par Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, qui souhaite développer des conditions favorables pour accueillir de jeunes talents (étudiants, doctorants, chercheurs et créateurs d'entreprise) au Grand-Duché.

Fin mai 2010, on comptait plus de 2.200 inscrits au programme, issus des

27 états membres, que ce soit pour partir à l'étranger ou pour accueillir un jeune entrepreneur. Plus de 190 échanges ont été accomplis depuis le lancement début 2009 sans compter ceux en cours.

Après les quatre premiers accueils réalisés en 2009, deux autres jeunes entrepreneurs sont actuellement en séjour au Luxembourg auprès de leurs entrepreneurs-hôtes respectifs. Une participante luxembourgeoise est également à l'étranger au sein de son entreprise-hôte et d'autres échanges sont encore en préparation. Si les jeunes entrepreneurs s'intéressent au Luxembourg, c'est pour le dynamisme de ses entreprises innovantes, surtout dans le secteur des éco-technologies.

■ Les nouveaux jeunes créateurs d'entreprise au Luxembourg

Marcello Ambrosio, un des jeunes entrepreneurs actuellement au Luxembourg est actif au sein de société L.E.E. s.à r.l., un bureau d'études spécialisé en bioénergies, auprès de Thorsten Kläs. Marcello, architecte-paysagiste de formation, a repris depuis peu un cabinet spécialisé en réaménagement de paysages dans la région de Turin (Italie). Intéressé par les énergies alternatives, il peut ainsi approfondir ses connaissances en biogaz. Les deux participants réfléchissent déjà aux possibilités de collaboration post-échange.

Originnaire de Thessalonique en Grèce, Theodoros Vassilopoulos est, quant à lui, accueilli par David Din, CEO d'Epuramat. Diplômé en informatique appliquée et en management, Theodoros a précédemment occupé un poste de responsable financier au sein d'une start-up dans le domaine des éco-technologies. Travailler dans un secteur proche de celui de son projet de création d'entreprise, ainsi que dans les différents départements de l'entreprise, permet à ce jeune grec de découvrir le management d'une entreprise internationale.

■ Une Luxembourgeoise à Vienne

Le programme «Erasmus for Young Entrepreneurs» a également permis à une participante luxembourgeoise de passer une période enrichissante à

Vienne. Cette diplômée en marketing et en finance a un projet de création d'entreprise dans le domaine des accessoires de mode. Cet échange lui permettra d'acquérir un savoir-faire pour le lancement de produits.

Outre l'apprentissage de l'entrepreneuriat, le programme a également pour vocation de faciliter la collaboration entre les participants après le retour du «nouvel entrepreneur» dans son pays d'origine.

Actifs dans des domaines d'activités similaires ou complémentaires, tous ces candidats, jeunes entrepreneurs et entreprises d'accueil, ont tout intérêt à rester en contact afin de collaborer par la suite sur des projets communs.

Vous êtes chef d'entreprise au Luxembourg et souhaitez accueillir un porteur de projet?

Vous envisagez la création d'une entreprise innovante et souhaitez acquérir une expérience professionnelle à l'étranger?

**Contact: Luxinnovation GIE – M. Frédéric Becker
7, rue Alcide de Gasperi – L-1615 Luxembourg Kirchberg
Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20
E-mail: frederic.becker@luxinnovation.lu
www.luxinnovation.lu – www.erasmus-entrepreneurs.eu**

Energie fir d'Zukunft

53 entreprises à l'honneur

Lors d'une manifestation qui s'est déroulée à la Chambre des Métiers en mai dernier, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et Roland Kuhn, président de la Chambre des Métiers, ont remis le label «Energie fir d'Zukunft» à 53 entreprises travaillant dans le domaine des énergies renouvelables et de la performance énergétique.

En 2009-2010, plus de 500 personnes ont suivi 12 formations spécifiques concernant les économies d'énergie et la performance énergétique des bâtiments, ainsi que des formations tech-

niques sur l'énergie solaire thermique active, photovoltaïque, la pompe à chaleur, la cogénération, la biomasse, les maisons à basse énergie, les maisons passives, ainsi que l'assainissement énergétique des immeubles.

Une commission de labellisation composée de représentants du ministère de l'Economie et de la Chambre des Métiers accorde aux entreprises le label «Energie fir d'Zukunft» sur base des résultats des tests de leurs collaborateurs.

Lors de la remise solennelle du label, Roland Kuhn a expliqué que ce label «Energie fir d'Zukunft» permettra aux

clients d'identifier facilement les entreprises spécialisées en matière de sources d'énergies renouvelables qui savent conseiller et orienter de façon professionnelle leurs clients dans le choix et l'installation de leurs équipements.

Elles fourniront aux clients des travaux suivant les règles de l'art et garantiront une efficacité optimale dans l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ces entreprises disposent également des compétences nécessaires pour accompagner leurs clients dans les démarches administratives pour l'octroi des subventions prévues par la législation.



René Theisen, Chambre des Métiers, a relevé que le marché des énergies renouvelables est en pleine expansion. Une étude de la Chambre des Métiers tablait ainsi sur un volume de 200 millions d'euros par an pour le Luxembourg.

La Chambre des Métiers met à disposition un répertoire de 800 entreprises spécialisées dans les constructions à performance énergétique élevée et dans l'assainissement énergétique des immeubles ou des énergies renouvelables, dans lequel les entreprises labellisées «Energie

fir d'Zukunft» seront facilement identifiables.

Pour consulter la liste des entreprises labellisées et leurs spécialisations: [www.cdm.lu/Energie et vous](http://www.cdm.lu/Energie%20et%20vous)

CRP Gabriel Lippmann

Le point sur les produits naturels



Barbora Orlikova, chercheuse au LBMCC, Laboratoire de Biologie Moléculaire et Cellulaire du Cancer

Les chercheurs du réseau transfrontalier CORENA – Coopération Régionale Produits Naturels – se sont réunis en mai dernier au Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann, à Belvaux, afin de confronter leurs derniers travaux sur le thème des bénéfices des plantes pour la santé.

La recherche sur les propriétés des plantes, en particulier pour des utilisations médicales, est un secteur en plein essor dont le dynamisme est croissant. Dans ce cadre, le CRP-Gabriel Lippmann a accueilli le 7 mai dernier plusieurs chercheurs éminents membres du réseau CORENA. Parmi eux se trouvaient notamment le Prof. Mahlknecht, de l'Université de Sarre, le Dr. Teiten, du Centre de Recherches Scientifique du Luxembourg ou encore le Dr. Viry et le Prof. Chaimbault, tous deux originaires de l'Université Paul-Verlaine de Metz.

■ **Des plantes pour lutter contre le cancer**

Lors de cette conférence, les chercheurs du département Environnement et Agro-biotechnologies (EVA) du CRP-Gabriel Lippmann ont pu présenter leurs activités de recherche dans le domaine des composés d'origine végétale pouvant avoir un effet bénéfique sur la santé, notamment les polyphénols, les caroténoïdes, mais aussi les micronutriments.

L'importance de la nutrition dans la prévention du cancer a également été au cœur des discussions, avec la présentation de travaux sur les bénéfices de la curcumine, pigment principal du curcuma, qui

contribue à freiner le développement de différents cancers.

Enfin, de nouvelles perspectives de recherches ont été évoquées, telles que la spectrométrie de masse pour l'analyse de biomarqueurs, en particulier dans le domaine médical.

Cette conférence a également été l'occasion, pour les différents intervenants, de visiter les locaux du CRP-Gabriel Lippmann et plus particulièrement les laboratoires d'analyse des nutriments, de chimie analytique, de protéomique, ainsi que la salle des écotecnologies.

Le réseau CORENA, fondé en 2009 par trois chercheurs de renom, regroupe 18 partenaires transfrontaliers afin de favoriser le partage des connaissances dans ce domaine entre les acteurs de la recherche, tout en assurant le transfert technologique avec les partenaires industriels. L'objectif d'un tel réseau est de mettre en valeur les compétences présentes dans la Grande Région en vue d'acquies une reconnaissance sur le plan international.

Le réseau CORENA est par ailleurs cofinancé par le Fond européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG IVa Grande Région.

Faciliter le transfert de technologie des entreprises vers les matériaux composites

Le Centre de Recherche Public Henri Tudor vient de lancer le projet européen «+ Composites», cofinancé dans le cadre d'INTERREG IV B. Le projet d'une durée de quatre ans vise à renforcer l'innovation et le transfert de technologie dans les entreprises de l'Europe du Nord-Ouest pour les accompagner dans la profonde mutation industrielle qui se dessine avec l'arrivée des matériaux composites. Il réunit 12 partenaires situés en Lorraine, Sarre, Luxembourg, Wallonie, Nord Pas-de-Calais et Picardie: CENAERO, le Centre Spatial de Liège, l'Université Catholique de Louvain, Multitel, SIRRIS, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne, le Greta de Laon, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine, l'APAF, le CREPIM, le Leibnitz Institut für neue Materialien et le CRP Henri Tudor.

Le projet s'appuiera sur les «centres d'excellence technologique» dans le domaine des matériaux composites et sur la dynamique que ces derniers ont su insuffler ces dernières années dans ce domaine, et ce tout en créant un cadre favorable aux synergies nécessaires pour atteindre les objectifs du projet. Sous la dénomination commune «centre d'excellence technologique» sont réunis à la fois les laboratoires universitaires et de grandes écoles d'ingénieurs, les lycées, les centres techniques privés, les pôles de compétitivité et les clusters, ayant développé des compétences reconnues dans les matériaux composites. L'objectif premier de «+ Composites» est d'encourager le transfert de technologie de ces «centres» vers les entreprises de l'Europe du Nord-Ouest et en particulier vers les PME. Le projet favorisera ainsi également la coopération des PME au niveau transnational, en visant une meilleure compétitivité mondiale de ces réseaux.

Pour atteindre cet objectif, l'équipe du projet travaillera sur plusieurs axes, notamment l'information et la sensibilisation des entreprises aux matériaux composites; la diffusion des évolutions

par la réalisation d'une veille technique, législative, normative, économique et stratégique; la formation des entreprises aux matériaux composites; l'accompagnement des PME vers le transfert de technologie; la mise en valeur des compétences industrielles et techniques, la mise en réseau des industriels via un club d'affaire afin de promouvoir les relations d'affaires transnationales.

Il est notamment prévu de concevoir une méthodologie commune de transfert de technologies qui permettra d'accélérer l'innovation et la mise en place des idées novatrices au sein du tissu des PME. Il s'agira également de développer des outils plus adéquats à la mise en commun d'informations technologiques, ainsi que des modules de formation continue spécifiques. En tout, ce sont plus de 70 réunions d'informa-

tions thématiques, une plate-forme de veille et d'intelligence économique, un campus interactif donnant accès à des modules de formation e-learning, près d'une centaine d'entreprises auditées, un forum d'affaires transnational et la participation à de nombreux événements de portée internationale qui sont prévus.

Pour tout ce qui concerne l'approche sectorielle, deux secteurs seront particulièrement ciblés, à savoir, l'industrie du transport (aéronautique, automobile, ferroviaire) et les biens d'équipement. Ces deux secteurs sont concernés en priorité par les mutations technologiques. Par ailleurs, ces deux secteurs impliquent des activités très diverses, ce qui permettra un nombre d'échange important en matière de transfert d'expertise.



Innovons ensemble !

Développement d'Ecotechnologies (énergie, eau, matériaux) | Analyse et réduction des impacts environnementaux | Gestion environnementale en entreprise

Découvrez nos projets, nos compétences et notre équipe dédiée sur www.crte.lu



CENTRE DE RECHERCHE PUBLIC
HENRI TUDOR
www.tudor.lu

The Global Enabling Trade Report 2010

Enabling trade paves the way to recovery from global economic crisis



East Asian economies – Singapore and Hong Kong SAR – continue to occupy the top two positions in the Enabling Trade Index ranking, followed by Denmark, Sweden and Switzerland, according to “*The Global Enabling Trade Report 2010*”, released by the World Economic Forum. New Zealand moves by five ranks to 5th place. Norway, Canada, the Netherlands and Luxembourg complete the top-10 list. Indeed, Luxembourg drops by four places. Iceland enters the ranking for the first time at 11th position, and Finland drops out of the top 10 to 12th place.

Among the large economies, Germany is the best performer at 13th, ahead of the United States, which drops by three places to 19th. China (48th) and Brazil (87th) remain stable, while Turkey (62nd), India (84th) and Russia (114th) drop in the ranking.

The results mirror the resilience against the threat of protectionism during the economic crisis. International agreements such the WTO framework and pledges by the G20 have contributed to limiting the effect of protectionist pressures on trade barriers. Despite fears of rising protectionism, the report confirms that a large majority of countries did not raise trade barriers.

The Global Enabling Trade Report 2010 is launched at a time when trade

volumes recover from the deepest post-war slump. By identifying the obstacles to and enablers of trade across countries, the report can contribute to strengthening the recovery. As countries enable trade, they also provide benefits to their trade partners, thereby supporting economic growth.

Published for the third year in a row and covering 125 economies worldwide, the report presents a resource for dialogue and provides a yardstick of the extent to which economies have in place the necessary attributes for enabling trade and where improvements are most needed.

The Enabling Trade Index measures institutions, policies and services facilitating the free flow of goods over borders and to destination. It breaks the enablers into four issue areas: market access, border administration, transport and communications infrastructure, and business environment.

The Index uses a combination of data from publicly available sources, as well as the results of the Executive Opinion Survey, a comprehensive annual sur-

vey conducted by the World Economic Forum with its network of partner institutes (leading research institutes and business organizations) in the countries included in the report. The survey provides unique data on many qualitative institutional and business environment issues, as well as some indicators related to international trade.

The Enabling Trade Index was developed within the context of the Forum’s Industry Partnership Programme for the Logistics and Transport sector, in close collaboration with the project’s data partners: Global Express Association (GEA), International Air Transport Association (IATA), International Trade Centre (ITC), World Customs Organization (WCO), United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), The World Bank and the World Trade Organization (WTO). The Forum also received important input from its Industry Partners: Agility, Brightstar Corp., Deutsche Post DHL, FedEx, GeoPost, Stena, TNT, Transnet, UPS and Volkswagen. ■

Country/ Economy	ETI		ETI		ETI	
	2010 Rank	2010 Score	2009 Rank	Change 2009-2010		
Singapore	1	6.06	1	→	0	
Hong Kong SAR	2	5.70	2	→	0	
Denmark	3	5.41	4	↗	1	
Sweden	4	5.41	5	↗	1	
Switzerland	5	5.37	3	↘	-2	
New Zealand	6	5.33	11	↗	5	
Norway	7	5.32	7	→	0	
Canada	8	5.29	6	↘	-2	
Luxembourg	9	5.28	13	↗	4	
Netherlands	10	5.26	10	→	0	

Report highlights, summary, country profiles, quotes and more:

www.weforum.org/getr

IG MARKETS

get thinking

CFD trading

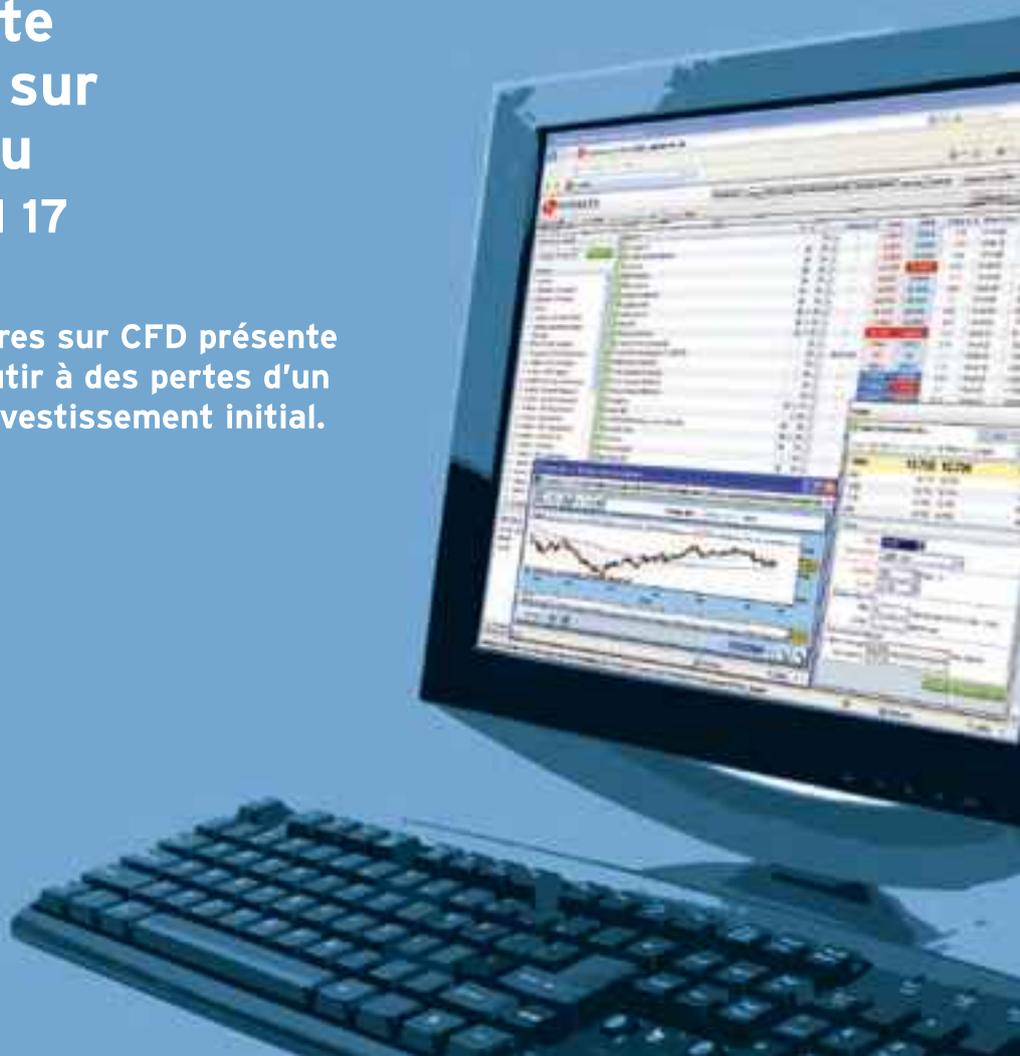
igmarkets.lu

Optez pour la solution CFD

- Accédez à plus de 9000 sous-jacents : CFD sur Forex, Actions (avec la profondeur des marchés), Indices, Matières Premières, etc...
- Investissez sur l'ensemble des marchés mondiaux à travers une plateforme et des outils de professionnels
- Bénéficiez de formations gratuites, sans engagement et accessibles 24h/24

Ouvrez un compte
de démo gratuit sur
www.igmarkets.lu
Tél : +352 24 87 11 17

Le service d'exécution d'ordres sur CFD présente un risque élevé et peut aboutir à des pertes d'un montant qui excède votre investissement initial.



Evaluation

Etude économique de l'OCDE: quelles perspectives pour le Luxembourg?

Une «*Etude économique*» est publiée tous les 1, 5 à 2 ans pour chaque pays membre de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Dans ce contexte, l'OCDE a procédé, le 10 mai courant, à la présentation du rapport consacré au Luxembourg. Par la suite, la Chambre de Commerce présente quelques faits saillants de cette étude économique. Elle tient à préciser, à cet égard, qu'elle partage largement les points de vue adoptés par l'Organisation, lesquels s'inscrivent dans la défense de l'intérêt économique général que la Chambre de Commerce est mandatée de préserver.

Le site Internet de l'Observatoire de la Compétitivité reprend le résumé de cette étude, ainsi qu'un ensemble de liens Internet et de présentations lui étant dédiés à l'adresse suivante: www.odc.public.lu/actualites/2010/05/Rapport_OCDE_2010/index.html.

■ Sortir de la crise et préserver la viabilité budgétaire à long terme

L'économie émerge d'une grave récession. Un assainissement budgétaire s'impose pour rétablir les finances publiques. Une réforme des retraites est indispensable pour assurer la viabilité budgétaire à long terme.

Le Luxembourg a connu une sévère récession sous l'effet de la crise financière internationale. La production s'est fortement contractée et le chômage a augmenté. **L'économie luxembourgeoise** s'est trouvée largement **exposée** au mouvement de repli du **commerce mondial** et son **centre financier** a été durement touché. Néanmoins, les mesures de soutien monétaire adoptées au niveau de la zone euro et un plan de relance budgétaire ont permis de stabiliser l'économie. Bien que la reprise soit engagée, la demande va sans doute subir les conséquences d'une **dégradation de la compétitivité** (voir graphiques 1.1 et 1.2 ci-après), de l'assainisse-

ment nécessaire des finances publiques et d'une baisse de la production potentielle.

La croissance sera probablement plus faible au cours des années à venir qu'avant la crise, mais le niveau de vie restera élevé. La situation budgétaire s'est détériorée rapidement sous l'effet d'une forte contraction des recettes fiscales provenant du secteur financier, des importantes mesures de relance budgétaire et de l'augmentation des dépenses. **Le plan d'assainissement** qui a été élaboré doit être mis en œuvre; il pourrait même être plus ambitieux, étant donné la pression des dépenses sur le long terme. L'effort d'assainissement serait d'autant plus efficace qu'il s'accompagnerait d'un programme pluriannuel plus détaillé de limitation des dépenses courantes. Il serait également utile de renforcer les institutions budgétaires.

Du point de vue de la viabilité des finances publiques, le principal problème tient au coût très important des futures retraites, les **effets du vieillissement** étant amplifiés par la pyramide des âges des travailleurs frontaliers. Des réserves importantes sont actuellement constituées, mais il faut limiter le niveau des pensions, déjà élevé, en réformant en profondeur le système de retraite. Le graphique 2 ci-après montre le coût du vieillissement à l'horizon 2060 en cas d'absence de réformes structurelles. Ce coût est exprimé en points de pourcentage du PIB. D'après ces calculs, largement corroborés par d'autres études de la Chambre de Commerce, de l'UEL et de l'IGSS, le Luxembourg figure aujourd'hui parmi les pays les plus exposés au phénomène de «dette cachée» issue des engagements à long terme de son régime général des pensions.

L'assainissement budgétaire requis offre une occasion d'améliorer l'efficacité du secteur public, de moderniser la gestion publique et d'accroître le rapport coût-efficacité. Une meilleure maîtrise des coûts du **système de santé** permettrait de réaliser des gains d'efficacité.

■ Améliorer durablement le niveau de vie

Le maintien d'un niveau de vie élevé sera favorisé par les réformes en cours de l'éducation.

La concurrence est faible dans certaines branches du secteur des services professionnels.

Les politiques du logement et des transports doivent répondre aux besoins de l'économie luxembourgeoise.

Le Luxembourg a connu une croissance rapide et soutenue au cours des 25 dernières années et son niveau de vie est le plus élevé de la zone OCDE. Néanmoins, compte tenu de la crise, il risque aujourd'hui de voir ses performances se dégrader au cours des années à venir, même si le niveau de vie demeure élevé. Cela souligne **l'importance de politiques structurelles** contribuant à dynamiser la croissance et à pérenniser ces niveaux de revenu élevés. Au-delà des mesures destinées à améliorer le fonctionnement du **marché du travail** et l'efficacité du secteur public, un certain nombre de priorités d'action se dégagent. Les résultats du **système d'enseignement** sont relativement médiocres: il ne permet pas de satisfaire la demande de travailleurs hautement qualifiés et les résidents éprouvent des difficultés à trouver un emploi. Les réformes essentielles destinées à améliorer le système d'enseignement qui sont en cours sont les bienvenues.

La réglementation des marchés de produits est très restrictive, en particulier dans les services professionnels (notaires, pharmacies, etc.) et le commerce de détail (heures d'ouvertures). Cela se traduit par des prix élevés et des problèmes d'inefficacité. L'application de la politique de la concurrence laisse à désirer, en raison de l'insuffisance des ressources qui lui sont affectées et de la structure fragmentée des autorités de la concurrence.

Les coûts de logement sont élevés comparés à ceux observés à la périphérie du Luxembourg et dans les autres centres

financiers, ce qui contribue à l'ampleur des migrations journalières domicile-travail. Accroître l'offre de logements est un objectif reconnu, mais sa réalisation se heurte à des obstacles inhérents à l'action publique qui limitent la construction de biens immobiliers d'habitation. Or, dans le même temps, la demande de logements est stimulée par des avantages fiscaux.

L'infrastructure de transport est en cours de modernisation et d'extension. Néanmoins, il serait possible d'utiliser le réseau existant plus efficacement en appliquant des redevances d'utilisation.

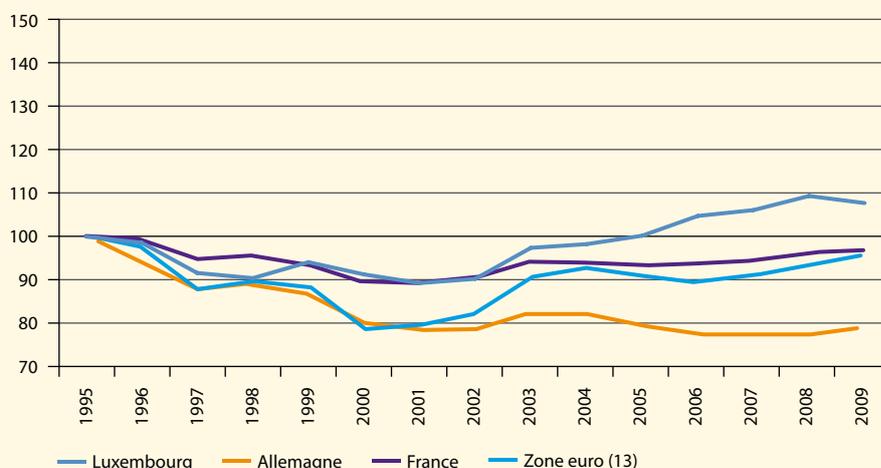
Le Luxembourg se caractérise par un des niveaux d'émission de CO₂ par habitant les plus élevés de la zone OCDE. Il s'est engagé à le réduire fortement, et des mesures destinées à améliorer l'efficacité énergétique du Luxembourg sont en train d'être mises en place. Le principal problème réside cependant dans les ventes considérables de carburants à des résidents des pays voisins. Les taxes sur les véhicules automobiles et sur les carburants ont certes augmenté, mais il est possible d'aller plus loin.

■ Améliorer le fonctionnement du marché du travail

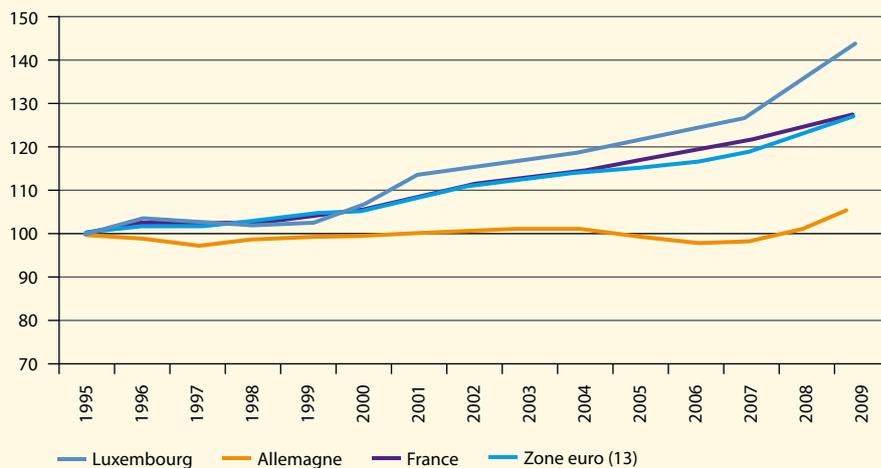
Rendre le marché du travail plus adaptable contribuera à stimuler l'emploi total et à réduire le chômage parmi les résidents. Les perspectives d'emploi des travailleurs résidents peuvent être améliorées.

La croissance économique rapide que le Luxembourg a connue au cours des deux décennies écoulées s'est traduite par une **expansion considérable de l'emploi**, attirant principalement des travailleurs frontaliers et, dans une moindre mesure, de la main-d'œuvre immigrée. Le chômage est resté faible en comparaison des autres pays européens. Ces importantes évolutions sociales ont été absorbées sans accentuation notable des disparités de revenu, grâce à un système généreux de protection sociale que le Luxembourg a pu s'offrir du fait de la vigueur de son économie. Cette belle image d'ensemble masque toutefois des faiblesses dans la conception des institutions du marché du travail et des trans-

Graphique 1.1: Evolution du taux de change effectif réel¹
Index: 1995 = 100



Graphique 1.2: Evolution du coût salarial unitaire² (économie globale)



ferts sociaux qui émoussent les incitations à travailler pour les résidents.

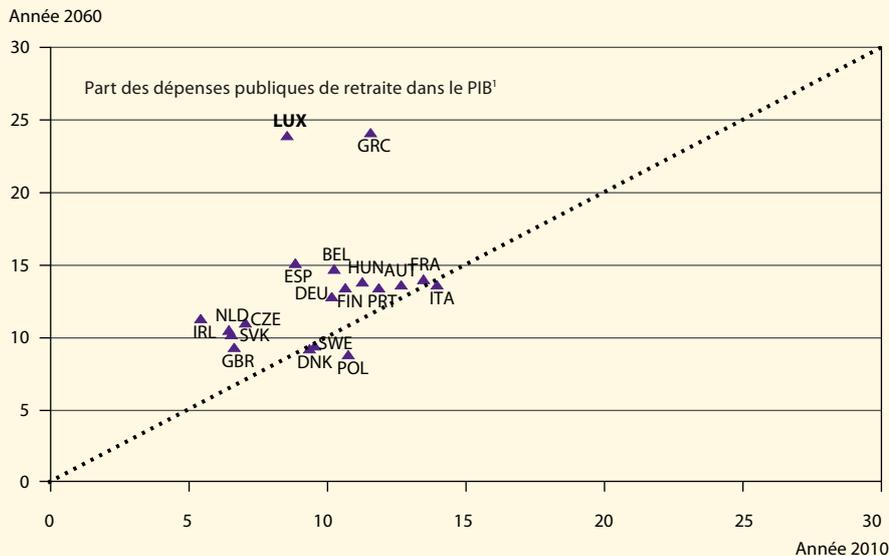
Malgré le dynamisme de l'économie, il en est résulté des **taux d'emploi moins élevés** pour certains groupes de résidents, notamment ceux qui font fonction de second constituteur au revenu, les jeunes ou les seniors, ou ceux qui sont issus de milieux socio-économiques moins favorisés. Par ailleurs, les incitations offertes par les institutions du marché du travail existantes pourraient rendre plus difficile l'ajustement à l'évolution des perspecti-

ves économiques. Il serait possible d'améliorer le fonctionnement et l'adaptabilité du marché du travail sans saper la cohésion sociale par une série de mesures associées. Le tableau ci-après montre les grandes disparités au niveau du taux d'emploi au Luxembourg selon un certain nombre de critères socio-économiques et relatifs à l'éducation. Il apparaît d'une part que le taux d'emploi des femmes mariées avec deux enfants est sensiblement plus bas qu'en moyenne dans les pays voisins plus les Pays-Bas. D'autre part, il semble y

¹ Le taux de change effectif réel permet d'évaluer la position compétitive d'un pays par rapport à ses principaux partenaires commerciaux en comparant les évolutions relatives des prix, coûts et taux de change, là où c'est nécessaire, entre ces mêmes partenaires. Une dépréciation du taux de change (cf. Allemagne, France, moyenne zone euro au niveau du graphique 1.1.) améliore la compétitivité d'un pays (d'une zone) en rendant ses produits moins chers à l'étranger et en rendant les produits de ses concurrents étrangers plus chers sur le marché domestique

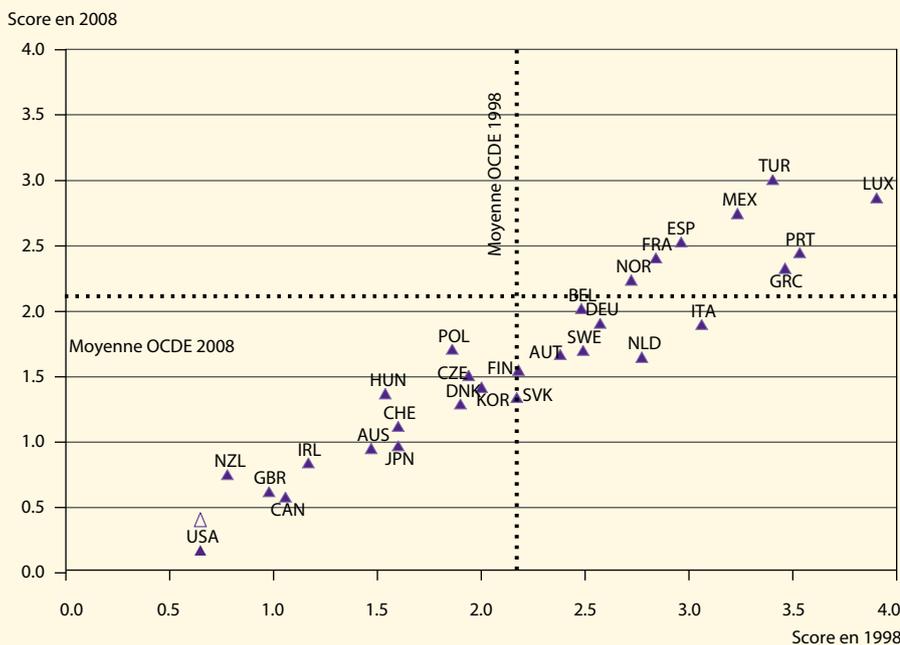
² Le CSU nominal exprime le coût du travail par unité de valeur ajoutée réelle produite. Il s'agit donc du «prix» de chaque unité de valeur ajoutée et donc d'un indicateur phare en matière de compétitivité

Graphique 2: Les coûts du futur vieillissement à l'horizon 2060



¹ Estimation de l'UE pour 2010 et 2060
 Source: Commission européenne, «Sustainability Report 2009»; OCDE, «Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009»

Graphique 3: Sévérité de la législation relative à la protection de l'emploi



Indice s'échelonnant de 0 (la réglementation la moins sévère) à 6 (la réglementation la plus sévère)
 Les données du Luxembourg sont celles de 2003 et 2008. Les indicateurs de la protection d'emploi de l'OCDE sont des indicateurs synthétiques de la rigueur de la réglementation concernant les licenciements et l'utilisation des contrats temporaires
 Source: OCDE, Marché du travail, base de données sur la protection de l'emploi

avoir, au Luxembourg, une certaine fuite de capital humain dans la mesure où, pour les hommes par exemple, le taux d'emploi

des universitaires ne dépasse guère le taux d'emploi des personnes avec un niveau d'éducation primaire.

Il s'agirait par ailleurs de fixer les **ajustements de salaire minimum** plus étroitement en fonction de la situation économique (voir éclairage thématique sous forme d'encadré ci-après), ce qui pourrait se faire par un **Conseil sur le salaire minimum**, et par un **assouplissement de la législation relative à la protection de l'emploi**. Afin d'accroître les incitations des résidents, les prestations sociales devraient être découplées des salaires moyens et les transferts sociaux pourraient être réorientés vers un système de prestations subordonnées à l'existence d'une activité. Le graphique 3 souligne la sévérité de la législation relative à la protection de l'emploi dans les pays de l'OCDE. Le Luxembourg fait figure, tout comme précédemment dans le cadre de l'exposition face au phénomène de dette cachée issue du vieillissement démographique, de valeur aberrante.

En matière d'**indexation automatique des salaires**, l'OCDE remarque par ailleurs que *«to improve adjustments to shocks and competitiveness, the current system of automatic legislated wage indexation to the headline consumer price index should ultimately be ended to allow for negative terms-of-trade shocks as well as the required adjustment in relative wages across firms and industries [...] As a first step, the temporary adjustment process put in place from 2006 to 2009 should be reinstated. By indexing wages to core consumer prices (excluding food and energy), the effect of temporary shocks to energy prices and other idiosyncratic price movements would not be automatically passed through to costs and the price level.»*³ Le système d'indexation automatique et intégral des salaires réduit ainsi la compétitivité des entreprises et empêchent que le niveau salarial réel puisse évoluer en fonction de la productivité. En outre, *«wage indexation can [...] raise inflation, reduce the demand for labour, and may have accentuated the relative decline of the industrial sector.»*⁴ Le graphique 4 ci-après montre la rigidité réelle des salaires dans les pays de l'OCDE, mesurée par le biais d'un indicateur compris entre 0 (aucune évolution salariale n'est imposée) et 1 (tous les salaires évoluent potentiellement en vertu d'une réglementation). Au Luxembourg, la rigidité est absolue (indexation, augmen-

³ Source: OECD «Economic Surveys – Luxembourg», mai 2010, pages 77 à 78

⁴ Ibidem, page 76

Ne laissez pas la place au HASARD !

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE:



KONICA MINOLTA



PARTNER

Elite Imaging
Reseller



Certified Solution Provider

Gagnez du temps et augmentez la qualité de votre administration avec des méthodes et outils adaptés

- Pas de perte de documents
- Simple à retrouver
- Respect du délai
- Accès rapide à vos archives
- Sécurisation des données
- Traçabilité des accès
- Réduction des coûts administratifs

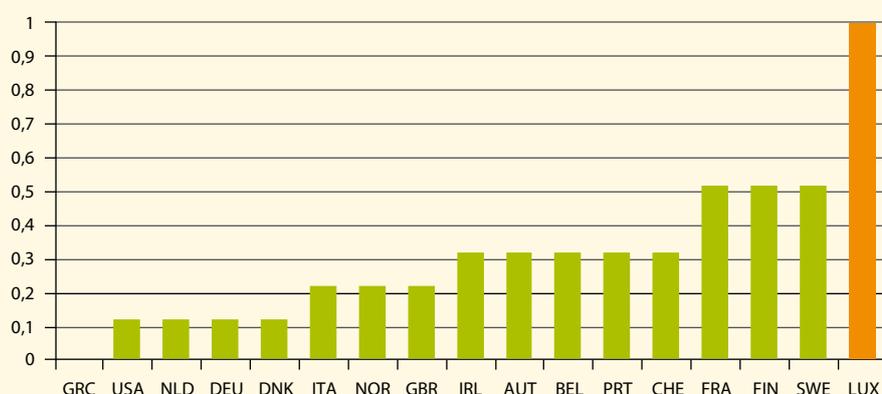
G R O U P E
CK
CHARLES KIEFFER

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél.: 26 380-1 Fax: 26 380-380

www.ck-online.lu
www.konicaminolta.lu

pour plus d'informations
veuillez contacter Vincent Kolaczynski
Responsable Département SOLUTIONS & SCANNING
Tél.: 26 380-602 / vincent.kolaczynski@ck-online.lu

Graphique 4: Rigidité réelle des salaires



tations du salaire social minimum), alors que les trois pays qui suivent le Luxembourg en matière de rigidité des salaires, à savoir la France, la Finlande et la Suède, ne font apparaître qu'un taux de rigidité salariale de l'ordre de 50 %.

■ La place financière luxembourgeoise et la crise financière internationale

La place financière a ressenti l'impact de la crise financière internationale et fait face à un avenir plus incertain.

L'évolution du Luxembourg en un **centre financier** d'importance majeure au niveau international au cours des dernières décennies a joué un rôle déterminant dans le développement économique du pays, et le secteur financier occupe désormais une large place dans l'activité, l'emploi et les recettes publiques. Le cen-

tre financier, qui est spécialisé dans la gestion de la liquidité interbancaire pour les banques internationales et les activités de gestion d'actifs, a été touché de plein fouet par la crise financière mondiale, les bilans bancaires se contractant sensiblement sous l'effet essentiellement d'une diminution des prêts interbancaires et d'un recul de la valeur des actifs sous gestion lié à la baisse des cours des valeurs mobilières.

Deux grandes banques transfrontalières, soumises à de fortes pressions, ont été soutenues par les autorités luxembourgeoises et leurs pays d'origine, alors que trois filiales de petites tailles de banques étrangères ont été placées sous administration judiciaire. Cependant, l'incidence sur l'économie du Luxembourg au sens large pourrait être plus limitée que prévu. La crise a eu une incidence directe importante sur l'activité financière et les recettes

fiscales, mais la baisse des effectifs dans le secteur financier a été modérée jusqu'ici. L'aide apportée au secteur bancaire est restée d'une ampleur maîtrisable. Malgré la très grande taille du secteur financier par rapport à l'ensemble de l'économie, l'impact global a été atténué par le faible lien entre les activités du centre financier et la fourniture de crédits à l'économie locale, la place plus importante occupée par la gestion de la liquidité que par l'activité de prêt au secteur non financier et la forte participation étrangère au capital des principaux établissements. Néanmoins, la crise a mis en évidence certains des risques inhérents aux activités du secteur financier. En particulier, il importe que la régulation de la liquidité soit efficace et que la surveillance transfrontalière fonctionne bien. Le mécanisme de résolution des défaillances bancaires semble avoir été assez efficace, bien qu'il soit possible de renforcer le dispositif de garantie des dépôts. Dans le sillage de la crise, des changements importants interviendront dans le secteur financier et dans l'environnement réglementaire international. En outre, une nouvelle directive de l'UE sur les **organismes de placement** collectif en valeurs mobilières (OPCVM IV) conduira vraisemblablement à une restructuration des activités de gestion d'actifs. Ce sera un défi important pour le Luxembourg qui devra s'adapter à ces changements, tout en s'assurant que son secteur financier reste performant et continue de se développer.

Tableau 1: Taux d'emploi des 25-44 ans selon certaines caractéristiques individuelles

		Hommes		Femmes	
		Luxembourg	Pays voisins*	Luxembourg	Pays voisins*
Type de ménage	Célibataire	70 %	52 %	44 %	33 %
	2 adultes – 0 enf.	74 %	67 %	63 %	61 %
	Monoparental	21 %	33 %	55 %	56 %
	2 adultes – 2 enf.	78 %	81 %	50 %	66 %
Education	Primaire	90 %	73 %	61 %	47 %
	Secondaire inf.	92 %	82 %	69 %	58 %
	Secondaire sup.	92 %	90 %	68 %	73 %
	Qualif. profess.	98 %	88 %	67 %	74 %
	Tertiaire	90 %	94 %	76 %	85 %

*: Moyenne Allemagne, France, Belgique, Pays-Bas

Source: OECD «Economic Surveys – Luxembourg», mai 2010, page 67. Les données sont basées sur l'étude EU-SILC (European Union Survey on Income and Living Conditions)

Les entrepreneurs du secteur du commerce et des services empreints à l'incertitude

L'enquête de conjoncture dans le secteur du commerce et des services est réalisée par voie électronique auprès d'un échantillon représentatif de 387 entreprises (152 entreprises du secteur du commerce et 235 entreprises du secteur des services). Le taux de réponse de l'enquête relative au 2^e trimestre 2010 a été de 50,4 %.

Il s'agit d'une enquête auprès des chefs d'entreprise qui vise à collecter leurs opinions à propos de l'évolution de l'environnement économique et de leur chiffre d'affaires d'un trimestre à l'autre. Les résultats reproduits au travers des graphiques ci-dessous enregistrent, pour chaque trimestre, les soldes entre les réponses positives et négatives des entreprises (balances, c'est-à-dire la différence entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse»). Deux types de «balances» sont repris dans les graphiques. L'un se rapporte à l'évolution de l'indicateur d'activité au cours du trimestre en cours par rapport au trimestre précédent, tandis que l'autre résume les anticipations pour le prochain trimestre.

■ Secteur du commerce

La balance relative à la perception des entrepreneurs du **secteur du commerce de l'environnement économique**, du trimestre en cours par rapport au trimestre précédent (balance de résultat trimestriel), connaît une relative stabilité depuis le 2^e trimestre 2009 qui a fait suite à un très net décrochage au moment de la transition entre 2008 et 2009 en raison du déclenchement de la crise économique mondiale qui n'a pas épargné le Grand-Duché. Élément intéressant toutefois eu égard à ladite stabilité: depuis les débuts de la présente enquête de conjoncture, l'indicateur afférent avait toujours été plutôt volatil et, de surcroît, évoluait régulièrement dans des valeurs négatives, témoignant ainsi d'un certain pessimisme de la part des entrepreneurs.

Avec la contraction de l'activité économique considérable qu'a connue le Luxembourg en 2009 (-3,4 % pour le PIB), notamment au premier trimestre, il est certain que les chefs d'entreprise sont beaucoup plus prudents dans leur jugement du fait des nombreux éléments d'incertitude que la sortie de crise qui paraît se dessiner implique. C'est la raison pour laquelle l'analyse d'un indicateur qui demeure à la fois stable (+6 en T3/2009, +7 en T4/2009, +4 en T1/2010 et +8 en T2/2010), mais aussi et surtout (faiblement) positif incite à un optimisme très prudent.

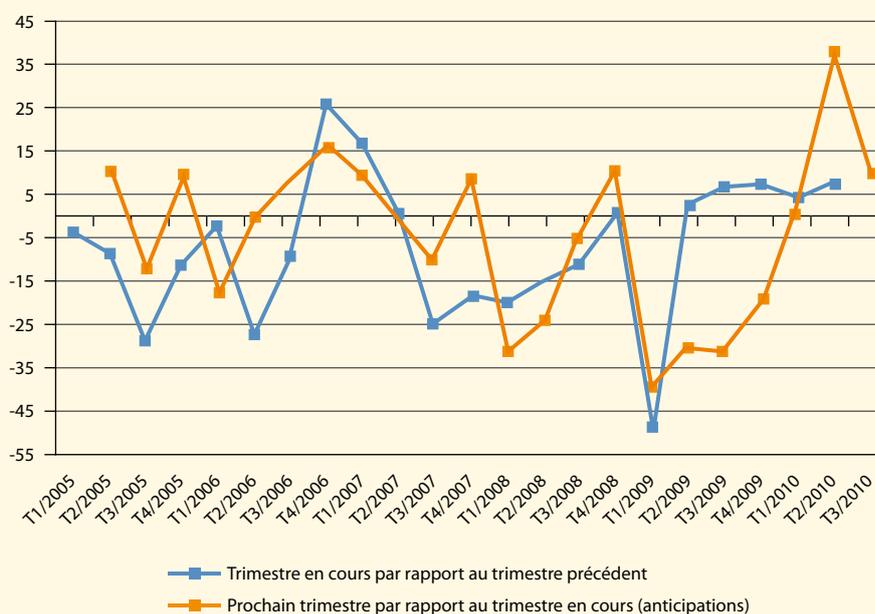
Un autre aspect de l'appréciation de l'environnement économique dans le secteur du commerce est la prise en compte des anticipations des entrepreneurs en la matière. Certes, il faut souligner comme précédemment la relative stabilité de la balance de perception dans le secteur, mais souligner également et de façon concomitante la remontée assez fulgurante de la balance relative à la perception de l'environnement économique

dans le secteur du commerce en termes d'anticipations (balance d'anticipations trimestrielles). Or, si la balance trimestrielle de résultats a gagné 4 points, la balance en termes d'anticipations a, elle, fortement diminué (de +42 à +14). Même si cette dernière illustre encore un optimisme assez net, son évolution reste inquiétante. Elle est porteuse d'incertitudes, notamment quant à une reprise durable de l'activité des entreprises nationales, et ce malgré des perspectives favorables de croissance du Luxembourg pour 2010 (+2,1 de croissance du PIB selon le STATEC).

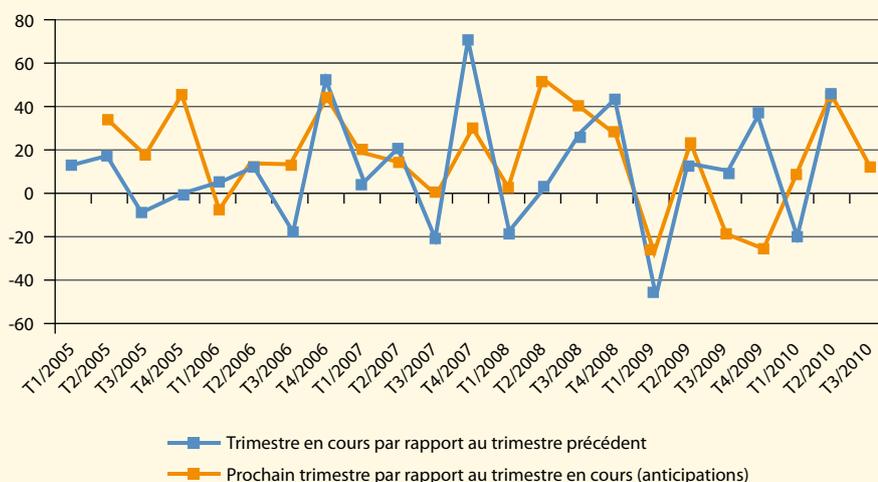
Enfin, concernant la balance **d'anticipations trimestrielles**, il est un fait que, jusqu'à présent et depuis 2006, sa chute a toujours précédé celle de la balance de résultats au cours du trimestre suivant. Il n'est donc pas improbable que la perception des entrepreneurs se dégrade dans les prochains mois.

En ce qui concerne le secteur du commerce, les résultats de l'enquête sont les suivants. La balance en termes

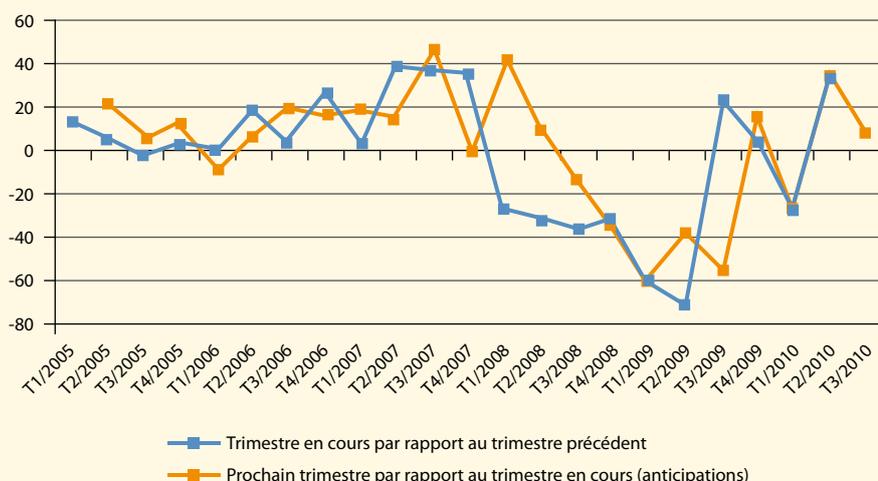
Graphique 1 – Environnement économique
Secteur du commerce



Graphique 2 – Chiffre d'affaires
Secteur du commerce



Graphique 3 – Environnement économique
Secteur des services



de résultat de **chiffre d'affaires** a gagné entre les 1^{er} trimestre 2010 et 2^e trimestre 2010 ce qu'elle avait perdu au cours de la période précédente (de -20 à +46, après une chute brutale de +35 à -20). Il convient de rappeler que la balance en question est traditionnellement volatile et doit assurément être également mise en perspective avec la balance en termes d'anticipations. Cette dernière évolue en sens opposé à la première, ce qui signifie que les entrepreneurs ne s'attendent pas à une amélioration de leur chiffre d'affaires au 3^e trimestre 2010. Il reste que la balance d'anticipations demeure positive (+11), ce qui illustre que la situation, du point de vue du sec-

teur du commerce, est empreinte essentiellement à l'incertitude.

Ainsi, les résultats relatifs au secteur du commerce sont assez semblables, qu'il s'agisse de l'évolution des balances de résultats (résultats et environnement économique) ou qu'il s'agisse des balances d'anticipations. Ceci donne une certaine cohérence dans le message que lesdites balances donnent à interpréter, à savoir des résultats du point de vue de la perception des entrepreneurs qui vont dans le sens de l'amélioration et des anticipations qui semblent converger dans le sens du doute, ou du moins de la prudence. Selon le STATEC, le PIB luxembourgeois a enregistré un tassement au cours

du 4^e trimestre 2009 (-0,2 % sur un trimestre en données désaisonnalisées), ce qui, mis en parallèle des paragraphes précédents, pousse à relativiser un possible caractère durable de la reprise, si cette dernière devait se confirmer.

■ Secteur des services

Une fois n'est pas coutume, les résultats qui concernent le secteur des services sont assez similaires à ceux du secteur du commerce. La perception de l'environnement de la part des entrepreneurs du secteur s'est sensiblement améliorée, avec une balance de résultats en la matière qui a augmenté de 66 points. Plus encore, elle est passée d'un niveau très négatif (-26), illustrant un pessimisme marqué, à un score particulièrement favorable (+40). Le trimestre précédent avait été caractérisé par une évolution strictement contraire. L'histoire de l'enquête de conjoncture trimestrielle montre que l'indicateur afférent évolue souvent en dents de scie. Il faut toutefois ajouter que l'indicateur en termes de perceptions avait connu au cours des 6 derniers mois une hausse continue et, là encore, assez marquée. En cela, la hausse de la balance de résultats était donc prévisible. Le secteur des services a connu une baisse prononcée des balances de résultat, à la fois pour ce qui est de la perception de l'environnement économique (laquelle diminution – de +8 à -26 – succède à une baisse au cours du trimestre précédent, de +28 à +8) et en ce qui concerne les résultats en termes de chiffre d'affaires (effondrement de la balance de +36 à -24). Ces tendances baissières étaient, il est vrai, prévisibles dans la mesure où les balances d'anticipations au dernier trimestre indiquaient de manière évidente un recul de l'optimisme des entrepreneurs sur les perspectives en la matière.

Si les tendances entre secteurs du commerce et des services sont très comparables, les niveaux atteints par les balances du secteur des services sont tout de même différents. Comme déjà indiqué, l'indicateur de résultats atteint un niveau de 40 points s'agissant des entreprises de services, c'est-à-dire bien plus que les 8 points correspondant au secteur du commerce. La perception des entrepreneurs apparaît de fait comme largement plus favorable

Vous êtes dirigeant d'entreprise ?



Et si un mentor vous aidait à maîtriser la croissance de votre entreprise ?

Les entrepreneurs sont des femmes et des hommes d'action, qui consacrent toute leur énergie au développement de leur entreprise. Mais le succès d'une entreprise dépend aussi largement de la capacité du dirigeant à bien s'entourer de femmes et d'hommes d'expérience pour devenir un bon gestionnaire. Or l'expérience ne s'achète pas... Business Mentoring est un réseau de mentors expérimentés qui aident bénévolement les dirigeants d'entreprise à maîtriser la croissance de leur entreprise !

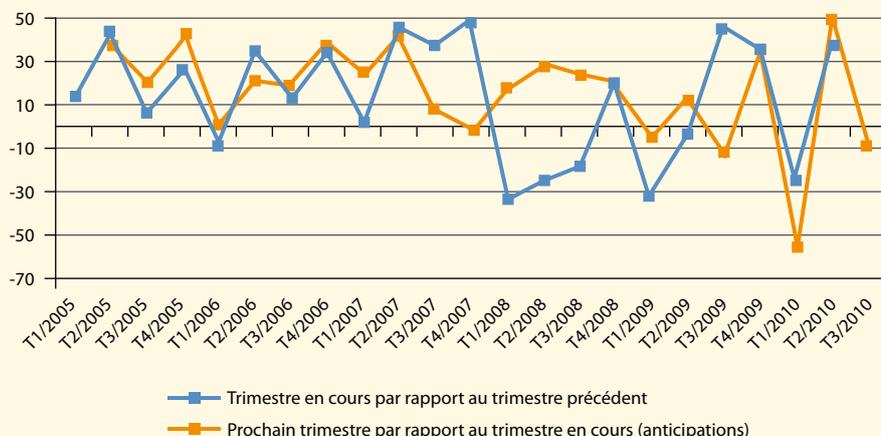
N'ATTENDEZ PLUS ! FAITES DÈS AUJOURD'HUI APPEL À UN MENTOR !

WWW.BUSINESSMENTORING.LU



PARCE QUE RIEN NE PEUT REMPLACER L'EXPÉRIENCE !

Graphique 4 – Chiffre d'affaires
Secteur des services



dans le secteur des services. Les dernières estimations officielles font état, il est vrai, d'une reprise assez marquée de certains services au Luxembourg, notamment financiers. Or il est un fait que le secteur luxembourgeois bancaire et financier est une véritable locomotive de l'ensemble des entreprises de services au Grand-Duché: sa vigueur conditionne celle de l'ensemble du secteur des services. En outre, les prévisions de croissance des principales institutions internationales s'accordent sur des pers-

pectives positives au niveau international et européen, et en particulier pour le Luxembourg qui devrait connaître selon l'OCDE une croissance en 2010 de l'ordre de 2,5 %.

Reste que la dégradation de la balance d'anticipations, même à un niveau encore positif de 14 points (optimisme nuancé) appelle malgré tout à une prudence toujours de mise dans un contexte de reprise toujours fragile, en particulier au niveau européen compte tenu des problématiques de consolida-

tion des finances publiques auxquelles doivent faire face l'ensemble des partenaires communautaires.

La balance concernant les résultats du point de vue du **chiffre d'affaires** a enregistré au 2^e trimestre 2010 un rebond de -24 à +38 points. L'évolution relative pendant les 3 derniers mois est à la fois en lien avec ce que la balance d'anticipations signifiait au trimestre précédent à travers sa hausse sensible (+107 points), à savoir une confiance apparemment très forte des entrepreneurs et, en même temps, elle rend compte d'une possible reprise dans les faits du secteur des services (cf. graphique 4).

En revanche, les entreprises s'attendent, à en croire le retournement de la balance des anticipations relatives au prochain trimestre, à une baisse de leur chiffre d'affaires. L'indicateur y relatif, au-delà de la diminution qu'il subit, atteint surtout un niveau négatif et donne à penser en un pessimisme relatif des entrepreneurs. Prudence et incertitude restent donc les maître-mots dans un horizon économique encore très flou.

Chambre de Commerce & Deloitte

«Vecteurs de croissance au Luxembourg»: un deuxième volume dédié à la propriété intellectuelle

Après la publication du premier volume de la série «Vecteurs de croissance au Luxembourg», la Chambre de Commerce, en coopération avec Deloitte S.A., consacre un second volet à la propriété intellectuelle.

Dans l'environnement concurrentiel actuel, la propriété intellectuelle est considérée comme une ressource majeure par la plupart des multinationales. Une gestion efficace de la propriété intellectuelle en tant que composante potentiellement protégée du savoir-faire d'une entité est devenue un élément essentiel dans toute entreprise, car ce dernier peut contribuer à

accroître le retour sur investissements et à réduire le Taux Effectif d'Imposition (TEI). Le Luxembourg a compris la pertinence de cette approche et a créé un environnement favorable pour le développement et la gestion de la propriété intellectuelle.

L'objectif du nouveau volume de la série «Vecteurs de Croissance» est de permettre de mieux comprendre ce qu'est la propriété intellectuelle (PI), son impact sur la conduite des affaires de toute société ainsi que les bénéfices potentiels que le Luxembourg peut offrir. Le livret présente également le cadre réglementaire, les opportunités

professionnelles et le rôle de la Chambre de Commerce dans le développement et la gestion de la PI.

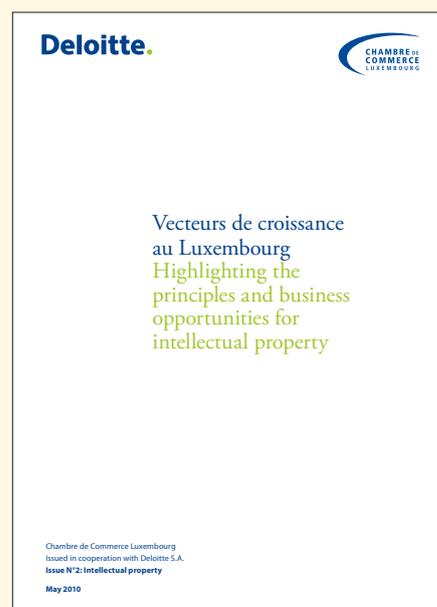
«Au niveau européen, une tendance visant à favoriser les investissements en matière de PI se dessine clairement. De nombreux pays, y compris le Luxembourg, ont déjà mis en place des mesures d'incitation fiscale à cet égard», fait remarquer le directeur de la Chambre de Commerce du Luxembourg, Pierre Gramegna.

Et Yves Francis, Managing Partner de Deloitte Luxembourg d'ajouter: «Il est par conséquent important d'avoir une vision globale de tous les aspects de

la PI, des principes de base, en passant par les aspects réglementaires, jusqu'aux opportunités professionnelles. C'est la

raison pour laquelle ce livret peut être d'une aide précieuse.

Le 2^e volume de «Vecteurs de croissance au Luxembourg» consacré à la propriété intellectuelle est disponible sur les sites Internet de la Chambre de Commerce du Luxembourg et de Deloitte: www.cc.lu/publication.php et www.deloitte.com/lu/vecteurs-croissance-ip



PricewaterhouseCoopers Luxembourg – Chambre de Commerce

«Luxembourg: Where Else?» publié en mandarin

PricewaterhouseCoopers Luxembourg, en collaboration avec la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, publie l'édition chinoise de la brochure intitulée «Luxembourg: Where Else?», déjà publiée en anglais fin 2009 et distribuée à plus de 7.000 exemplaires.

La publication «Luxembourg: Where Else?» détaille non seulement les raisons qui font du Grand-Duché un choix unique en Europe pour les entrepreneurs, mais permet également à ceux-ci d'identifier les opportunités d'affaires en s'établissant au Luxembourg.

«Avec la parution en mandarin de «Luxembourg: Where Else?», nous affichons clairement la volonté conjointe de PwC Luxembourg et de la Chambre de Commerce d'attirer les entreprises chinoises sur le territoire grand-ducal, explique Didier Mouget, Managing Partner de PwC Luxembourg. Le Luxembourg dispose d'une place financière de référence propice aux relations d'affaires entre les deux pays. Les axes de développement économique du Grand-Duché, qu'il s'agisse de l'e-commerce, des éco-technologies, ou encore des sciences de la vie, représentent également des voies de collaboration d'avenir.»

■ Luxembourg: terre d'opportunités commerciales

«Dans le sillage de l'Exposition Universelle de Shanghai 2010, l'adaptation de cette brochure en langue chinoise montre à quel point le Grand-Duché peut devenir une terre d'opportunités commerciales pour la Chine, qui est en passe de devenir la deuxième puissance économique mondiale en 2010, après les Etats-Unis», ajoute Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce. «C'est par ailleurs dans cette perspective qu'aura lieu, en octobre prochain, la 'Luxembourg Commercial Week'.» Cette manifestation d'envergure, organisée par la Chambre de Commerce, se tiendra au Pavillon luxembourgeois de l'Exposition Universelle de Shanghai du 7 au 15 octobre 2010 et réunira plus de 80 entreprises luxembourgeoises en présence de S.A.R. le Grand-Duc Henri.

La nouvelle édition de la brochure «Luxembourg: Where Else?» est accompagnée du DVD, doublé en mandarin, présentant les témoignages de sociétés internationales basées au Luxembourg, ainsi que des feuillets mobiles introduisant les sociétés partenaires du pavillon luxembourgeois de l'Exposition Universelle.



La publication est téléchargeable sur le site internet www.pwc.com/lu, sur www.setupineurope.com, ou disponible sur demande auprès de pwc.publications@lu.pwc.com



Nouvelle parution

«Bijoux de familles»: un livre consacré aux entreprises familiales

Édité par ICHEC-PME (www.ichec-pme.org) avec le soutien de la Banque de Luxembourg et d'Ernst&Young, le livre «Bijoux de familles» est le fruit de 3 ans d'enquête et de dizaines de face à face avec des entrepreneurs familiaux belges et luxembourgeois. Ouvrage complet, il aborde la longue histoire de l'entreprise familiale: la création, sa croissance, sa professionnalisation, ses ancrages et ses valeurs, sa transmission et les conditions de sa pérennité. «Bijoux de familles» est ainsi un véritable outil de travail intergénérationnel.

Dans la majorité des pays européens, les entreprises familiales représentent près de 90 % de l'ensemble des entreprises (70 % au Grand-Duché) et comptent pour quelque 60 % du produit national brut. Elles sont pour l'essentiel actives dans des secteurs traditionnels comme le commerce et la construction. De nombreuses études comparatives les citent en

exemple pour leur stabilité, leurs performances et leurs bonnes pratiques managériales. Pourtant ces entreprises sont aujourd'hui moins souvent gérées avec le souci de les transmettre aux générations suivantes. Selon Valérie Denis, directrice-adjointe d'ICHEC-PME, «le but de ce livre est de raviver la flamme du long terme et de donner l'envie d'entreprendre».

■ Plongée au cœur d'un univers fait de discrétion et de persévérance

Le livre rassemble les expériences acquises par ses auteurs auprès d'entreprises familiales qu'ils ont accompagnées dans leurs phases de lancement, de développement et de transmission. Il présente aussi les témoignages de réussite et parfois d'échec d'une vingtaine

de patrons d'entreprises familiales (dont celui de Georges M. Lentz, administrateur-délégué de la Brasserie Nationale, Bofferding). Des thèmes essentiels tels les différences entre entreprises familiales et non-familiales, les sources d'attachement à l'entreprise, les mesures de performance et les conditions de réussite des dirigeants extérieurs à la famille sont abordés. Les auteurs éclairent des moteurs d'action tels les profils de personnalités. Ils accordent une place importante aux actionnaires passifs et au rôle éminent des conjoints ainsi que des jeunes. L'ouvrage décrit les «valeurs» qui contribuent à charpenter la bonne gouvernance et la continuité de l'entreprise. Ces «valeurs» sont parfois à l'origine d'un engagement sociétal ou d'un projet philanthropique.

■ **Gestion de patrimoine et philanthropie**

Reflétant des situations vécues par des entreprises accompagnées par la Banque de Luxembourg, deux de ses experts ont développé les thèmes de la gestion des patrimoines professionnels et privés, la transmission ainsi que la philanthropie comme vecteur de cohésion familiale. «La philanthropie peut constituer un formidable levier de transmission économique et éthique», remarque Philippe Depoorter, secrétaire général de la Banque. Et à Marc Ketter, responsable du service entreprise, de souligner: «Nous partageons avec l'ICHEC-PME une même manière d'aborder les entreprises familiales. Nous ne prenons pas seulement en compte les aspects financiers, mais avons une approche plus

globale tenant compte des interactions entre la famille, l'entreprise et le patrimoine.»

■ **Outil de travail et source d'inspiration**

«Bijoux de familles» s'adresse aux patrons d'entreprises familiales et à leurs proches (qu'ils soient actifs dans l'entreprise ou non) ainsi qu'à des dirigeants d'autres entreprises souhaitant s'inspirer d'un modèle souvent cité en exemple. Offrant plusieurs niveaux de lecture, «l'ouvrage s'adresse à des non-lecteurs», selon Jean Mossoux, car les patrons d'entreprises familiales qui consacrent plus de 100 % de leur temps à leur société retrouveront des thèmes sensibles exprimés dans leur langage. ■

«Bijoux de familles» (ISBN 978 90 8679 295 5) est disponible en vente dans les librairies Ernster, par mail ou téléphone auprès de l'ICHEC-PME: valerie.denis@ichec.be – (0032) 2 739 38 61 ou en ligne sur www.mediaclub.be

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ **Ministère du Développement durable et Infrastructures**

Projet de règlement grand-ducal portant des spécifications complémentaires relatives aux accidents et incidents survenus dans le domaine de l'aviation civile. (3623BFR)

■ **Projet de règlement grand-ducal**

- modifiant le règlement grand-ducal du 12 août 2008 portant application de la directive 2006/22/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2006 établissant les conditions minimales à respecter pour la mise en œuvre des règlements du Conseil (CEE) n° 3820/85 et (CEE) n° 3821/85 concernant la législation sociale relative aux activités de transports routier et abrogeant la directive 88/599/CEE du Conseil et
- portant transposition de la directive 2009/5/CE de la Commission du 30 janvier 2009 modifiant l'annexe III de la directive 2006/22/CE du Parlement Européen et du Conseil établissant les conditions minimales à respecter pour la mise en œuvre des règlements du Conseil (CEE) n° 3820/85 et (CEE) n° 3821/85 concernant la législation sociale relative aux activités de transports routier. (3624SAN)

Projet de règlement grand-ducal instituant la perception de taxes et de redevances relatives aux licences, qualifications et reconnaissance de licences du personnel de conduite d'aéronefs et du personnel d'entretien d'aéronefs. (3626BFR)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 9 mai 2003 portant application de la directive 2001/80/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2001 relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des grandes installations de combustion. (3628SAN)

Projet de loi portant

- a) simplification et accélération de la procédure d'autorisation des établissements classés et
- b) modifiant la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Projet de règlement grand-ducal concernant la procédure particulière à suivre pour certains établissements classés. (3639KLA/LLA)

■ **Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural**

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 9 janvier 2006 fixant les mesures de protection contre l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux. (3625SAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 décembre 1994 concernant la

mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. APRG (3632SAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 24 octobre 2002 fixant les conditions de commercialisation, de production et de certification des semences de plantes fourragères. (3646SAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 28 novembre 2003 fixant les conditions de commercialisation, de production et de certification des plantes oléagineuses et à fibres. (3647SAN)

■ Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Avant-projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal du 22 janvier 2009 pris en exécution de

- 1) la section 2 du chapitre II du titre IV du Code du Travail;
- 2) la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales. (3627JMA)

Projet de règlement grand-ducal déterminant

- 1) les conditions d'attribution des certificats et diplômes sur la base des modules acquis et mis en compte pour l'apprentissage tout au long de la vie;
- 2) la nature des modules préparatoires par type de formation accordant l'accès aux études techniques supérieures;
- 3) l'organisation et la nature des projets intégrés. PRG (3634TRO)

Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités pour accorder et retirer le droit de former un apprenti. PRG (3635TRO)

Projet de règlement grand-ducal portant organisation de l'apprentissage pour adultes. PRG (3636TRO)

Projet de loi modifiant la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle. PL (3637TRO)

Projet de règlement grand-ducal fixant les métiers et professions pour lesquels les dispositions ayant trait à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale entrent en vigueur au début de l'année scolaire 2010/2011. PRG (3638TRO)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant fixation des indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture. (3648TRO)

■ Ministère de la Justice

Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exé-

cution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. (3629TAN)

Projet de loi concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales de sociétés cotées et portant transposition de la directive 2007/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 juillet 2007 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées. (3640TAN)

■ Ministère d'Etat – Communications

Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques et projets de règlements grand-ducaux d'exécution. PL (3426bisSAN)

■ Ministère des Finances

Projet de loi modifiant certaines dispositions en matière d'impôts directs. PL (3630TAN)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Proposition de loi du 4 juillet 2002 relative à la protection contre le harcèlement moral à l'occasion des relations de travail. PL (3631BJO)

Déclaration d'obligation générale de la convention collective de travail pour les sociétés de travail intérimaires: – salariés; – travailleurs intérimaires (3642BAR)

Déclaration d'obligation générale de:

- la convention collective de travail ASSURANCES (3643BAR)

Déclaration d'obligation générale de:

- la convention collective de travail BANQUES (3644BAR)

Déclaration d'obligation générale de:

- la convention collective de travail transports professionnels de marchandises (3645BAR)

■ Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur

Projet de règlement grand-ducal portant introduction d'une partie réglementaire au Code de la consommation. PRG (3633BJO)

■ Ministère de la Famille et de l'Intégration

Projet de loi portant 1) approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2) approbation du protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au comité des droits des personnes handicapées (3641BJO)

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/dépuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



Simplification Administrative:

Fiche d'évaluation d'impact révisée

La fiche d'évaluation d'impact, qui est à joindre aux documents, soumis au Gouvernement en Conseil, a été révisée récemment. Dorénavant, elle rassemble des questions sur le respect des principes du Mieux légiférer et des sujets essentiels en rapport avec la simplification administrative sur trois pages. Par ailleurs, elle y intègre dorénavant les questions concernant le «gender mainstreaming», formulées précédemment par la «Fiche d'évaluation d'impact des mesures législatives et réglementaires sur l'égalité des femmes et des hommes» ainsi que des renseignements en rapport avec la directive «Services».

Une note explicative détaillée a été élaborée pour guider les auteurs des avant-projets de lois et de règlements grand-ducaux dans la rédaction de la fiche d'évaluation d'impact, qui doit être jointe à tout avant-projet de loi et/ou de règlement grand-ducal à des fins de transmission au Conseil de Gouvernement.

Les principes du «Mieux légiférer» sont les suivants:

- 1) «Think small first», qui permet de vérifier pour chaque nouvelle proposition législative ou réglementaire, s'il est possible de prévoir des exemptions suivant la taille de l'entreprise et/ou son secteur d'activité au lieu de faire appliquer une nouvelle norme législative horizontalement sans pour autant cibler spécifiquement cette norme;
- 2) Retenir la définition du terme de «charge administrative» dans le contexte luxembourgeois, conformément à la recommandation de la Commission européenne. Ainsi, la charge administrative serait définie comme le coût imposé à une entreprise (perte de temps; taxes; cotisations etc.) lorsque celle-ci satisfait aux obligations d'informations émanant de nouvelles mesures législatives, c.-à-d. le devoir d'élaborer une information et de la mettre à la disposition d'une autorité publique;

- 3) Soutenir la codification et la refonte du droit: ces procédures sont censées améliorer la lisibilité des textes légaux et les rendre plus compréhensibles pour les entreprises et les citoyens;
 - 4) Transposer les directives selon le principe «la directive, rien que la directive» et justifier toute dérogation à ce principe dans l'exposé des motifs des projets de transposition;
 - 5) Analyser l'opportunité de supprimer ou de simplifier des régimes d'autorisation et de déclaration existants.
- En principe, l'auteur d'un projet de loi et de règlement grand-ducal est censé vérifier, au préalable de la rédaction dudit texte, si le contenu respecte les principes exposés ci-avant.

Par ailleurs, l'auteur est invité de:

- vérifier si les copies, certificats ou attestations demandés dans le texte, sont effectivement nécessaires pour le bon traitement du dossier et si celles-ci ne sont pas déjà disponibles auprès d'une autre administration publique et pourraient le cas échéant être échangés;
- décrire le groupe-cible de la future réglementation de la manière la plus précise possible et de limiter au maximum le nombre de personnes concernées à remplir des obligations administratives;
- diminuer la périodicité des obligations administratives prévues au strict minimum nécessaire;
- émettre des formulaires électroniques, lisibles, compréhensibles et facile d'usage ou le cas échéant, joindre aux formulaires un guide d'utilisation;
- examiner, à chaque modification d'une réglementation, si une simplification ou une codification du texte original est possible pour améliorer la lisibilité et la compréhension du texte modifié;
- vérifier si le texte rentre dans l'objectif de la modernisation de l'Etat, par exemple par le biais d'une publication électronique;



- utiliser des modes de paiements actualisés au lieu du système de timbres fiscaux; tout en respectant les principes généraux de droit.

En plus des principes du Mieux légiférer, la nouvelle fiche d'évaluation d'impact intègre dorénavant les questions concernant le «gender mainstreaming», formulées précédemment par la «Fiche d'évaluation d'impact des mesures législatives et réglementaires sur l'égalité des femmes et des hommes» ainsi que des renseignements sur l'inclusion éventuelle du principe de l'autorisation tacite et de délais de réponse fixes de l'administration, d'un échange de données inter-administratif, le cas échéant, des heures d'ouverture de guichets qui sont favorables et adaptées aux besoins des destinataires.

Finalement, la fiche d'impact révisée vérifie si l'avant-projet de loi ou de règlement grand-ducal concerné respecte les dispositions contenues dans l'article 15, paragraphe 2, respectivement de l'article 16, paragraphe 1, alinéa 3 et paragraphe 3, première phrase, de la directive 2006/123/CE du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur.

La fiche d'impact annexée remplace celle adoptée en 2006 et est dorénavant à utiliser pour joindre à tous les avant-projets de lois et règlements grand-ducaux à soumettre au Conseil de Gouvernement.

La fiche d'évaluation d'impact est un outil essentiel visant à améliorer la qualité de la réglementation. Elle permet à

l'initiateur des mesures législatives ou réglementaires de mieux analyser, dès la phase d'élaboration des textes réglementaires, les charges administratives et financières à supporter par les destinataires du projet de texte. La fiche d'évaluation d'impact devra guider les travaux de l'auteur des mesures législatives ou réglementaires.

La fiche d'évaluation d'impact est obligatoirement jointe au texte législatif ou réglementaire soumis au Conseil de Gouvernement. Avant cette soumission, le secrétariat du Conseil de Gouvernement remet une copie des documents au Comité de Coordination Simplification (CCS) qui rédige un avis formel sur la mesure législative ou réglementaire au Conseil de Gouvernement et au ministre initiateur au cas où le projet de loi ou de règlement grand-ducal ne respecte pas un des principes du Mieux légiférer et de la simplification administrative soulevés dans la fiche d'évaluation d'impact. Le CCS tient compte dans son avis formel des recommandations faites et du suivi donné par le ministre initiateur et par les parties prenantes.

Afin d'éviter la surcharge administrative le Comité à la Simplification Administrative émet quelques conseils

aux auteurs des mesures législatives ou réglementaires:

1. Toujours se demander si les données ou attestations à fournir par le requérant sont bien nécessaires pour le bon traitement du dossier et si celles-ci ne sont pas déjà disponibles dans un service public.
2. Décrire le groupe-cible de la nouvelle réglementation de la manière la plus précise possible et limiter au maximum le nombre de personnes qui doivent remplir des obligations administratives.
3. Là où c'est possible, prendre soi-même, en tant que service public, l'initiative d'ouvrir ou de rechercher un dossier, sans s'en remettre d'office aux personnes concernées.
4. Diminuer la périodicité des obligations administratives du requérant.
5. Des formulaires lisibles et d'usage facile, à la mesure du groupe-cible, et mis à disposition sur Internet, évitent pas mal de tracas administratifs.

6. A chaque adaptation de la réglementation, examiner si une simplification administrative est possible pour le requérant.
7. Mettre à la disposition des usagers les informations adaptées à la procédure et choisir un mode de transfert de l'information qui demande un effort minimal en temps pour le groupe-cible. Prévoir, si possible, plusieurs canaux (transfert électronique, sur support papier, guichet physique à heures d'ouvertures attractives, ...).
8. Limiter les obligations d'archivages au minimum à la durée requise pour exécuter un contrôle et au maximum au délai de prescription.
9. Orienter les contrôles vers des groupes ou des services à risques.
10. Utiliser des modes de paiements modernes et multiples et éviter les timbres fiscaux.

Pour tout renseignement supplémentaire:
Laurent.mertz@me.etat.lu, www.simplification.lu

27 mai 2010

Un public nombreux à la conférence sur la nouvelle réglementation européenne en matière de sécurité sociale

En date du 27 mai 2010, la Luxembourg School for Commerce a organisé, en collaboration avec la Confédération Luxembourgeoise du Commerce (clc), la FEDIL et l'ABBL, une conférence portant présentation de la nouvelle réglementation européenne en matière de sécurité sociale entrée en vigueur dans tous les états membres le 1^{er} mai 2010.

Près de 250 personnes ont suivi avec intérêt la présentation de Joëlle Lyaudet, Tax Partner de Deloitte, du règlement 883/2004 du 29 avril 2004 et ses règlements d'exécution portant sur la coordination des systèmes de sécurité

sociale des états membres. Joëlle Lyaudet a introduit les modifications aux règles d'affiliation et de détachement des travailleurs tout en précisant au public les modalités pratiques et les difficultés de mise en œuvre des nouvelles règles.

À l'issue de la présentation, Paul Emmering, directeur de la Luxembourg School for Commerce, a invité les représentants de la Confédération Luxembourgeoise du Commerce (clc), de la FEDIL et de l'ABBL à répondre aux nombreuses questions des participants.

La conférence a eu pour mérite d'interpeller l'attention du public sur la complexité de la réglementation communau-

taire en matière de sécurité sociale et sur ses répercussions sur l'activité journalière de gestion des ressources humaines des employeurs et travailleurs indépendants. Les autorités européennes ont pris conscience des difficultés de mise en œuvre de la réglementation en matière de sécurité sociale et entendent prendre davantage de mesures pour accompagner les employeurs et employés dans leurs démarches administratives, notamment par le biais du site internet <http://ec.europa.eu/social/> de la Direction générale «Emploi, affaires sociales et égalité des chances» de la Commission européenne.

Luxembourg standard chart of accounts in English

Fiduciaire Générale de Luxembourg (FGL) has issued an English translation of the Luxembourg standard chart of accounts, which was previously available only in French and German. Unlike the French edition, however, the English version is not available in paper format; it has been issued exclusively in electronic format and can be downloaded free of charge from the company's website (www.fgl.lu).

In accordance with the Grand Ducal decree of 10 June 2009, most Luxembourg companies must introduce the chart, which comprises the complete list of accounts: five balance sheet account classes (classes 1 to 5) and two account classes for profit and loss accounts (classes 6 and 7). In order

to keep clarity, the classes are marked with various colours.

Further information on the companies affected by the standard chart of accounts, special dispensations or terms of application are available on FGL's website or obtained by e-mail from pcn@fgl.lu.



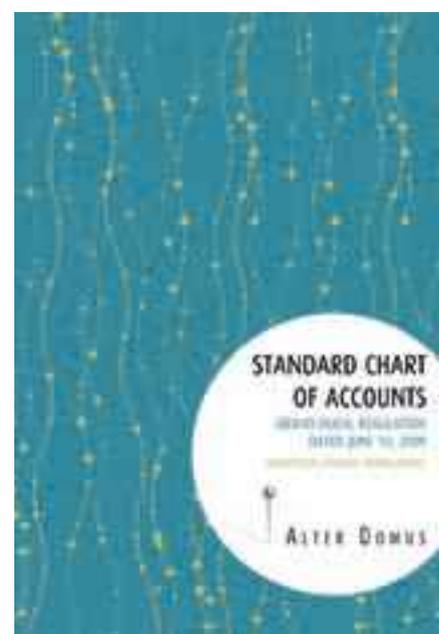
Alter Domus

Plan Comptable Normalisé luxembourgeois: traduction non-officielle en anglais

Alter Domus, société indépendante spécialisée dans les services d'administration externalisés, annonce la publication d'un Plan Comptable Normalisé en anglais (traduction non-officielle). À compter du 1^{er} janvier 2011, la plupart des entreprises luxembourgeoises devront appliquer le Plan Comptable Normalisé tel qu'il est défini dans le Règlement Grand-Ducal du 10 juin 2009.

Dans ce cadre, Alter Domus a développé un dépliant proposant une traduction anglaise du Plan Comptable Normalisé qui reprend la liste complète des comptes de bilan (classes 1 à 5) et de profits et pertes (classes 6 et 7). Ce document est disponible sur demande. Merci d'envoyer un e-mail à: contact.lu@alterdomus.com.

De plus, une version pdf du Plan Comptable Normalisé, proposant une comparaison des termes anglais et français de l'ensemble du plan comptable, est disponible sur le site internet d'Alter Domus www.alterdomus.com.



clc

L'ADAL nouveau membre de la clc

Après 22 années d'existence autonome, l'ADAL rejoint la clc en tant que nouveau membre. L'Association des Distributeurs Automobiles Luxembourgeois a fait ce choix en vue d'améliorer sa communication envers ses membres, ainsi qu'envers les divers acteurs du marché. Pour ce faire, la clc mettra tout en œuvre pour appuyer et favoriser

ces intérêts en remplissant son rôle de lobby. Elle lui dispensera divers services et la conseillera dans ses réflexions. L'ADAL représente 65 entreprises et 30 marques automobiles à travers le Luxembourg. En rejoignant la clc, elle gagne en force. En effet, la clc représente 22 % du PIB, 11.000 entreprises et 60.000 emplois. Une première réunion, en présence du président de la

CECRA (Conseil européen du Commerce et de la Réparation Automobile), Dr Jürgen Creutzig, a permis d'aborder la thématique concernant le «Nouveau cadre réglementaire de concurrence sur le secteur automobile à partir du 1^{er} juin».

Communiqué par la clc ■

Guide Luxembourgeois pour la Qualité 2010

Une boîte à outils pour améliorer les performances de l'entreprise



Le Mouvement Luxembourgeois de la Qualité (MLQ) a.s.b.l. vient d'éditer la version 2010 du Guide Luxembourgeois pour la Qualité qui répertorie et classe la plupart des outils et méthodes de management de la qualité. Au travers de ce guide, le MLQ propose une vision globale grâce à laquelle chacun peut choisir l'outil adapté au mieux, à ses besoins.

Le MLQ ne prétend pas avoir établi une liste exhaustive des outils disponibles, mais il a sélectionné les plus usuels. Ces outils sont en majorité issus de l'industrie, notamment du secteur automobile, mais très souvent adaptables aux autres secteurs. Les développeurs informatiques, ainsi que le secteur financier, par exemple, ont tendance à s'en inspirer et même à recruter des spécialistes de la qualité issus du milieu industriel. L'annuaire regroupe tous les acteurs de la qualité au Luxembourg.

Le MLQ publie et met régulièrement à jour la liste la plus fiable des entreprises établies au Luxembourg qui disposent des principales certifications et accréditations en qualité (ISO 9001), santé et sécurité (OHSAS 18001), environnement (ISO 14001)...

Tous les adhérents du MLQ y sont également répertoriés. Il s'agit d'entreprises engagées pour la qualité de leurs produits et services, même si elles ne disposent pas toutes de certifications. Parmi ses adhérents, le MLQ compte de nombreux fournisseurs de conseil et formation, ainsi que des entreprises de certification, d'inspection et de contrôle dont les principaux domaines de compétences sont décrits dans l'annuaire. L'ensemble des associations, administrations et prestataires de services disposant des compétences nécessaires au soutien des démarches d'amélioration des entreprises y figurent. L'ensemble de ces informations est mis à jour régulièrement sur le site Internet du MLQ (www.mlq.lu).

Le Guide Luxembourgeois pour la Qualité est publié sous l'égide du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et de l'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et Qualité des produits et services (ILNAS).



**Sécurité
& santé
au travail**
www.securite-sante.lu

PRIX PRÉVENTION 2011

SOMME TOTALE À GAGNER: 30.000 EUROS!

Date limite de dépôt des candidatures: 15 février 2011

Par ce nouveau prix, l'Association d'assurance accident valorise des mesures ou produits particulièrement innovants dans le domaine de l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail.

Le prix vise à:

- reconnaître les initiatives innovantes en matière de sécurité et de santé au travail;
- souligner les efforts concertés des salariés et des employeurs pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles;
- encourager les investissements en matière de sécurité et de santé au travail en valorisant la participation des entreprises;
- diffuser les réalisations afin d'en faire profiter le plus grand nombre d'entreprises.

Critères de sélection

Pour l'évaluation des dossiers, on vérifie s'il s'agit de:

- solutions pratiques pour la sécurité d'installations, de machines, d'outils ou de processus;
- solutions organisationnelles ou techniques pour l'amélioration de la sécurité des salariés;
- solutions pour la prévention des accidents de trajet et de mission;
- solutions pour la prévention des maladies professionnelles.

L'accent est mis sur les solutions innovantes, efficaces, pérennes, celles ayant le plus grand impact et celles qui sont transférables à d'autres entreprises ou secteurs.

La date de mise en place ou de réalisation de la mesure ou du produit ne peut remonter à plus de 2 années par rapport à la date limite de dépôt des candidatures.

Conditions d'admissibilité

Seules les entreprises affiliées auprès de l'Association d'assurance accident peuvent participer au concours.

Remise des prix

La remise des prix aura lieu le 28 avril 2011 dans le cadre du «Forum de la sécurité et de la santé au travail».

Deux prix d'une valeur de 15.000 euros chacun seront décernés dans les catégories suivantes:

- Catégorie 1: entreprises avec moins de 50 salariés
- Catégorie 2: entreprises avec un nombre de salariés supérieur ou égal à 50

Comment participer?

Le dossier de candidature peut être obtenu:

Par Internet: www.aaa.lu/prevention/prix

Par téléphone: 26 19 15-22 01

Dans le dossier, il faudra veiller à détailler les mesures ou produits réalisés, expliquer leur implémentation dans l'entreprise et décrire les résultats obtenus.



ASSOCIATION
D'ASSURANCE ACCIDENT
www.aaa.lu

EN BREF

Simon Pils

Sidd Léiw mateneen!

La Simon Pils, grande dame de la gamme du brasseur de Wiltz, s'habille d'une nouvelle robe sous l'insigne des Luxembourgeois. Une bouteille dans l'air du temps: légère et moderne, la bouteille long neck en aluminium est une excellente alternative aux canettes et marque le respect de l'environnement puisque 100 % recyclable. L'habillage original reprend les traits du personnage luxembourgeois le plus connu et le plus représentatif de la nation. Le Lion Rouge, qui, sur fond blanc, fait clairement le lien entre l'entreprise familiale et le sentiment d'appartenance au patrimoine luxembourgeois. Fière de ses racines, brassée à Wiltz depuis plus de 185 ans, la Simon Pils s'allie naturellement au rugissement national. Sous le slogan «Sidd Léiw mateneen», ce produit rappelle la convivialité et l'attachement entre tous. Le contenant n'altère cependant nullement le contenu et donc son goût n'a en rien été modifié. Bière blonde de type pilsen, pur malt et houblon, elle titre 4,8 % d'alcool. La Simon Pils est désormais disponible à l'unité et en pack de 4 bouteilles de 33 cl jetable (capsulée). Infos sous www.brasseriesimon.lu.



KCAP et Arlette Schneiders Architectes

Nouveau bâtiment administratif au Kirchberg

Arlette Schneiders Architectes, en coopération avec KCAP, a gagné le concours d'architectes pour un bâtiment administratif à Luxembourg-ville. Le jury du concours avait choisi en 2009 le lauréat. Récemment, le Fonds de Compensation a officiellement informé le groupe KCAP-Arlette Schneiders Architectes de sa décision de lui confier la mission pour la réalisation du bâtiment en collaboration avec les bureaux d'études Ecofys, SIT-LUX et Lux C.E.C. Le futur bâtiment jouira d'une excellente situation au sein du principal quartier des Institutions européennes situé au Kirchberg sur le territoire de la ville de Luxembourg. Les 22.300 m² bruts hors-sol seront distribués sur 4 bâtiments. Les volumes de ces 4 bâtiments, d'un langage architectural très clair, s'implantent le long des fronts de rue, afin de renforcer le caractère urbain de cet ensemble, comme demandé par le plan d'aménagement de ce quartier. Au niveau du rez-de-chaussée, situé au-dessus d'un parking souterrain, sont prévus des fonctions favorables à créer de la vie dans les espaces publics avec des salles de conférence et un restaurant. Les 4 ou 5 étages supérieurs hébergeront des surfaces de bureau d'environ 1.000 m² par plateau.



flibco.com

Connexions vers l'aéroport de Charleroi

Afin de permettre une plus grande flexibilité à ses clients, flibco.com proposera à partir du 1^{er} juillet des connexions vers l'aéroport de Charleroi. En tant que deuxième plus

important aéroport de Belgique, Charleroi offre des vols vers les plus belles villes et régions d'Europe ainsi que de l'Afrique du Nord. Avec 283 départs par semaine, l'aéroport de Charleroi propose des destinations qui ne figurent pas sur les horaires de l'aéroport Hahn, comme par exemple Agadir, Monastir, Perpignan ou Sofia. 6 compagnies aériennes différentes sont basées à Charleroi: **Ryanair**, **Wizzair.com**, **Flyonair.it**, **Jet4you.com**, **Jetairfly.com** et **Airarabia.com**. En tout, flibco.com proposera 24 connexions par jour, 12 allers et 12 retours au départ de Metz, Thionville, Luxembourg et Arlon (Aire de Hondelange). **flibco.com** offre non seulement des tickets à prix avantageux mais également un arrêt pratique situé devant l'aéroport. A partir du 1^{er} juillet l'arrêt flibco.com P&R Howald sera remplacé par un nouvel arrêt P&R Bouillon. Il y aura aussi un nouvel arrêt à l'avenue John F. Kennedy au Kirchberg vis-à-vis du grand centre commercial. Informations et tickets sur www.flibco.com.



MyOfficialStory

Decision Makers Investment Funds Luxembourg 2010

MyOfficialStory publie cette année la deuxième édition du livre «Decision Makers Investment Funds Luxem-

Internet

Nvision souffle ses 10 bougies



L'agence Internet Nvision célèbre cette année son dixième anniversaire. Créée en 2000 par quatre passionnés de nouvelles technologies, Nvision a su imposer sa vision du Net et compte aujourd'hui parmi les principales agences Web au Luxembourg. Forte d'une trentaine de collaborateurs elle s'est imposée comme l'une des agences Web les plus innovantes du marché luxembourgeois. Il y a tout juste 10 ans, le Web a connu son premier grand essor. De nombreuses personnes et entreprises ont su identifier l'extraordinaire potentiel de ces nouvelles technologies. A cette époque, un groupe d'amis s'est mis en tête de développer le premier chat en ligne luxembourgeois. Poussés par leur passion pour les nouvelles technologies et l'envie de professionnaliser la présentation et les services proposés par les entreprises sur Internet, trois étudiants et un jeune diplômé ont décidé de franchir le pas et de s'unir en 2000 pour créer Nvision.

La société est le fruit d'une envie d'entreprendre et d'une passion pour Internet. C'est cette passion qu'elle s'efforce de partager avec ses clients au quotidien. Ses activités comprennent toutes les étapes de développement que l'on

retrouve dans les projets Internet: stratégie et consultance Web, développement et design Web, continuité et Webmastering. Le développement de l'entreprise a poussé ses fondateurs à repenser et à restructurer constamment la société et ses activités afin de continuer à améliorer le service et les prestations fournis à ses clients. La création en 2006 d'une société sœur, Mpulse, en est le meilleur exemple. Mpulse gère les services de messagerie (SMS/MMS) et de micropaiement. Elle permet à ses clients de développer, de fournir et de facturer du contenu pour téléphones mobiles et des applications de messagerie à tous les réseaux mobiles luxembourgeois et à l'étranger.

L'évolution de l'Internet vers le Web 2.0 a amené de nouvelles méthodes de communication propres à ce support. La tendance n'est plus à l'observation, mais à l'interaction dynamique, que ce soit entre les utilisateurs ou avec les entreprises.

Les outils du Web 2.0 – blogs, portails communautaires, wikis, forums de discussion – agissent directement sur le marketing et la communication traditionnels. Nvision a parfaitement intégré les dernières avancées technologiques

du Web et reste à la pointe de l'évolution de l'Internet grâce à l'analyse des nouvelles tendances tant technologiques

que sociologiques. Pour en savoir plus: www.nvision.lu.

Esprit d'entreprise

9^e Forum des Mini-Entreprises: les 8 meilleurs projets primés



Le 10 juin 2010 a eu lieu le 9^e Forum des Mini-Entreprises. Ce concours national des mini-entreprises a réuni les 8 meilleures mini-entreprises de l'année académique 2009-2010. Celles-ci étaient représentées au total par 130 étudiants et par 16 enseignants.

Le projet des Mini-Entreprises de l'asbl Jonk Entrepreneur favorise l'esprit d'entreprise des lycéens aux niveaux de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Pendant une année, les élèves sont responsables d'une mini-entreprise dans laquelle ils sont amenés à prendre des décisions et d'en assumer la responsabilité. Les mini-entreprises visent à stimuler l'émergence d'une culture entrepreneuriale auprès des jeunes en leur faisant découvrir les différents aspects de la vie d'une entreprise de l'assemblée générale constitutive jusqu'à la liquidation.

Cette année, le Forum s'est déroulé pour la première fois à l'Utopolis avec une nouvelle formule: Les mini-entre-

prises se sont présentées au public à l'aide d'un stand de vente ainsi que par des présentations sur scène dans une salle de cinéma. La remise des prix s'est déroulée ensuite lors d'un «Awards Dinner» au Restaurant Paul Eischen. Environ 250 personnes du monde public et privé, sponsors, coaches, directeurs d'écoles, professeurs, parents et jeunes ont assisté à l'évènement et ont encouragé les élèves dans leur démarche.

Les quatre représentants de la Fédération des Jeunes dirigeants d'Entreprise de Luxembourg Betty Fontaine et Daniel Reding, Romain Hilger et Patrick Muller, le professeur Christian Gutenkauf ainsi que Betsy Reisen du ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle formaient le jury. Ce dernier avait la tâche de désigner la meilleure mini-entreprise de l'année et les gagnants des prix spéciaux dans 7 catégories. Tous les projets avaient un niveau excellent et les résultats de l'évaluation des mini-entreprises ont été extrêmement serrés.

EN BREF

bourg», présentant 40 décideurs de l'Industrie des Fonds d'Investissement à Luxembourg. Cette édition qui vise à promouvoir la place financière luxembourgeoise à travers ses professionnels est à présent illustrée de photos. En chiffres, ce sont 2.000 exemplaires de 238 pages dans un format de poche. Le livre a été distribué lors de la conférence ALFI et au Fund Forum Asia. Il est disponible sur commande via le site www.myofficialstory.com. Les chapitres des différents «decision makers» sont lisibles en français et en anglais sur www.myofficialstory.com. Fort du succès rencontré par l'édition luxembourgeoise, MyOfficialStory sortira en juin un «Decision Makers Investment Funds Asia» en partenariat avec Clearstream et ICBI. Un troisième livre est également en préparation en partenariat avec Vistra et ICBI. «Decision Makers Investment Funds Europe» sortira en septembre et sera présenté au Fund Forum Europe et à GAIM. Informations sur: www.decisionmakersluxembourg.com.

Delphi Avancées technologiques pour moteurs «diesel propres»

De nouvelles technologies avancées pour faciliter la mise en conformité à Euro 6 et aux autres normes internationales exigeantes ont été dévoilées par Delphi. A l'heure où les constructeurs se tournent vers des moteurs diesel fortement suralimentés et dont la cylindrée est réduite pour apporter une forte puissance avec des émissions de CO₂ faibles, les températures et pressions plus élevées rendent la réduction des émissions de NOx plus difficile. Delphi Corp. a présenté de nouveaux développements dans le domaine de l'équipement d'injection de carburant et des systèmes de contrôle moteur qui permettront de réduire de façon substantielle les émissions des moteurs diesel, y compris de CO₂. Delphi a présenté les derniers développements liés au système servo-sole-noïde à valve équilibrée et système avancé à action directe piezo. Parmi ceux-ci, on peut citer une augmentation de la pression de fonctionnement maximum de 2.000 bar pour atteindre jusqu'à 2.400 bar avec une pulvérisation à haute pression améliorée, une optimisation du système de contrôle en boucle fermée (closed-loop), un rendement hydraulique amélioré, et un temps de démarrage du moteur plus rapide pour permettre un stop-start efficace.



Couponite Sets de tables gratuits contenant d'innombrables coupons de réductions

Né aux Etats-Unis, le système des coupons de réductions fait peu à peu ses preuves dans le monde entier. Avec couponite, il arrive enfin au Luxembourg! Depuis quelques jours, les clients peuvent rencontrer les sets de tables couponite dans un grand nombre de restaurants et de cafés au Sud du Grand-Duché et autour de la capitale. Ces sets de tables qui contiennent 35 coupons de réductions de commerces locaux sont distribués gratuitement aux restaurants, snacks et cafés de la région. Imprimés en 25.000 exemplaires par édition, les sets seront présents dans plus de 50 restaurants pendant une période de plus ou moins 1 mois. Couponite – une marque de la société delarosa advertising & design – offre toute une gamme de produits autour du coupon de réduction. Plus d'informations sur www.couponite.lu.



Luxembourg Féminin L'ambassadeur de charme trimestriel du Luxembourg

Luxembourg Féminin est un jeune magazine qui a su rapidement trouver sa place auprès d'un public de femmes et d'hommes. Ce magazine qui allie élégance et féminité est chic et actuel, tout en étant pas ostentatoire. Son concept unique a su séduire des lectrices qui se sont reconnues dans ce magazine devenu «leur magazine», une réponse à leurs attentes. Depuis la fin avril, le titre est certifié CIM et crédité de 12.500 exemplaires. C'est un cap important, un label de qualité, et une

EN BREF



preuve, s'il en fallait, d'un travail rigoureux de l'équipe et de la distribution du titre, jusqu'alors contrôlée en interne. Une autre nouveauté, l'arrivée de Julie Baillart dans l'équipe commerciale. Magazine luxembourgeois de proximité et de partage, curieux et ouvert à la grande région et à l'international, Luxembourg Féminin s'est engagé auprès de la Fondation Yves Rocher-Institut de France pour l'action Terre de Femmes qui a pour objectif de mettre en valeur des femmes éco-citoyennes du pays, dont l'action de protection du monde végétal est encore anonyme, rejoignant ainsi la communauté des 15 pays soutenant ce projet.

La mini-entreprise Woodteam 15 du Lycée Technique Esch a remporté le prix

de la mini-entreprise de l'année et a été nommée comme représentant luxembourgeois à la «JA-YE European Company of the Year Compétition» qui se déroulera du 20 au 23 juillet 2010 à Cagliari en Italie. Il s'agit du concours européen des mini-entreprises et cette année 30 pays y participeront avec leur meilleure mini-entreprise nationale. Woodteam 15 est composé de 15 élèves et s'est spécialisé dans la production et la vente de USB sticks en bois.

Zinbissi du Lycée Technique Agricole Ettelbruck a remporté le prix du meilleur produit/service et le prix du meilleur stand; Sweetways du Lycée

Technique de Bonnevoie a remporté le prix de la meilleure gestion financière et le prix de la meilleure stratégie et action commerciale; B-Cool du Lycée Classique de Diekirch a gagné le prix du meilleur «Business Plan»; Woodteam 15 du Lycée Technique Esch a remporté le prix de la meilleure présentation et Potato People du Lycée Technique Agricole Ettelbruck a été récompensé par le prix spécial du jury.

Entrepreneuriat

Woman Business Manager of the Year Award – édition 2010



Cette année, toute femme cadre dirigeante ou cheffe d'entreprise ayant contribué par un projet au développement d'une entreprise implantée au Luxembourg pourra participer au Prix «Woman Business Manager of the Year». Le Prix est organisé par Dexia, en collaboration avec PricewaterhouseCoopers et le media partner paperJam. Comme par le passé, le jury retiendra des critères de sélection comme l'originalité du projet et l'investissement personnel. Les descriptions du projet (analyse, moyens, mise en place, suivi) ainsi que les propositions d'utilisation du prix devront être envoyées par courrier électronique avant le 15 octobre. La remise du prix aura lieu fin 2010.

Le «Woman Business Manager of the Year Award» est soutenu par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, le ministère de l'Egalité des chances, le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur ainsi que la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprises du Luxembourg. Pour plus d'informations, les participantes pourront contacter Dexia BIL par téléphone au (+352) 4590-5333, par e-mail (Gaby.TezoAntunes@dexia.com) ou surfer sur www.dexia-bil.lu.

Dexia Banque Internationale à Luxembourg vient de lancer la cinquième édition de son «Woman Business Manager of the Year Award». A travers ce prix doté de

10.000 euros, Dexia contribue une fois de plus aux efforts pour promouvoir le rôle de la femme dans l'économie luxembourgeoise et donne une visibilité importante aux lauréates.



**BGL
BNP PARIBAS**

| La banque d'un monde qui change

Chefs d'entreprise, prenez de la valeur avec BGL BNP Paribas.



CONSEIL ACCOMPAGNEMENT FINANCEMENT PROTECTION

NE FAITES PLUS UN PROJET SANS NOUS EN PARLER

Contactez-nous au (+352) 42 42-2008 ou par e-mail à entreprises@bgl.lu

Fonds d'investissement

Le pôle luxembourgeois de distribution de fonds de Nordea s'agrandit



Nordea est le premier établissement financier d'Europe du Nord et des pays baltes, et l'une des cinq premières sociétés scandinaves cotées en Bourse. Si Nordea figure parmi les 10 plus grands établissements financiers en Europe en termes de capi-

talisation boursière, son pôle de distribution transfrontalière de fonds ne se trouve pas à Oslo, à Helsinki, à Copenhague ou encore à Stockholm, mais au Luxembourg.

Depuis la création de Nordea en 2000, le Luxembourg est «le» centre d'excellence pour la distribution des fonds par le biais d'intermédiaires tels que des banques, des compagnies d'assurance, des sociétés de gestion, des fonds de fonds, des family offices et des conseillers financiers indépendants. Aujourd'hui, depuis ce pôle, Nordea commercialise ses produits dans 18 pays et s'est implanté en Autriche, en France, en Allemagne, en Italie, en Suisse, et plus récemment à Singapour. Son partenariat récent avec un vaste réseau de quelque 600 caisses d'épargne italiennes constitue une étape déterminante dans le développement de Nordea, qui pourra désormais distribuer des fonds

sous le nouveau nom commun NorVega. Dans le cadre de cette nouvelle initiative destinée à élargir sensiblement sa présence, les produits Nordea domiciliés au Luxembourg seront ainsi proposés à une clientèle de particuliers dans une zone qui s'étend de la Toscane aux Pouilles.

«La mise en place de ce partenariat est un projet de grande envergure dans lequel notre pôle luxembourgeois joue un rôle prépondérant. La plupart des nouvelles fonctions support de NorVega sont en effet basées au Luxembourg, notamment le service client, le support produit, le marketing et le site internet», explique Christophe Girondel, Responsable mondial de la Distribution des fonds. Et d'ajouter, «A mesure que notre activité se développera, nous continuerons de renforcer nos effectifs du siège luxembourgeois».

Industrie aérienne

LuxairGroup: Perte opérationnelle de plus de EUR 7 millions en 2009

L'année 2009 a été une année de crise pour LuxairGroup comme pour toute l'industrie aérienne. Les résultats 2009 sont marqués par le ralentissement général dont a souffert l'économie mondiale. Si le résultat opérationnel affichait un bénéfice de EUR 1,5 million en 2008, la perte opérationnelle enregistrée en 2009 se situe à plus de EUR 7 millions. La situation est d'autant plus grave, que LuxairGroup, comme l'ensemble de l'industrie aérienne, n'a pas la possibilité pour agir contre les origines de la baisse de demande dans ses différentes activités. Cependant, le

plan Focus 2009, lancé dès l'automne 2008 a mobilisé tout le personnel de LuxairGroup pour limiter les dégâts de la crise. Des mesures de restriction des coûts ont permis de faire des économies de plus de EUR 17 millions, que ce soit par la réduction de capacité, ou en mettant en place des procédures d'achat optimisées. D'un autre côté, tout a été mis en œuvre pour générer des revenus supplémentaires.

Si en 2007, 37 % des billets émis par Luxair Luxembourg Airlines, étaient des billets flexibles à haut revenu, il n'y en avait que 30 % en 2008 et 24 % en 2009. La tendance à

la baisse, générée par le recul dramatique du segment des voyages d'affaires, continue à s'affirmer en 2010. Les offres spéciales et billets à tarif Primo, (près de 150.000 billets émis en 2009), ont pu limiter la baisse du nombre de passagers à 5 %. Au niveau des revenus, la baisse d'activité, et surtout le recul des voyages d'affaires, se font pourtant cruellement sentir avec un déficit de plus de EUR 13 millions. En diminuant les fréquences sur certaines destinations ou en opérant des vols avec des avions de plus petite taille, Luxair a diminué la capacité offerte de 7 % par rapport à 2008. Ceci a permis de stabi-

liser le coefficient d'occupation à 58 % par rapport à 57,1 % en 2008.

2009 a été marquée par une baisse de 7 % sur le marché d'origine de LuxairTours, Luxembourg et Grande Région. La baisse est notablement due à une diminution de 10 % de la clientèle française. Sous l'influence de la crise, de plus en plus de clients préfèrent opter pour les offres de dernière minute. Ce comportement a généré une baisse de 12 % de la brochure LuxairTours, le produit phare de LuxairTours. Cette baisse a pourtant été contenue grâce aux nombreuses actions spéciales. LuxairTours a par ailleurs adapté la fréquence de ses vols à la demande du marché. Les capacités ainsi libérées ont été utilisées pour opérer des vols pour le compte d'autres Tour Opérateurs, ce qui a généré une stabilisation du nombre de passagers. Le coefficient d'occupation est en conséquence resté relativement stable et s'élève à 80,6 % en 2009 contre 82,9 % en 2008. Bien que ces mesures aient limité les effets de la crise, le résultat financier de LuxairTours a reculé de 8 %.

Après des années de croissance continue, le tonnage manutentionné par LuxairCARGO s'est tassé à 672.114 tonnes, en 2009. Ceci équivaut à une régression de 17 % par rapport à 2008, voire de 25 % par rapport à 2007. L'effondrement du tonnage est accompagné par une forte pression sur les prix. L'ensemble de ces facteurs défavorables a conduit à une baisse de 18 % du chiffre d'affaires et à la première perte d'exploitation dans l'histoire de LuxairCARGO, qui a cependant réussi à maintenir les 1.100 emplois grâce notamment à une organisation stricte du travail et l'affectation de salariés à d'autres activités au sein de LuxairGroup.

La reprise timorée de la demande qui a été constatée depuis le début de l'année 2010, ne laisse malheureusement que peu d'espoir pour aboutir à un exercice 2010 tant soit peu normal. La faible demande a de surcroît été minée par un hiver rigoureux qui a conduit à l'annulation de nombreux vols. A cela s'ajoute l'éruption du volcan Eyjafjöll en Islande, qui risque de perturber la navigation aérienne pendant un long moment. Ces événements ne manqueront pas de marquer le bilan 2010. ■



tempo-team

interim | inhouse services | search & selection | hr services | professionals



Tempo-Team
une approche alternative de l'intérim,
du recrutement et des services.

Tempo-Team Luxembourg S.A.
5, place de la Gare,
L-1616 Luxembourg
Tel: +352 49 98 70
Fax: +352 40 49 59

www.tempo-team.lu

Banques

Banque Raiffeisen: Forte croissance des activités en 2009

A l'instar de l'exercice 2008, la Banque Raiffeisen a pu accueillir en 2009 un nombre élevé de nouveaux clients. Il en résulte une hausse substantielle de 17,8 % du total du bilan qui s'élève, au 31 décembre 2009, à 5.415,4 millions d'euros. Les dépôts de la clientèle non bancaire ont augmenté de 13,1 % (544,6 millions d'euros) pour atteindre 4.691,3 millions. Parallèlement, les crédits accordés à l'économie nationale, y compris les opérations de crédit-bail, progressent de 20,5 % (599,2 millions d'euros) et représentent 3.525,7 millions d'euros au 31 décembre 2009. La croissance importante des prêts immobiliers (+17,4 %) vient confirmer la position de Raiffeisen en tant qu'acteur clé dans le finance-

ment des logements. Les créances sur la clientèle professionnelle ont, elles aussi, fortement augmenté. Dans un contexte de taux d'intérêts particulièrement bas, les produits nets d'intérêts ont connu une hausse de 3,1 % grâce à des volumes nettement plus élevés en raison du développement des métiers de base de la Banque, à savoir la collecte de l'épargne et l'octroi de crédits.

Le résultat net des commissions s'établit à 12,4 millions d'euros en forte hausse de 17,8 %. Cette augmentation résulte à la fois des activités de crédit et de bancassurance ainsi que du développement des activités de gestion patrimoniale. Le résultat net d'opérations financières qui avait été négativement impacté en 2008 par les évolutions sur

les marchés financiers, est positif en 2009. Les coûts d'exploitation (frais généraux et corrections de valeur sur actifs corporels et incorporels) sont en hausse par rapport à l'année précédente. Cette croissance est due au renforcement de l'effectif et aux investissements réalisés dans le cadre de la modernisation des infrastructures techniques et immobilières. Compte tenu de ces éléments, la Banque affiche pour l'exercice 2009 un bénéfice net en hausse de 10,8 %, à savoir de 14,95 millions d'euros contre 13,49 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

L'exercice 2009 a été marqué par le lancement du partenariat avec la banque privée suisse Vontobel. Cette association a permis à la Banque de compléter son offre et de renforcer son positionnement de gestionnaire de patrimoine accessible et performant. Les investissements dans l'amélioration des structures d'accueil du réseau d'agences ont été poursuivis; dans ce contexte, les agences de Clervaux, Grevenmacher et Niederanven ont été entièrement réaménagées. Raiffeisen a renforcé ses effectifs en créant 6 nouveaux emplois, portant ainsi le nombre de ses collaborateurs à 482 au 31 décembre 2009.

Au cours du premier trimestre 2010, Raiffeisen a continué à renforcer sa position sur le marché luxembourgeois. La politique traditionnellement prudente inhérente à la structure coopérative de la Banque, l'entière indépendance de tout groupe international visant à maximiser le rendement de ses actionnaires, une approche commerciale cohérente et prévisible, basée sur le respect mutuel des intérêts sont autant d'éléments qui font de Raiffeisen un partenaire de choix pour la clientèle particulière et professionnelle. Sur base des évolutions du premier trimestre et sous réserve d'événements imprévisibles à ce jour, Raiffeisen envisage l'année 2010 avec un optimisme prudent.



Commandez votre CLASSEUR dès aujourd'hui !

Sécurité et Santé au Travail



Recueil de la législation, réglementation et jurisprudence luxembourgeoises
par Jean-Luc Putz & José Aullo

L'ouvrage le plus important et le plus complet actuellement disponible, à jour au 1^{er} mai 2010
Ca. 900 pages au format 21,5 x 27 cm, classeur ad hoc relié cuir impression or
ISBN: 978-2-87974-103-1

Offre de souscription

Prix
170,00
EUR

(ensuite: ca. 200,00 €)

valable jusqu'à 3 mois après parution

Au regard de la technicité, complexité et diversité grandissante de l'environnement de travail dans lequel les entreprises et les travailleurs évoluent quotidiennement, il est un défi majeur de garantir l'intégrité physique et psychique des travailleurs en prévenant les accidents de travail, maladies professionnelles et autres expositions nocives. En droit, cette évolution se traduit par une constante augmentation du nombre de règles et prescriptions minimales à appliquer par les entreprises et à respecter par les travailleurs. La pratique judiciaire permet par ailleurs de déceler une progression du nombre d'accidents de travail pénalement poursuivis.

L'objectif que les auteurs s'étaient fixés en composant ce recueil était de combler une lacune dans la documentation juridique luxembourgeoise en regroupant et en présentant de façon structurée et coordonnée les principales ressources luxembourgeoises intéressant la sécurité et la santé au travail.

Ce recueil vise aussi à sensibiliser et à promouvoir dans les entreprises la sécurité et la santé au travail afin que les employeurs aient la motivation et la volonté d'améliorer les conditions et l'environnement de travail au quotidien ensemble avec tous les acteurs concernés.

EDITIONS
promoculture
LUXEMBOURG

14, rue Duchscher (Place de Paris) · B.P. 1142 · L-1011 Luxembourg · Tél.: (+352) 48 06 91 · FAX: (+352) 40 09 50 · Email: info@promoculture.lu

COMMANDE

A retourner aux éditions Promoculture, b.p. 1142, L-1011 Luxembourg
Fax: (00352) 40 09 50 ou e-mail: info@promoculture.lu

Sécurité et Santé au Travail

OUI, veuillez enregistrer ma commande pour ____ exemplaire(s) SECURITE et SANTE au TRAVAIL
(1 classeur à ca. 900 pages + abonnement aux futures mises-à-jour) Prix de souscription: 170,00 €

Nom _____

Adresse _____

Date: _____ Signature: _____

Un abonnement aux futures mises-à-jour sera noté d'office. Celui-ci peut être résilié à tout moment, cependant une mise-à-jour déjà facturée et livrée ne peut pas être retournée.

aussi disponible sur
Internet
www.livres.lu

Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung

Der Umbau des ehemaligen Industriestandorts Belval in ein 160 Hektar umfassendes modernes Wohn-, Arbeits- und Freizeitzentrum, in dem langfristig 7.000 Menschen leben und 20.000 – 25.000 Menschen arbeiten werden, ist eines der größten Urbanisationsprojekte der Luxemburger Geschichte. An dieser Stelle werden wir jeden Monat in Bild und Wort über das Voranschreiten dieses ehrgeizigen Mammutprojektes berichten.

Neues Infoportal für Belval, Termine... und ein geheimes Bauwerk



Bäume und Ballons vor der Möllerei, in der früher das Gemisch (Eisenerz, Koks und Sinter) für die Hochöfen (Blut, Schweiß und Tränen) vorbereitet wurde.

Noch ein kleiner farblicher Anklang an den letzten Belval Flash und schon sind wir wieder auf dem *Catwalk* und laufen vom RBC Dexia Turm an der Möllerei und einem als Baustelle getarnten geheimen Projekt zum Plaza. Dort gleich zum Elektronikmarkt und ein neues, integrierendes Infoportal über Belval auf seine Kompatibilität zu den neuen iPads überprüft.

Passt. www.belvalinfo.net darf live gehen!

■ Meilensteine Belval 2010

Zwischendrin ein paar wichtige Termine, welche die Verantwortlichen fast ohne Zögern bestätigt haben:

September:

- Fertigstellung **Bahnhof** – Belval-Universität und offizielle Eröffnung
- Es macht auf: **Supermarkt** im Belvalplaza II

Dezember:

- Eröffnung Residenz **Feiersteppeler** (schon vorgestellt)

- Fertigstellung Rohbau **Verwaltungsgebäude Staat** (künftiger Sitz Umweltverwaltung, Wasserwirtschaftsamt, nationale Datenschutzkommission und Fonds Belval)
- Eröffnung **Belvalplaza II**

■ Neue Webseite: www.belvalinfo.net

Es gibt ein neues Informationsangebot über Belval: www.belvalinfo.net.

Zum ersten Mal werden alle wichtigen Fakten und aktuellen Tipps zum



Zwischen rotem RBC Dexia-Gebäude und Cowper-Türmen (Winderhitzer) werden jetzt statt Luft für den Hochofen, Sandwiches für die Gäste erhitzt.



Man kann gar nicht genug aufpassen, so schnell wird hier gebaut – Ihr Kolumnist wird noch berichten, welches Objekt denn da genau im Hintergrund entwickelt wird. Im Moment weiß er es selbst noch nicht. Sieht aus wie eine Treppe. Nur wohin? Könnte aber auch die Flanke einer Pyramide werden. Oder das Fundament zu einem Sprungturm. Mysteriös.

(Foto: unbekannte, aber hübsche Spaziergängerin)



www.belvalinfo.net fasst alles Wichtige in Belval zusammen. Von detaillierten Informationen über die Gebietsentwicklung über das Shopping- und Wohnungsangebot oder Fitness bis zum Unterhaltungsprogramm in Kino und Konzerthalle. Eine Initiative von Ralph Joachim und Hughes Schlueter.

Thema „Belval“ gebündelt und übersichtlich dargestellt! Vom Masterplan der Region, detaillierten Informationen zu den Gebäuden und Institutionen über das Kulturangebot bis hin zu tagesfrischen Tipps wie den Konzerten in der Rockhal, Shopping oder das Programm im Kino CineBelval. Auch die Berichterstattung in der Presse und die Videoreportagen im Fernsehen über Belval sind hier mit ganz wenigen Klicks sofort zu finden. Großen Raum nehmen Bilder und Berichte von Belval-Fans und Bewohnern ein. Wer sich im Allgemeinen und tagesaktuell über Belval informieren möchte, hat hier – neben dem Besuch vor Ort – die beste Möglichkeit.

Starttermin: wie so oft in Belval: schon da und kann ab sofort besucht werden!

Text und Fotos:
Hughes SCHLUETER ■

Drei Fragen an das digitale Master Mind, Ralph Joachim:

Ralph Joachim – der Mann, der das Web 2.0 zwar nicht erfunden hat, aber so virtuos damit umgeht wie kaum ein anderer – wohnt und trainiert in Belval.



Warum hast Du Dich entschieden, nach Belval zu ziehen?

Nach 3 Jahren Berlin und 10 Brüssel stand meine Rückkehr nach Luxemburg an. Da ich aus Belvaux komme, war das Belval-Projekt von Anfang an von großem Interesse. Durch das vorherige Großstadtleben hat mich das „Urban Living“-Konzept der kurzen Wege direkt angesprochen.

Du bist bei einem Tochterunternehmen der RTL-Group verantwortlich für deren HiEnd-Webauftritt – was hat Dich bewogen, Dich und diese Erfahrung für belvalinfo.net zu engagieren?

Als Belval-Pionier störte mich von Anfang an, dass es zwar einige Websites der Hauptakteure mit Informationen über das Großprojekt gab, jedoch kein integriertes Portal mit Wegweiser-Aspekt. Aus dieser Not heraus also die Idee, selbst damit zu starten.

Auf welche neue Einrichtungen hier in Belval freust Du Dich besonders?

Den Supermarkt erwarte ich sehnlichst, damit das Konzept vom „Urban Living“ sich weiter vervollständigt.

Mehr Informationen über Belval
unter www.agora.lu und www.fonds-belval.lu



Incoming Day 2010

Zur Wichtigkeit des Ortsbildes im Tourismus

Das Office National du Tourisme zusammen mit dem Ordre des Architectes et Ingénieurs-Conseils und der Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie hatten kürzlich zu einem Brainstorming zum Thema „Wichtigkeit des Ortsbildes im Tourismus“ eingeladen, an dem sowohl ausländische als auch luxemburgische Experten teilnahmen. An dieser Stelle veröffentlichen wir die wichtigsten Aussagen zum Luxemburger Tourismus.

Philippe Peters, Regierungsrat im Ministerium für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen, identifizierte drei wesentliche touristische Anforderungen an das Landschaftsbild: die prägende Eigenart einer Landschaft (welche sich durch natürliche und kulturelle Elemente herausbildet), eine möglichst große kohärente Einheit (frei von störenden zivilisatorischen Faktoren) und vielfältige Formenelemente (Relief u.ä.) und lineare Landschaftselemente. Siedlungserweiterungen durch Wohnbauland und Gewerbeflächen sowie Veränderungen des Ortsbildes bilden die wesentlichen Faktoren, welche das Landschaftsbild in den vergangenen Jahren (und sicherlich auch in naher Zukunft) am stärksten verändert haben.

Der sogenannte „Plan sectoriel paysage“ (PSP) des Innenministeriums und Umweltministeriums setzt sich zum Ziel,

besondere Landschaftsqualitäten und Lebensqualität zu sichern. Landschaft ist Zeuge der Kulturgeschichte; in diesem Sinne wurden spezielle „Landschaften als Kulturerbe“-Zonen ausgewiesen, in welchen dieses Erbe heute noch erlebbar bleibt. Hierzu zählen beispielsweise die „Louhecken“ in den Luxemburger Ardennen (speziell in der Gemeinde Kiischpelt), die das Zusammenspiel eines natürlichen Elementes mit den umliegenden, gut erhaltenen Dörfern illustrieren. Es handelt sich also um eine tradierte Nutzungs- und Siedlungsform, mit schützenswerten Objekten. Der PSP listet unterschiedliche Dorftypen mit erhaltenswerten historischen Gebäuden und bedeutsame archäologischen Stätten auf. Als Maßnahmen zum Schutz solch bemerkenswerter Dörfer, Stätten und Landschaftsformen sieht der PSP die behutsame Anpassung der Neubebauung und Lückenschließung, und die

behutsame Weiterentwicklung tradierter Landschaftsbilder vor. Besondere Aufmerksamkeit muss der Maßstäblichkeit, architektonischen Qualität und den Ortsrandsituationen gelten.

Einen weiteren Schwerpunkt im Rahmen des PSP stellen die „Grands ensembles paysagers“ dar – hierbei handelt es sich um zusammenhängende, für Luxemburg typische Landschaften. Vorgesehene Maßnahmen im PSP zur Erhaltung solcher kohärenter Landschaften sind die Vermeidung einer weiteren Zerschneidung dieser Einheiten, das Freihalten exponierter Höhenlagen und die Förderung sanfter, landschaftsbezogener Erholungszonen und Tourismus.

■ Das Orstbild im urbanen Raum: Vorzeigeviertel Kirchberg

Marianne Brausch, Architektin beim Fonds d'urbanisation du Kirchberg, zeigt wie das Europaviertel Kirchberg

zum Vorzeigeviortel der Hauptstadt wird. Luxemburg erscheint hier mit seinen Hochbauten als europäische Metropole. Namhafte Architekten wirkten am Bau und der Gestaltung des Plateaus mit, sodass Kirchberg zur Galerie zeitgenössischer europäischer Architektur wird. Prestigebauten unterstreichen Luxemburgs Rolle als Sitz europäischer Behörden und internationalen Finanzplatz. Sämtliche Initiativen des Fonds du Kirchberg verfolgen eine innerstädtische Verdichtung und eine Erhöhung der Durchmischung sämtlicher urbaner Lebensfunktionen. Hier präsentiert sich Luxemburg der internationalen politischen, kulturellen und touristischen Welt. Kultureinrichtungen in unmittelbarer Nähe zum Kongresszentrum, Hotels, Restaurants, Großkaufhäuser, elegante Boutiquen, internationales Messegelände, großflächige Sportinfrastrukturen (Coque) und anspruchsvolle Parkanlagen bilden nach und nach das Angebot des größten Wohn- und Stadtviertels. Besonders wichtig ist die gesamte Erschließung des Plateaus durch den OPNV.

Das Design der zukünftigen Tramstationen wird den öffentlichen Raum optimieren und das Dienstleistungsangebot auf Kirchberg fördern.

■ Dorferneuerung und deren Einfluss auf den Tourismus

Die Architektin Tatiana Fabeck wies darauf hin, dass sich die Architektur im Großherzogtum in den letzten 20 Jahren vor allem über Land sehr stark verändert habe, und dass ein Trend zum langsamen aber stetigen Verschwinden des ländlichen Kulturerbes auszumachen ist. Nach wie vor existiert noch viel bemerkenswerte Bausubstanz über Land, doch ist diese oft dem Verfall preisgegeben. Dies betrifft sowohl einzelne Höfe, als auch Wegkapellen und -kreuze oder Mauern, die oftmals den Straßenerweiterungen zum Opfer fallen. Viel zu lange wurde auf eine oberflächlich attraktive Gestaltung der Fassaden und austauschbare Architektur fokussiert, während das Leben, die Seele vieler Dörfer, auf der Strecke blieb. Manche Orte mutierten zu reinen Schlafstädten, die von Touristen kaum noch aufgesucht werden.

Dabei ist es – gerade über Land – unerlässlich, die Authentizität des kulturellen Erbes zu erhalten und zu pfle-

gen. Dabei geht es nicht um Stillstand oder krampfhaftem Festhalten an Vergangenem, sondern vielmehr ist es reizvoll, das Kulturerbe in die zeitgenössische Architektur einzubinden, also Altem mit Neuem zu assoziieren.

Soeben wurde vom „Service des Sites & Monuments“ die Bestandsaufnahme der schützenswerten Bausubstanz für die Region Mullerthal, Kleine Luxemburger Schweiz abgeschlossen. Es ist begrüßenswert, dass diese Initiative auch auf die übrigen Regionen des Landes ausgedehnt werden wird. Aber dies allein genügt nicht: unsere Dörfer und Städtchen müssen wieder über organische Plätze verfügen die zum verweilen einladen, die Einkaufsmöglichkeiten bieten. Unsere Dörfer müssen einen gesunden und respektvollen Mix aus zeitgenössischer Architektur und Kulturerbe aufzeigen. Allein historische Dorfbilder nachzustellen wirkt künstlich, und entspricht weder den Erwartungen der Einwohner, noch der Besucher. Unsere Dörfer müssen ihren Charme und Lebensqualität bewahren,

auch wenn sie längst keine Agrardörfer mehr sind. Sie sind Lebensorte und bieten Qualität, dies ist auch die Stärke des touristischen Angebots.

■ Best-Practice-Projekte mit multifunktionellem Charakter

Architekt Albert Goedert schloss sich diesen Ansichten an, und zeigte wie Industriebrachen oder ungenutztes Land im städtischen Raum durch eine anspruchsvolle Architektur oder Urbanismus umgenutzt werden, und zur Lebensqualität und zu einem attraktiven Stadtbild beitragen können. Prestigebauten in Esch-Belval geben der ehemaligen Industriestadt das Gesicht einer modernen dynamischen Universitätsstadt. Rumelange oder Differdange werden zu angenehmen Wohnstädten mit hoher Lebensqualität. Dank eines Wettbewerbs konnte ein inmitten Mondorf liegendes Brachland zum neuen Stadtkern umfunktioniert werden. Beckereich setzte auf eine betont ländliche, aber zeitgenössische Architektur. ■

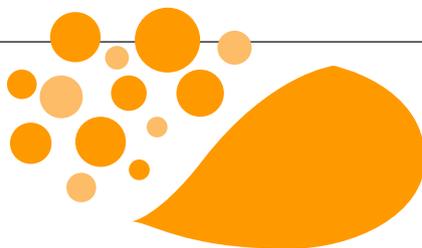
Fortsetzung in der nächsten Merkur-Ausgabe mit den Themen Design, Marke Luxemburg und Zusammenspiel von Raum, Stadtentwicklung und Tourismus

Pour plus d'informations:

www.visitluxembourg.lu – www.agendalux.lu



Gerade über Land ist es unerlässlich, die Authentizität des kulturellen Erbes zu erhalten und zu pflegen



BOURSE D' ENTREPRISES

Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org.

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Ouest

Réf C2312: Vends fonds de commerce, restaurant, 36 couverts, 16 places sur terrasse, Axe Luxembourg-Arlon.

Réf C1901: Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

Réf C2273: Vends Sandwicherie, petite restauration. Emplacement dans zone industrielle.

Centre

Réf C2371: Vends fonds de commerce de débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

Réf C2369: Vends café avec petite restauration équipé: bar, tables, fauteuils et petite réserve. A voir: bel emplacement, très lumineux.

Réf C1844: Vends restaurant 160 couverts, bar, terrasse. Dresses sur 2 salles restaurant, 1 salle terrasse, 1 salle bar.

Réf C1928: Vends local commercial de 300 m² sur deux niveaux, cave, situation rare et exceptionnelle, 3 appartements de +/- 180 m², travaux à prévoir pour aménager le fond de commerce.

Réf C1888: Cessation des parts d'une société d'achat/vente et import/export de matériel informatique. Représentant des marques Samsung et Canon.

Sud

Réf C2287: Vends café avec petite restauration. 40 places + grande terrasse exploitable avec plus de 100 places. Café situé en plein centre ville, accès piétons et parking proche.

Est

Réf C2391: Vends fonds de commerce d'un restaurant avec 60 couverts + terrasse avec 20 couverts, cuisine méditerranéenne, avec un four à pizza à bois. Emplacement plein centre ville touristique. Etablissement en pleine activité.

Commerce de détail

Nord

Réf C1900: Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

Réf C1906: Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.).

Centre

Réf C2370: Vends fonds de commerce de bijoux fantaisie et de vêtements.

Réf C2368: Vends fonds de commerce de négoce de chocolat. Cellule de 62 m² dont +/-15 m² de cuisine équipée, évier eau chaude. A céder sans les meubles ou à discuter si reprise chocolat.

Réf C2347: Vends fonds de commerce, atelier pâtisserie-chocolaterie-glaces avec un point de vente pâtisserie-chocolaterie, 2 parkings, 2 WC, 1 vestiaire, 1 magasin et 1 bureau.

Réf C2265: Vends fonds de commerce de magasin de vêtements pour femmes.

Réf C1920: Vends fonds de commerce de magasin de meubles, fournisseur luxembourgeois exclusif de la marque Danish Design sur mesure.

Réf C1832: Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

Réf C1925: Vends société de promotion immobilière avec un capital immobilier propre et loué.

Sud

Réf C1894: Vends commerce de distribution d'articles pour le sport cycliste avec l'autorisation d'ouverture d'un magasin de vélos.

Réf C2279: Vends fonds de commerce: Centre de fitness, wellness et de remise en forme. Cabines pour massages et kinésithérapie, saunas et hammam. Matériel de fitness haut de gamme, équipement première qualité et aménagement exclusif. Clientèle existante et possibilités faciles de parking.

Services

Nord

Réf C1873: Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Centre

Réf C53: Vends fonds de commerce ayant pour objet la vente et l'installation du matériel pour le secteur HORECA.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition – Tél.: (+352) 42 39 39-338 – E-mail: bourse@cc.lu
Personnes de contact: Géraldine Flammang et Blazenka Bartolovic



**ENTREPRISE
SOCIALEMENT
RESPONSABLE**



LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. ET VOUS ?

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises, à travers son institut INDR, se propose d'accompagner les entreprises dans leur développement de Responsabilité Sociale des Entreprises dans les 3 domaines d'intervention qui sont le social, l'environnement et la gouvernance.

Pour ce faire, l'INDR a créé le label ESR – Entreprise Socialement Responsable - qui permet aux entreprises de formaliser leurs efforts en la matière et de communiquer leurs réussites vis-à-vis de leurs salariés et du monde extérieur.

Suivez le mouvement de la responsabilité sociale des entreprises ! Pour plus d'informations : www.indr.lu

INDR

INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



Le présent label est soutenu par le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013), le Ministère de la Famille et de l'Intégration et a été réalisé en collaboration avec Deloitte.





Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Françoise Eiras de Sa

Secrétaire au sein de la Luxembourg School for Commerce

Françoise est secrétaire au sein du service clientèle de la Luxembourg School for Commerce pour la «Formation professionnelle initiale». En tant que tel, elle assure le suivi administratif lié au fonctionnement des activités de Formation professionnelle initiale, plus connue sous le terme d'apprentissage. La LSC gère chaque année environ 1.800 contrats d'apprentissage dans les secteurs les plus divers. Françoise contribue à l'organisation des activités liées aux contrats, aux examens et aux remises des certificats. Par ailleurs, elle informe et assiste les entreprises et les candidats en fonction de leurs besoins. Au quotidien, Françoise assure la gestion des contrats d'apprentissage. Elle participe à différentes réunions liées à l'apprentissage et travaille sur la planification et l'organisation des examens. Enfin, Françoise contribue à l'organisation de la remise de certificats CATP (Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle) et CITP (Certificat d'Ini-

tiation Technique et Professionnelle). En 2009, les CATP et CITP ont été accompagnés pour la première fois du *Supplément descriptif du Certificat*. Ce document, créé dans le cadre de l'Europass, sert d'outil de promotion à la mobilité professionnelle des jeunes en Europe et renseigne sur les éléments de compétences acquis par le candidat au cours de sa formation. 29 formations professionnelles menant au CATP/CITP sont offertes à l'heure actuelle dans les secteurs couverts par la Chambre de Commerce, notamment les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'Horeca, ainsi que le secteur socio-éducatif. En 2010, 702 jeunes lauréats ont été diplômés, ce qui représente un taux de réussite de 85,71 %. Ce que Françoise apprécie avant tout, c'est sa collaboration avec les établissements d'enseignements et les entreprises. En marge de ses activités professionnelles, Françoise aime consacrer du temps à sa fille et pratique avec assiduité le fitness en salle. ■



■ Steve Breier

Membre du Comité de Direction et Responsable du Département Finances, Affiliation et Informatique

En tant que membre du Comité de Direction et Responsable du Département Finances, Affiliation et Informatique, Steve a à sa charge l'informatique, la comptabilité, l'affiliation des membres, la gestion de la trésorerie, l'établissement du bilan et la relation avec les réviseurs d'entreprises. Il est également responsable de la gestion administrative et contrôle l'exécution des budgets. Il propose et organise les actions stratégiques en vue de remplir les missions de son département. Enfin, il coordonne les travaux avec les autres départements et services de la Chambre de Commerce et avec l'extérieur. Au quotidien, Steve identifie et évalue les actions prioritaires à mener dans l'intérêt de son département et de la Chambre de Commerce. Après identification des besoins éventuels en informatique ou autres, il propose des solutions au Comité de Direc-

tion. Il analyse et gère avec son équipe les projets informatiques stratégiques. Il représente également les intérêts de la Chambre de Commerce au sein de différentes sociétés privées et organismes (Administrateur de Luxtrust S.A., Vice-Président du Conseil de Gérance du G.I.E. RCSL, par exemple). Enfin, il analyse chaque action quant au rapport coût/efficacité pour les clients de la Chambre de Commerce et assure le suivi budgétaire des engagements financiers de la Chambre de Commerce. Steve juge la diversité de ses responsabilités très enrichissante. Son poste lui offre la possibilité de travailler avec les autres collaborateurs et les ressortissants de la Chambre de Commerce. Côté loisirs, Steve est un passionné de pêche à la mouche. Il trouve également son plaisir dans la pratique de la natation et du VTT. ■

Forfait National Illimité

j'appelle sans compter



FORFAIT NATIONAL ILLIMITE FIXE VERS FIXE POUR 19€ HT/MOIS(*) :

- tous vos appels nationaux illimités de Fixe vers Fixe (également pour les transactions des terminaux de paiement CETREL ; sont exclus les appels vers Internet, mobiles et numéros spéciaux)
- forfait valable 24h/24 et 7j/7
- forfait facturé par ligne
- valable sur lignes analogiques ou ISDN de base (non valable sur ISDN PRI)



FORFAIT NATIONAL ILLIMITE FIXE VERS LUXGSM POUR 19€ HT/MOIS(*) :

- tous vos appels nationaux illimités de Fixe vers LUXGSM y compris les appels vers les voicemails LUXGSM (sont exclus les appels vers numéros spéciaux)
- forfait valable 24h/24 et 7j/7
- forfait facturé par ligne
- valable sur lignes analogiques ou ISDN de base (non valable sur ISDN PRI)

(*) Offre soumise à condition

NOTRE CONSEIL

En plus du Forfait National Illimité, optez pour INTEGRAL PRO, pour baisser le coût de vos appels vers l'international. Les offres sont compatibles et cumulables !

FORFAIT NATIONAL ILLIMITÉ

Votre budget téléphonique maîtrisé



Division des Télécommunications - L-2999 Luxembourg - Tél. gratuit: 8002 4000 - www.pt.lu/telecompro

 P&TLuxembourg : acteur du développement durable.

- 
- ✓ Simplicité
 - ✓ Sécurité
 - ✓ Rendement

Fortis Luxembourg-VIE S.A.

PROLIFE EASY, l'Assurance de Groupe spécialement adaptée aux PME

- ✓ Optimisation des charges salariales,
- ✓ Primes et taxes déductibles,
- ✓ Gestion administrative simplifiée,
- ✓ Motivation et fidélisation de vos collaborateurs.

Si vous aussi vous voulez opter pour la simplicité, contactez notre département Assurance de Groupe au 24 18 58-5050 ou 621 266 544
16, Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg - www.fortisinsurance.lu